LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 17 AVRIL 1968 — PRIX 10c

Le gouverneme[illegible]s É.-U. fait un pas de plus vers l'égalité raciale

WASHINGTON — Le président Johnson a donné force de loi, le jeudi 11 avril, au nouveau texte sur les droits civiques qui avait été approuvé la veille par la Chambres des représentants, après l'avoir été le mois dernier par le Sénat.

Selon cette importante législation, seuls les propriétaires habitant eux-mêmes leur maison et les vendant directement seront exemptés de ces dispositions qui n'affectent immédiatement que quelque 80 pour cent des logements.

Par ailleurs, cette législation prévoit des peines sévères pour toute personne ayant enfreint l'exercice des droits civiques.

D'autres sanctions s'appliquent aux personnes voyageant d'un Etat à l'autre pour inciter à l'émeute ou transporter des armes destinées à l'émeute.

Dans une allocution prononcée immédiatement avant la signature, le président Johnson a condamné à la fois le meurtre du Dr Martin Luther King et les actes de violence qui l'ont suivi.

"Tous les Américains, a-t-il dit, sont outragés par cet assassinat. Ils le sont également par les actes de pillage et d'incendie qui ont sali notre démocratie".

Le président Johnson a déclaré que le vote de cette loi constitue "l'un des moments de sa vie qui lui donne le plus de fierté". Il a rappelé que le Congrès devait à présent se prononcer sur une vingtaine de propositions de loi préparées par l'exécutif et portant sur des dépenses de $78 milliards destinées à améliorer le sort des classes les plus défavorisées de la nation.

"Il reste encore bien des choses à faire", a-t-il conclu.

Victoire du président Johnson

Cette nouvelle législation fut rendue possible grâce à un changement d'attitude de la Commission de procédure de la Chambre.

Revenant sur une décision antérieure, la Commission de procédure avait accepté que la Chambre du Congrès se prononcât sur un projet de loi des droits civiques que le Sénat avait déjà voté.

Cette décision de la Commission de procédure était prise tandis qu'à Atlanta se déroulaient les obsèques solennelles et émouvantes du pasteur Martin Luther King, assassiné le 4 avril à Memphis, dans le Tennessee.

Le vote de la Commission de la Chambre faisait suite à une forte pression exercée par le président Johnson lui-même sur un certain nombre de membres influents du Congrès pour qu'une action immédiate fût entreprise par le parlement afin d'assurer aux Américains de race noire un nouveau progrès sur la voie de l'égalité des droits.

Le projet qui avait été adopté par le Sénat le 11 mars après sept semaines de débats était une révision élargie d'un texte adopté par la Chambre en 1967 sur la protection fédérale qui doit être accordée aux Noirs pour assurer le libre exercice de leurs droits civiques.

Le Sénat avait ajouté à ce projet un texte capital concernant la liberté de logement des citoyens de race noire. Le projet voté par la Chambre haute interdit toute discrimination dans la vente ou la location de logements aux Noirs dans environ 80 pour cent de la totalité des habitations de la nation américaine.

$6 milliards pour rénover les taudis

Pendant ce temps, la Législature de l'Etat de New York décidait de rendre hommage à la mémoire du pasteur King en lançant un programme de $6 milliards pour rénover les taudis de cet Etat.

Répondant à l'appel lancé par le gouvernement Nelson Rockefeller, des comités de la Chambre et du Sénat présentèrent des projets de loi concrétisant le projet d'élimination massive des zones de taudis.

Par ailleurs, à Washington, la société Levitt and Sons, les plus grands constructeurs de maisons aux Etats-Unis, annonçait qu'elle abandonnait sa politique de refus de vendre ou de louer des maisons à des Noirs dans les régions où la ségrégation domiciliaire existe.

Cette société fondée en 1929 a construit jusqu'ici plus de 80,000 maisons, et a également annoncé qu'elle publiait dès aujourd'hui dans les journaux de Washington, New York, Philadelphie, Baltimore et Chicago, des annonces donnant les détails de sa nouvelle politique.

☆ ☆ ☆

Satisfaction mitigée chez les Noirs américains

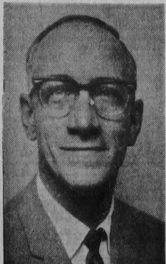
WASHINGTON — La plupart des organisations des droits civiques américaines se sont déclarées satisfaites du vote par le Congrès, le 10 avril, du projet de loi sur les droits civiques comportant notamment l'élimination de la discrimination raciale en matière de logement.

M. Clarence Mitchell, directeur de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) pour Washington a déclaré qu'il s'agissait là d'une "magnifique victoire rendant hommage à la politique du président Johnson" sur cette question et a ajouté qu'il voyait là "une nouvelle possibilité pour obtenir des progrès raciaux par des moyens légaux".

La "Ligue urbaine" et la "SCLC" (Conférence des dirigeants chrétiens du sud) ont également bien accueilli le projet de loi mais ont fait remarquer que ce n'était qu'une première mesure et non une solution à tous les problèmes des Noirs. M. Whitney Young, directeur de la Ligue urbaine, a applaudi "la fin de la tolérance générale à l'égard de la discrimination dans le logement", mais a ajouté que "les Blancs qui croient ainsi s'être absous de la responsabilité et de la honte portée par la nation à la suite de l'assassinat du pasteur King se trompent totalement".

De son côté, le pasteur Ralph Abernathy, successeur du pasteur King à la tête de la "SCLC", a affirmé: "C'est un grand pas en avant vers la libération des Blancs. Mais pour les Noirs américains ce n'est qu'un premier pas dans la bonne direction et non une solution au problème". Il a ajouté que dans de nombreuses villes où la municipalité avait voté d'elle-même l'élimination de toute discrimination en matière de logement, la situation n'avait pas changé et les ghettos noirs existaient toujours.

Le "CORE" (Congrès pour l'égalité raciale) a par contre qualifié la mesure prise par le Congrès de "fumisterie dirigée contre les Noirs". M. Roy Innis, directeur adjoint du CORE, a fait en effet remarquer que le projet de loi ne prévoyait pas de faire respecter la nouvelle mesure par la force en cas de mauvaise volonté des propriétaires mais mettait l'accent sur la conciliation, réduisant ainsi à néant l'efficacité de la loi.



M. Raymond Marchand

Un ancien Manitobain vient d'être nommé membre du bureau fédéral d'orientation et d'administration des Télécommunications à Ottawa. Né à St-Boniface, M. Raymond Marchand est âgé de 37 ans; il fit ses études au Jardin Langevin, au Collège de St-Boniface et à l'Université de Manitoba. Spécialiste en télécommunications, il était depuis 1965 secrétaire de l'"Interim Communications Satellite Committee" à Washington. De retour à Ottawa, M. Marchand sera coordinateur des réunions et conférences relativement aux télécommunications internationales qui concernent le gouvernement fédéral et l'industrie canadienne. M. Marchand est le fils de M. et Mme Lucien Marchand, de St-Claude.



Vive les vacances de Pâques! Un beau coin à visiter, en ce temps-ci de l'année, c'est la serre du parc Assiniboine où les jardiniers y déploient une imposante variété de fleurs printanières. (Cliché Winnipeg Tribune)

Situation un peu tendue entre Ottawa, Québec et Paris

QUEBEC — La décision du ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, de se rendre, à titre de président d'une délégation québécoise, à la deuxième session de la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones qui se tiendra à Paris le jeudi 22 avril prochain, complique, une fois de plus, les relations non seulement entre Ottawa et Québec, mais aussi entre Ottawa et la France.

M. Cardinal a expliqué que dans l'attente d'une solution au problème constitutionnel de la personnalité internationale du Québec, "Québec ne pouvait qu'assumer ses responsabilités".

"Je pense, a-t-il ajouté dans une allusion indirecte aux événement qui ont suivi l'affaire de Libreville, capitale de Gabon, qu'Ottawa se doit de ne pas intervenir en matière d'éducation, la compétence du Québec étant exclusive."

Le ministre n'a pas écarté l'hypothèse d'un arrangement avec le gouvernement fédéral: il a souligné que les négociations étaient en cours et que des lettres ont été échangées entre les deux premiers ministres, c'est-à-dire entre MM. Pearson et Johnson.

"Je souhaite, nous souhaitons, a-t-il dit, un accord entre le fédéral et le Québec, qui sauvegarde les principes auxquels nous tenons tous."

Le ministre a ajouté qu'il s'agit d'un différend purement constitutionnel et non d'un affrontement entre des personnes ou des gouvernements comme tels: "Je souhaite qu'on trouve une solution à ce problème avant, pendant ou après la conférence", a-t-il dit en conclusion.

M. Cardinal a rappelé au début de sa déclaration que la prochaine rencontre de Paris n'est que la deuxième session d'une seule et même conférence. C'est pourquoi, a-t-il expliqué, il a toujours été impossible dans les faits qu'une délégation canadienne soit présente à Paris, le Canada n'ayant pas été invité à la première partie de la conférence, tenue à Libreville, la capitale du Gabon.

Cette conférence est purement consacrée aux questions d'éducation, a-t-il enchainé: L'ordre du jour le démontre bien puisqu'il prévoit l'étude des problèmes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation des maîtres.

Or, la juridiction exclusive des provinces en matière d'éducation est reconnue, alors que tout le monde reconnait d'autre part la juridiction du fédéral dans les affaires étrangères, a souligné le ministre. "Cependant, certaines réactions peuvent surprendre lorsqu'on oppose ces deux principes sans croire qu'une solution puisse être trouvée.

"Dans l'intervalle, avant qu'une solution soit trouvée, et alors que les négociations sont entreprises, le Québec ne peut qu'assumer ses responsabilités, a déclaré le ministre.

"Donc, je vous l'annonce, j'ai l'intention d'assister à cette conférence avec l'espérance que tout s'arrangera, puisque les négociations se poursuivent, et que les relations continueront d'être bonnes entre Québec et Ottawa, car tous deux nous désirons un Canada fort."

M. Cardinal a refusé de répondre aux questions des journalistes à la suite de sa déclaration, expliquant qu'il était très pressé.

Pour le moment, Ottawa examine la question attentivement et ne fait aucune déclaration.

La semaine à la législature manitobaine

par HENRY LANE

A la mémoire du Dr Martin Luther Kink

M. Russell Paulley (chef du N.P.D.), commentant la mort tragique du Révérend Martin Luther King, demande que l'assemblée législative rende hommage à ce grand défenseur de la liberté et de la dignité humaine. M. Gildas Molgat (chef de l'Opposition), abondant dans le même sens, dit qu'il faudrait aussi examiner notre conscience au Canada et réaliser qu'il faut apprécier la valeur individuelle de tous sans distinction de couleur, race ou religion. M. Jacob Froese soulignait la foi intense de M. King qui l'a conduit à en faire l'apôtre de la non-violence. Le président de la Chambre demandait alors une minute de silence à la mémoire du défunt.

Le nouveau chef libéral

M. Molgat remercia la Chambre pour lui avoir permis ainsi qu'à ses collègues de s'absenter jeudi et vendredi afin de pouvoir se rendre à Ottawa où, même si chacun appuyait le candidat libéral de son choix, tous furent convaincus que le parti libéral s'était choisi un chef qui fera de grandes choses pour notre pays.

M. Weir offrit les félicitations de son parti à l'honorable P. Elliott Trudeau et ajoute qu'il aura des suggestions à lui faire et des conseils à lui donner de temps à autre et qu'il pourra alors mieux apprécier la valeur du nouveau chef d'après sa réaction à nos suggestions.

Des maris négligents aux serveuses de taverne

M. Green demanda au procureur général s'il n'y aurait pas moyen d'agir avec plus de sévérité dans les cas des maris qui abandonnent leur famille et qui ne contribuent pas à leur entretien. Si la loi était appliquée avec plus de vigueur, nous pourrions réduire substantiellement le coût du bien-être social. Le

(Suite à la huitième page)

Le français obtiendrait un meilleure place dans l'armée

OTTAWA — Le ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, a annoncé au début d'avril que son ministère appliquera l'été prochain un programme à long terme visant à améliorer le caractère français des forces armées canadiennes.

Cette décision donne suite à la politique gouvernementale en matière de bilinguisme dans la fonction publique et a pour but de retenir un plus grand nombre de Canadiens de langue française dans les forces armées.

M. Cadieux a signalé que ce programme sera fondé sur le concept de deux langues de travail et que les bases et unités dont la majorité des membres seront de langue française utiliseront le français comme langue de travail.

Il a ajouté que ce programme prévoyait des cours d'instruction sur les métiers en français ainsi que la désignation d'un certain nombre de bases et d'unités couvrant une grande variété de spécialités militaires où la langue de travail sera le français.

"Afin de favoriser l'emploi d'une langue seconde, dit le ministre, le but ultime consiste en ce que l'effectif des bases et d'unités dont la majorité des membres sont de langue française et de langue anglaise compte au moins 20 pour cent de membres dont la langue maternelle sera l'autre langue officielle".

Le choix des unités et des bases qui doivent être désignées comme étant de langue française ou de langue anglaise dans ce programme, ne se limitera pas à une division politique ou géographique quelconque du pays. Le but est de créer une force au sein de laquelle les deux langues officielles du pays seront d'usage courant.

Instauration graduelle

Les étapes initiales de ce programme seront les suivantes:

Un destroyer basé à Halifax deviendra cet été une unité dont les membres seront en majorité de langue française;

Un escadron d'avions CF 5 situé à Bagotville sera considéré comme une unité dont les membres seront en majorité de langue française lorsqu'il sera formé au début de 1969;

Le nouveau régiment aéroporté qui sera formé plus tard au cours de 1968 et qui aura sa base hors du Québec sera composé dans une proportion de 30 pour cent de ses effectifs de militaires dont la langue maternelle est le français;

Un centre d'instruction de langue française pour la formation de spécialistes sera établi à St-Jean, Québec, dans des locaux déjà existants où se donnera l'instruction élémentaire dans certaines spécialités choisies des forces canadiennes.

Ce programme sera instauré graduellement dans les forces

(Suite à la neuvième page)

Le président de la M.T.S. demande des changements radicaux au programme

Les organisateurs du programme scolaire au Manitoba devraient profiter davantage de la flexibilité prévue par le cours "university entrance" en préparant des programmes "faits sur mesures" pour les étudiants des écoles secondaires de la province. M. Aubrey Asper, président de la "Manitoba Teachers' Society", fit cette déclaration dans son discours, le 28 mars, à la réunion de la Society's Souris Valley Association à Souris.

Il est devenu nécessaire, au cours des dix dernières années, de préparer une multiplicité de cours secondaires, tels que le cours préparatoire à l'université, le cours général, le cours commercial, etc. "Toutefois", a déclaré M. Asper, "nous arrivons à un point où il faut nous en défaire. Nous devons remplacer le système avec un seul cours secondaire, dans lequel nous pourrons demander un noyau de sujets principaux. Mais si ce programme noyau comprend les mathématiques, l'anglais et les sciences sociales, l'élève sera dirigé vers les mathématiques qui conviennent le mieux à ses intérêts et à ses talents; on fera de même pour l'anglais et les sciences sociales. Nous

(Suite à la huitième page)

Les Indiens et Métis demandent leur place au soleil

par Henry LANE

"Moi aussi, mon frère, je veux ma place au soleil! Et cette place, je la veux belle pour moi-même, ma famille et mes enfants, et pour les générations à venir. Je veux, moi aussi, une belle maison, une télévision, un réfrigérateur; mais tout cela, je le veux en participant au développement de ce Canada qui fut jadis mon pays. Je veux y contribuer par la force de mes bras, par le fruit de mon intelligence pour enfin devenir un citoyen à part entière. Je ne veux plus de cette charité, de ce paternalisme qui nous humilie, mais je veux être accepté et reçu comme membre de cette civilisation du 20e siècle."

C'est l'esprit qui a dominé durant le congrès qui a réuni du 5 au 7 avril derniers des délégués indiens et métis venus de tous les coins de la province du Manitoba, et même de l'extérieur, pour étudier les mesures à prendre pour permettre à chaque groupe de s'intégrer plus complètement à la vie présente sans pour autant perdre sa culture et son identité. Le congrès comportait trois sections: les Indiens, les Métis et la Jeunesse. Chacune travaillait séparément pour ensuite mettre en commun leurs conclusions.

L'hon. Walter Weir

Dans son adresse aux congressistes, le premier ministre du Manitoba, l'honorable Walter Weir, fit remarquer aux Indiens que s'ils voulaient être considérés sur le même pied que les autres citoyens, il leur faudrait étudier non seulement leurs droits mais aussi leurs responsabilités; il leur faudrait aussi procéder à une étude complète des divers traités contractés entre eux et les gouvernements afin d'y corriger toute injustice; M. Weir leur a également rappelé la nécessité de changer certains modes de vie, la pêche et la "trappe" n'étant plus rentables. Il a souligné en outre qu'il leur fallait procéder à la mise en valeurs de leurs ressources humaines par l'éducation.

D'autre part, M. Weir déclara la nécessité d'une plus grande collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces dans l'établissement des programmes d'aide.

Selon lui, les petites collectivités isolées dans des régions improductives devraient se regrouper autour des centres industrialisés où elles pourraient obtenir les emplois nécessaires à leur plein épanouissement de même que l'entrainement technique voulu.

Sur le sujet de la culture indienne, M. Weir a affirmé qu'elle continuerait à vivre et à s'épanouir dans la mesure où les Indiens eux-mêmes la désirent: c'est à eux d'y voir, a-t-il conclu.

Le ministre du Bien-être social

M. J. S. Carroll, ministre du Bien-être social du Manitoba, rappela tout d'abord le rôle important que les Métis avaient joué dans la fondation de la province du Manitoba.

Parlant des activités actuelles et des projets de son ministère, M. Carroll fit remarquer que les ressources financières requises demeuraient toujours le problème numéro un. Quant aux autres problèmes qui affectent autant les autres membres de la société que les Indiens et les Métis, il a énuméré le manque de logement salubre et adéquat, la crise du chômage qui entraine une misère désespérante.

Le Centre indien-métis Dom Bosco

Un des animateurs du congrès fut le R. P. Arthur Carrière, O.M.I., directeur du Centre indien-métis Dom Bosco de Winnipeg.

Au cours d'une interview, le Père Carrière a fait remarquer que le Centre Dom Bosco est ouvert aux Indiens et Métis de tout âge, leur assurant un lieu de rencontre, de loisirs et aussi d'éducation à la vie urbaine. Il a également souhaité que plus de Canadiens français s'intéressent aux activités de ce centre et viennent en aide de diverses façons à cette vaste entreprise de réhabilitation de la population indienne et métisse qui se trouve abandonnée à elle-même en pleine ville.

Optimisme et espoir

Le congrès fut remarquable par la haute tenue des discours et des interventions tant des femmes indiennes et métisses que des chefs de réserves, de même que des invités indiens venus des Etats-Unis et d'autres régions du Canada.

Il y eut aussi une note d'optimisme et d'espoir dans toutes les délibérations, où les délégués cherchèrent moins à récriminer contre des situations difficiles qu'à y trouver leurs propres solutions.

La route no 6 sera prolongée vers Thompson



M. Joseph Jeannotte

Le ministère de la Voierie a annoncé récemment que la route no 6 serait prolongée plus au nord, vers Thompson, cet été. Selon le député de Rupertsland, M. Joseph Jeannotte, il est à espérer que la route carrossable atteigne la petite ville minière de Thompson en 1969.

Ceci constituerait un nouveau pas en avant dans le vaste réseau de routes que M. Jeannotte s'est efforcé d'obtenir pour l'immense territoire qu'il représente.

Sommes-nous à l'abri de la discrimination raciale ?

Le conflit racial qui agite présentement les Etats-Unis n'a pas cessé d'attirer l'attention mondiale. D'ailleurs, il a de telles proportions (un sixième de la population américaine est noire) qu'on ne peut plus l'ignorer.

Cependant, à force de toujours regarder chez le voisin, on finit par ne plus voir ce qui se passe dans sa propre maison! N'y aurait-il pas aussi chez nous certains indices de discrimination raciale? Dans notre propre province, la couleur de la peau ne servirait-elle pas parfois de critère pour juger de la valeur d'une personne?

Nous pensons ici plus particulièrement aux Indiens et aux Métis de nos provinces de l'Ouest.

Ce n'est un secret pour personne que la presque totalité des Indiens et Métis constitue l'élément le plus pauvre et le moins favorisé de notre population. Toute proportion gardée, ils souffrent aussi, en bien des cas, d'une profonde misère spirituelle et morale, dont trop souvent on les rend presque exclusivement responsables.

A l'exception du groupe méritant de missionnaires religieux et religieuses (de langue française pour la plupart) et de quelques autres personnes, médecins, infirmières, assistants sociaux, enseignants et officiers du gouvernement, qui s'efforcent par tous les moyens de promouvoir le relèvement humain et économique des populations indiennes et métisses, quelle est l'attitude des autres blancs? Quel degré de compréhension et de confiance sont-ils prêts à concéder à l'Indien, au Métis? Quelle possibilité d'emploi veulent-ils leur accorder? La justice du blanc n'aurait-elle pas parfois les bras plus longs pour l'Indien que pour le blanc? Les méthodes d'éducation établies par les blancs ne seraient-elles pas d'une rigidité excessive envers la mentalité du jeune Indien ou Métis?

Nous pourrions prolonger indéfiniment cette interrogatoire. Qu'il suffise de nous poser, à nous les blancs, une dernière question. Sur quel ton prononçons-nous le mot "métis", par exemple; ou encore, pourquoi, chez les Canadiens français, persiste-t-on à dire "sauvage" au lieu d'"indien"?

Sincèrement, nous les Canadiens à peau blanche, sommes-nous tellement à l'abri de tous préjugés raciaux envers nos propres concitoyens, les Indiens et les Métis? Avant de regarder au sud, par-dessus la frontière, ne serait-il pas opportun d'examiner notre comportement envers d'autres Canadiens comme nous mais dont la pigmentation est différente?

"Avant de juger mon prochain, disait une vieille prière indienne, faites, Grand Esprit, que je marche dans ses propres mocassins!"

J.-P. A.



Pâques fleuries! De la blancheur éclatante du lis au mauve discret du crocus, tout dans la nature invite à communier au renouveau du printemps, à y goûter un regain de vie et d'enthousiasme. (Cliché Winnipeg Free Press)

Les 55 ans du DROIT

N.D.L.R. — Nos lecteurs seront certes heureux d'apprendre cet anniversaire du quotidien "Le Droit" d'Ottawa.

Quotidiennement, depuis 55 ans, LE DROIT s'est fait l'avocat et le défenseur des francophones de l'Ontario, de ceux de l'Ouest du Québec et même du Canada entier. En ce jour anniversaire, qu'il soit permis de rendre hommage aux pionniers et aux devanciers qui, souvent, ont oeuvré dans des circonstances très difficiles, pour ne pas dire pénibles.

Le travail des devanciers et la lutte du DROIT en faveur du français et des francophones s'oublient trop volontiers. Sans aigreur, ajoutons qu'un certain snobisme pousse même de très honnêtes gens à bouder non seulement LE DROIT, mais même tous les journaux francophones. Dans leur milieu, il fait très chic de se présenter au travail un journal anglais à la main. Ces mêmes gens, très souvent, tiennent mordicus à parler français, à travailler en français et à vivre en français.

Inconscients, ils oublient que si ce leur est aujourd'hui possible, c'est aux journaux de langue française qu'ils le doivent, au DROIT en particulier dans le cas des employés de la Fonction publique et ceux d'entreprises industrielles ou commerciales où il ne serait jamais dit un mot de français sans les valeureuses campagnes menées par nos prédécesseurs, campagnes que poursuivent les membres de l'équipe actuelle.

Il n'y a pas si longtemps qu'à Ottawa même, il était impossible d'obtenir un mot de français à la compagnie de téléphone. Il en allait de même dans la plupart des grands magasins. Aujourd'hui, si cela est possible, si des Canadiens français ont obtenu de l'emploi dans ces secteurs, c'est au DROIT qu'ils le doivent.

Est-il besoin de rappeler que dans la Fonction publique fédérale, le français n'a pris pied que grâce aux luttes d'hommes comme Charles Gautier ou Camille L'Heureux, pour ne rien dire d'autres avant eux, le Père Charles Charlebois, par exemple?

Il ne devrait pas être nécessaire de le rappeler, autant par respect pour nos lecteurs que par modestie, mais on nous pardonnera bien de le faire à l'aurore d'une nouvelle année, ne serait-ce que pour faire ressortir l'importance de la tâche accomplie, en particulier dans le domaine scolaire.

Si grandes qu'aient été les victoires à ce chapitre, force nous est de reconnaître que la bataille n'est pas encore totalement gagnée, tant en Ontario que dans l'Ouest du Québec. En Ontario, au régime à peu près satisfaisant de l'enseignement primaire manque encore cet élément de justice en vertu duquel les écoles séparées pourraient obtenir leur part des impôts des sociétés commerciales et industrielles. Il est vrai que par des manoeuvres et mesures législatives, Toronto compense d'une part ce que le sectarisme l'empêche de donner d'autre part, mais cela ne saurait procurer totale satisfaction.

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, la justice s'annonce enfin à l'horizon, mais nous ne saurions avoir de repos aussi longtemps que ne nous seront pas connus les projets précis de Queen's Park.

Que dire maintenant de l'Ouest du Québec où les Canadiens français vivent en marge de tout ce qui est justice et bon sens alors que leur gouvernement provincial n'aurait qu'un mot à dire pour changer leur situation du tout au tout? Le sort des francophones du Pontiac, par exemple, est plus révoltant que ne peut l'être celui des francophones de Saskatoon, car être traités en étrangers par les gens de sa propre famille linguistique blesse plus que l'être par des anglophones plus ou moins hostiles au français.

Comme on le voit, la tâche du DROIT n'est pas terminée, mais c'est tout de même avec courage et confiance que nous entreprenons une nouvelle année.

Marcel Gingras
(Le Droit)

Les deux Viet-Nam

Dans son livre "Les deux Viet-Nam", M. Bernard Fall établit son argumentation sur quatre points:

1) Le régime supposément non-communiste du Sud Viet-Nam ne présente pas suffisamment de différence avec son homologue communiste du Nord, pour qu'il y ait un véritable enjeu auprès de la population. Il parle ici de la liberté;

2) Les Occidentaux, c'est-à-dire Américains et Sud-Vietnamiens, ne paraissent pas avoir de philosophie propre à proposer pour contrer le communisme;

3) Les Américains et leurs alliés sont obligés de "gagner" au Viet-Nam, tandis que les rebelles vietcong et leurs assistants nord-vietnamiens peuvent toujours compter sur le temps qui joue pour eux;

4) Enfin, les Américains sont coupables au Viet-Nam d'erreurs qui "furent les conséquences de leurs vertus", plutôt que d'une authentique mauvaise volonté. Les Etats-Unis, écrit par deux fois M. Fall, sont incapables de "lâcher" un allié qui a déjà reçu leur investiture.

Traduction d'une oeuvre publiée aux Etats-Unis il y a quatre ans, ce livre ("Les deux Viet-Nam") publié à Paris, par la Librairie Payot, fin 1967, est probablement le meilleur volume en français sur ce sujet d'une débordante actualité.

C'est l'histoire du Viet-Nam, avant comme après sa division au 17e parallèle en 1954. L'auteur lui-même insiste sur cette orthographe du mot Viet-Nam en deux mots. Les "Viet" ont été depuis toujours les habitants de ce pays; le mot "Nam" (Sud) indiquant seulement une connotation géographique: au sud de la Chine.

Le Viet-Nam impérialiste

Le livre se divise en trois parties. La première traite du fond commun aux deux Viet-Nam, ou aux deux "zones" vietnamiennes actuelles; la deuxième, de la nature et de la naissance de la République démocratique du Nord Viet-Nam, la troisième, de la révolte dans le Sud.

Dans la première partie, M. Fall décrit d'abord les menées impérialistes de la Chine contre le Viet-Nam, puis celles des Viet-Namiens contre leurs voisins (Laos, Cambodge, Thaïlande), avant de tomber eux-mêmes sous la coupe des Français à la fin du 19e siècle. Ce sont toutes des situations qui expliquent encore certaines méfiances aujourd'hui.

La guerre d'Indochine offre ensuite le lien entre la fin de cette première partie et les premiers chapitres de la deuxième. Cette bataille impérialiste, menée par les Français de 1947 à 1954, avait pour but de rétablir leur domination sur leur Empire sabordé par les Japonais. Cependant, elle s'est soldée par un échec. Le chef du Viet-Minh, M. Ho Chi Minh, a capitalisé, à Genève, autour de la table des négociations, les fruits de la victoire militaire qu'il avait acquise contre les Français, quelques semaines plus tôt, à Dien Bien Phu.

De la R.D.V.N., M. Fall affirme qu'elle "n'est pas un Etat à parti unique" (p. 124); mais il ne fait aucun doute, dans son esprit, que les communistes y détiennent le véritable pouvoir. La R.D.V.N. a à son crédit de nombreuses réalisations économiques et techniques. Les bombardements américains commencés depuis 1965, encore que mortellement destructeurs, n'ont pas altéré la volonté de combattre du Nord Viet-Nam. Aucun signe de fléchissement ne vient de Hanoï.

La révolte dans le sud

Pendant ce temps, la guerre et l'escalade se continuent dans le Sud.

Guerre? Plutôt "révolte", adopte M. Fall. Les combattants vietcong sont pour la plupart des paysans sud-vietnamiens révoltés contre le gouvernement de Saigon. A son pis, sous le règne de l'ancien président M. Dien, assassiné en nombre 1963, celui-ci est décrit par l'auteur comme "une sorte de 'dictature populaire' anti-communiste" (. 288). Toutefois il admet volontiers, outre la présence de réguliers nord-vietnamiens au Sud, la dépendance militaire de l'appareil du Front national de libération (F.N.L.) vis-à-vis de Hanoï.

Quant aux efforts déployés par les Américains et leurs alliés, M. Bernard Fall se borne surtout à constater que ceux-ci ont été jusqu'ici sans succès. Il faudrait, selon lui, beaucoup plus d'hommes pour vaincre les Vietcong dans les étapes d'une guerre révolutionnaire, à laquelle les troupes américaines ne sont pas habituées. Or les Etats-Unis, telle la France des années creuses de 1953-54, voudront-ils accepter ces sacrifices supplémentaires? A son avis, Washington, accorde trop d'importance à la guerre militaire et pas assez à la guerre psychologique.

D'abord négocier

Un règlement pacifique reste donc la seule solution à l'holocauste vietnamien qui se poursuit maintenant depuis au-delà de 25 ans. En cela, M. Fall reste fidèle à ses origines. Français, il a étudié et enseigné aux Etats-Unis, jusqu'à sa mort sur une mine vietcong, le 21 février 1967, dans un voyage d'étude au "véritable Viet-Nam"... Il était reconnu comme "le" spécialiste de la question vietnamienne.

"Mais avant qu'il puisse être question d'une forme ou d'une autre d'apaisement, écrit-il à la fin de son livre, il faut suivre le chemin difficile qui mène à la table ronde, sans qu'aucun des partenaires ait l'air battu d'avance... On peut arriver à faire payer à Hanoï le prix maximum de ces négociations (la diplomatie est là pour ça), mais, si l'on essaye de passer outre aux négociations, on s'expose à une situation nouvelle, qui sera certainement qualifiée d'échec" (p. 468).

La France, aussi, selon lui, devrait s'affairer davantage à rechercher cette solution plutôt qu'à critiquer tout le monde.

Germain Dion
(Le Droit, 2-4-68)

Lénine et la Presse

Incontestablement Lénine croyait à la presse; d'ailleurs il se considérait comme journaliste et c'est la profession qu'il indiquait sur ses papiers d'identité. Il y a une demande écrite d'octobre 1918 que la "Pravda" a publiée: "Je vous prie de bien vouloir m'admettre comme membre du Syndicat des journalistes soviétiques. Signé: Vl Oulianov (Lénine)".

Dans la période qui précéda la Révolution d'octobre, il travaillait dans les journaux bolcheviks "Iskra, Vpered, Proletarii et Pravda". Sa soeur, Maria Oulianova, à partir de mars 1917 et jusqu'en 1929, fait partie de la rédaction de la "Pravda".

Quelques mois après la victoire de la Révolution, dans un article intitulé "Les tâches immédiates du pouvoir soviétique", il réserve une place importante à la presse, ses méthodes et ses formes dans la perspective du nouveau régime. Lénine voit dans la presse l'organe par excellence de l'éducation économique des "masses". D'autre part, il veut une presse de participation et revient souvent sur l'idée que les journaux ne seront vivants qu'à partir du moment où pour cinq rédacteurs professionnels il y aurait cinq cents ou cinq mille collaborateurs amateurs. Quant à Maria, elle répète qu'"il faut faire en sorte que tout ouvrier devienne correspondant, qu'il informe les journaux de son travail et de celui de son entreprise et participe ainsi à rapprocher le parti des masses et inversement".

Le médecin devant la loi

Sous la plume de Michel Lord, La Presse publiait le 20 mars dernier un compte rendu du colloque de la Société médicale de Montréal qui avait comme thème "le médecin devant la foi".

Parmi les conférenciers se trouvaient le Dr Karl Stern, le Dr Michel Dansereau, le Dr P. Emile Legault et M. Claude Ryan, directeur du "Devoir".

Le Dr Stern, psychiatre et écrivain bien connu, avait intitulé ses propos: "Psychanalyse freudienne et valeurs chrétiennes".

Le Dr Stern ne conteste pas la valeur de la psychanalyse freudienne. Il explique cependant la résistance de la plupart des chrétiens à sa psychanalyse par la philosophie exposée par le célèbre fondateur de la psychanalyse moderne dans divers ouvrages.

Freud était un philosophe athée qui avait adopté le principe réductiviste dans le traitement des valeurs surnaturelles. Il explique l'idée de Dieu par l'image d'omnipuissance que se fait l'enfant de son père. Devenu adulte, ne reconnaissant plus cette image du père, l'homme est porté à projeter cette image sur le ciel.

Donc, selon le conférencier, Freud ramène la transcendance à l'ordre naturel, renversant ainsi la philosophie classique illustrée par Platon qui voyait, lui, dans l'image du père un pressentiment de Dieu chez l'enfant. Qui a raison?

Par sa théorie paradoxale de la sublimation, Freud prouve lui-même, selon le Dr Stern, que la philosophie classique est dans la vérité.

Le problème de la culpabilité fait naître une autre controverse qui éloigne les croyants de la psychanalyse. On dit volontiers: il n'y a plus de péchés, que des maladies.

Le conférencier pose le problème de la façon suivante.

Il faut différencier culpabilité morbide et culpabilité objective. Nombre de psychiatres incroyants estiment que le catholique ne peut être un bon psychiatre, car sa foi le porte à juger son patient, alors que le diagnostic exige un climat de non-jugement. Mais, il existe plusieurs climats de non-jugement, celui du relativiste qui refuse tout critère de jugement et celui du croyant qui adopte le principe du "ne juge pas". Le médecin chrétien peut devenir objectif vis-à-vis son patient antisocial par exemple en se sachant pire lui-même que celui-ci. Ceux qui ont obtenu des succès éclatants auprès des délinquants ne les jugeaient pas, mais ils les aimaient et les acceptaient.

La sexualité freudienne

Les chrétiens qui refusent la sexualité freudienne, a soutenu d'autre part le Dr Stern, sont des jansénistes ayant conservé ce vieux fonds manichéen pour lequel la sexualité est un mal.

Freud n'a fait que constater l'existence d'un lien profond entre tous les instincts. Il s'agit d'un problème scientifique ne relevant pas de la foi.

La psychanalyse freudienne a démontré que l'enfant est uniquement un récepteur passif de l'amour. Plus tard, il pourra donner activement. Le nourrisson ne peut tolérer non plus le moindre rejet. La maturité lui apprendra non seulement à aimer, mais à tolérer qu'on le rejette.

Freud est très près de la théologie chrétienne qui a fait du saint celui qui peut non seulement aimer avec force, mais accepter d'être rejeté par les autres. C'est ce qu'a fait le Christ infiniment.

(Suite à la cinquième page)

Les étudiants du Collège, vus par un Français

(suite)

— II —

Pendant ce temps, il avait bien fallu mettre tout ce petit monde au travail. L'étudiant n'est-il pas un jeune travailleur intellectuel? Jeunes, les étudiants du collège le sont incontestablement. Travailleurs? On en trouve encore. Et oui! Chacun de nous connait ces élèves studieux, au beau front pâli par les veilles, irrémédiablement penchés sur leurs copies, graves et silencieux, comme Pascal enfant qui combattait ses maux de tête en faisant de la géométrie.

L'étudiant travailleur se distingue d'ailleurs fort peu, extérieurement, de son voisin, "l'étudiant qui a peur d'être interrogé en classe" et qui, lorsque le maître lance une question perfide, plonge immédiatement le nez dans ses notes et fait semblant d'être absorbé par un angoissant problème métaphysique. Puis, lorsque le héraut de la classe a répondu d'une voix assurée, le doute méthodique s'évanouit et la digestion reprend son cours normal. Oh! certes, ce n'est pas cet étudiant tout timide qui troublerait le professeur par un feu roulant de questions.

Nous le connaissons, cet étudiant terrible, toujours le doigt levé, au fond de la classe; toujours et inévitablement en retard d'un paragraphe. "Pardon, monsieur, pourriez-vous redire ce que vous avez dit il y a 5 minutes?" On ne peut certes à la fois conter fleurette à sa voisine timide et rougissante et suivre les subtilités des mécanismes de l'économie anglaise. Parmi les poseurs de questions, on trouve aussi le brave étudiant sincère, mais qui ne comprend pas. Son beau regard clair est toujours voilé par les brumes de l'incompréhension massive. Enfin, il y a l'étudiant malin, qui veut savoir si le professeur a vraiment compris ce qu'il enseigne, ce qui pour le maître ne fait aucun doute.

L'étudiant endormi est de tout repos. Tête posée sur les bras croisés, il dort du sommeil du juste. Il a payé son cours: $75.; il veut être tranquille pour ce prix-là. Il ouvre parfois un oeil, et le referme bien vite, dans un bâillement déchirant, à faire croire qu'il a passé la nuit à travailler très fort. Mais, on ne sait comment, lorsque la sonnette a retenti, il arrive toujours à sortir le premier de la classe.

Son collègue, l'étudiant syndicaliste, est beaucoup plus agité. Il a constamment quelque chose à demander, une diminution. Il trouve les devoirs trop longs avant de les commencer et essaie, par des questions habiles, de limiter le champ de ses recherches, jusqu'à le réduire à la dimension d'un petit jardin. "Faut-il parler de ceci? Est-ce que c'est vraiment utile de mettre ça? On n'a jamais fait de devoirs aussi durs avant, non, non! Pas beaucoup de pages, j'espère? Quoi, il faut lire 600 pages de Chateaubriand! C'est décourageant, j'aime mieux aller jouer aux cartes. Ah! la bibliographie, faut-il indiquer la bibliographie?"

L'étudiant épisodique apparait de temps en temps en classe. Il ressemble à une collection de journaux dont il manque les meilleurs numéros.

Enfin, comment ne pas saluer le plus charmant de tous, l'étudiant printanier, celui qui, même en plein hiver, garde le flambeau allumé au coeur? Il présente, suivant les semaines, sa brochette de jeunes étudiantes, admiratives et changeantes. Parfois, nonchalant, il traine au "Béréfi"; parfois, l'oeil hagard, il hante, d'un pas saccadé, les couloirs du collège à la recherche de son gibier: les étudiantes . . .

Les étudiantes! j'allais les oublier! Et pourtant, elles ne manquent pas une occasion de se faire remarquer; elles ont du mérite à réussir. Comme elles sont toutes jeunes, intelligentes et jolies, il leur faut déployer des prodiges d'ingéniosité pour se dégager de la masse aérienne et gracieuse de leurs compagnes.

L'un des moyens les plus employés pour attirer l'attention des êtres barbus et forts qui hantent leurs rêves, c'est la collection de robes, la présentation de mode en quelque sorte. C'est fou ce que trois morceaux de chiffons colorés transforment une élégante créature. Certaines vont même jusqu'à croire que moins il y a de chiffon, plus il y a de succès. Et vous avez tous vu ces ingénues venir tourner deux ou trois fois sur elles-mêmes devant l'austère bureau professoral pour faire admirer gentiment les mini bouts d'étoffe qui les décorent.

(Suite à la septième page)

L'adhésion requise par les enseignements provisoires de l'Eglise

Dans la prédication et la catéchèse, on ne doit en aucun cas émettre des opinions contraires à ces enseignements doctrinaux provisoires de l'Eglise. Mais dans certaines circonstances, on doit informer les fidèles de la nature et de la portée limitée de ces enseignements. Ce sujet a déjà été abordé. S'il en est qui croient pouvoir s'en tenir à leurs opinions personnelles, qui prétendent posséder dès maintenant les meilleures intuitions sur ce que sera l'Eglise de demain, qu'ils se demandent en toute sincérité devant Dieu et leur conscience si l'étendue et la profondeur de leurs connaissances théologiques sont suffisantes pour qu'ils puissent se permettre de s'écarter en théorie et en pratique de l'actuel enseignement du magistère de l'Eglise. Il n'est pas exclu en soi que cela soit possible, mais le présomptueux qui dit un peu trop vite qu'il sait mieux que tout le monde devra un jour en rendre compte devant le tribunal de Dieu.

Si un catholique veut adopter une attitude droite à l'égard de la foi, il doit faire des efforts sérieux pour estimer d'une façon positive et pour faire siens également les enseignements temporaires de l'Eglise. De même que dans la vie profane il prend des décisions graves sur la base d'indications que d'autres lui donnent en toute conscience sans lui en garantir l'infaillibilité, de même, à l'égard de l'Eglise, il ne doit pas avoir honte ou s'estimer lésé s'il fait confiance à l'enseignement de l'Eglise, même s'il sait qu'il n'a pas une valeur définitive. Il est possible que dans certains cas le développement de la doctrine de l'Eglise progresse trop lentement. Mais un tel jugement ne peut être porté qu'avec prudence et modestie. Dans une Eglise faite d'hommes soumis aux lois de l'histoire, le développement demande du temps, car il ne peut aller plus vite que ne le permet le maintien de la foi sans lui faire subir des déperditions.

Nous ne devons pas craindre de ne pas répondre aux exigences des temps en nous conformant à la pensée de l'Eglise. Les graves problèmes de notre temps, auxquels nous devons donner les réponses inspirées par notre foi, nous demandent souvent de repenser les vérités de la foi. Des accents entièrement nouveaux peuvent ainsi être donnés. Mais cela ne veut pas dire que la foi soit remise en cause. Il s'agit bien plutôt d'approfondir les vérités révélées et la doctrine de l'Eglise. Nous sommes en effet profondément persuadés — et l'expérience nous le confirme — que si nous comprenons notre foi dans l'esprit de l'Eglise et si nous nous efforçons constamment de l'approfondir, nous n'avons pas à renier une vérité à cause de notre foi catholique, ni à renier notre foi catholique à cause d'une vérité.

(Extraits d'une lettre des évêques allemands)

La vente des journaux en France

En 1966, pour la seule presse parisienne, 2 milliards 750 millions d'exemplaires ont été diffusés, soit 400,000 tonnes de journaux répartis en 1,500 titres de poids, de format, de périodicité et de prix différents, destinés à 50,000 postes de vente en France et dans le monde et donnant un chiffre de vente d'environ 1 milliard 600 millions de francs.

Les problèmes posés aux messageries par le temps (il faut, en cas de pluie, livrer davantage d'exemplaires aux points de vente du métro et moins aux kiosques extérieurs), les déplacements de vacances, les augmentations de tirage nées de l'événement (assassinat du Président Kennedy, par exemple) sont résolus aujourd'hui par des ordinateurs de grandes dimensions qui permettent de réduire la marge des invendus.

Pour mieux faire connaitre la presse française à l'étranger, l'Union nationale des éditeurs exportateurs de publications françaises a organisé, en 1967, cinquante-cinq expositions dans vingt-trois pays. Le département "étranger" de la librairie Hachette, qui diffuse livres et journaux, a fait passer, en dix ans, son chiffre d'affaires de 16 à 60 millions de francs.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Les touristes visitant les E.-Unis recevront une carte d'hospitalité

WASHINGTON — A partir du 1er mai, les touristes arrivant aux Etats-Unis recevront une "carte d'hospitalité" qui leur donnera droit à de nombreuses réductions de prix pour leurs déplacements, leur logement et leurs achats.

Cette carte sera remise aux touristes par les compagnies aériennes, les compagnies maritimes ou les agences de voyage. Elle sera validée par les services d'immigration à l'arrivée aux Etats-Unis et sera valable pendant 90 jours.

Elle donnera droit à une réduction de 50 pour cent sur le prix des billets d'avion à l'intérieur des Etats-Unis et à diverses autres réductions sur les locations de voiture, les billets de chemins de fer, les chambres d'hôtel et dans les magasins. Ces avantages accordés aux touristes avaient été annoncés il y a quelques semaines.

La carte — bleu, blanc et rouge — porte sur une face l'inscription "visitez les Etats-Unis" et le message suivant:

"Le président et le peuple des Etats-Unis vous souhaitent la plus chaleureuse bienvenue et vous présentent leurs meilleurs voeux pour une visite agréable et mémorable aux Etats-Unis."

Sur l'autre face seront inscrits le nom du détenteur, son pays de résidence, son numéro de passeport, le cachet des douanes et le nom de la compagnie ou de l'agence ayant remis la carte. L'écusson "visitez les Etats-Unis" sera affiché dans tous les magasins et agences des compagnies qui participent au programme et accordent des réductions aux touristes.

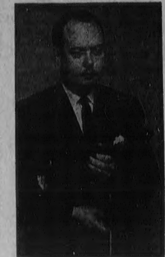
Les Américains résidant à l'étranger auront également droit à la "carte d'hospitalité". Certaines des réductions ne seront accordées qu'aux personnes résidant en dehors de l'hémisphère occidental.

Réunion de l'A.P.M. de la paroisse Cathédrale

Pour faire suite à un film sur "Les drogues et leurs effets" qui a été montré récemment à l'Institut Collégial Louis Riel, l'Association Parents et Maîtres de la paroisse Cathédrale de St-Boniface présentera ce même film, suivi d'une discussion sous forme de panel, à sa prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 18 avril, à 8 h. 30 du soir, au gymnase de l'école Marion.

On invite fortement tous les parents à cette réunion afin qu'ils se renseignent sur ce problème dans notre milieu.

Communiqué



Le second concert de l'Orchestre international des Jeunes aura lieu à la Salle de Concert de Winnipeg le samedi 4 mai. On y entendra le "Greater Winnipeg Schools Symphony Orchestra", sous la direction de M. Arthur Polson (ci-dessus), et l'"Edina High School Orchestra" de Minneapolis. Ce groupe de jeunes musiciens s'est mérité plusieurs prix aux Etats-Unis. Quant à l'orchestre des jeunes de Winnipeg, il vient de gagner le trophée Errick F. Willis au Festival de Musique du Manitoba. En plus de diriger l'orchestre des étudiants de Winnipeg, M. Polson est maître de concert de l'orchestre symphonique de Winnipeg et de l'orchestre de Radio-Canada (Winnipeg).

L'assassiné du 4 avril

Que voulais-tu prouver, apôtre de la gloire,
Sublime champion de cette race noire,
Ne désirant pourtant qu'une place au soleil?
Oh! cherche en l'univers vainement, ton pareil.

Au temps de la Passion, solennelle, triste et sombre,
Comme Lui, tu gravis un cruel Golgotha,
Le ciel s'est obscurci, lorsqu'un traître dans l'ombre
Décida, par le feu, que ta vie s'achevât.

Mais au plus haut sommet de la Terre Promise
Ton nom restera là et ta mémoire aussi,
Du prix de ta rançon que ton sang s'éternise
Tout comme le Seigneur ta vie fut pour... autrui!

MANIE TOBIE

Le meurtrier de King court toujours

Plus d'une semaine après l'assassinat à Memphis du pasteur Martin Luther King, l'enquête de la police locale et celle du FBI ne paraissent guère progresser.

C'est du moins ce qui ressort des informations, parfois contradictoires, recueillies par la presse ou qui lui sont fournies par les enquêteurs. L'embarras, pour ne pas dire le désarroi, de la police dans cette affaire révèle un certain manque de coordination chez les enquêteurs.

Ce manque de coordination se reflète dans l'opération déclenchée à Miami contre un certain Eric Starvo Galt, qui passe pour être le propriétaire de la voiture "Mustang" de couleur blanche trouvée abandonnée depuis une semaine dans une rue d'Atlanta. La demande de recherche expédiée à Miami au sujet de Galt était annulée quatre heures plus tard sans qu'aucune explication ne soit fournie au public.

Il semble que le nom de Galt fut connu de la police bien avant la découverte de la "Mustang" blanche en tout point identique à celle utilisée par l'assassin de King après son forfait.

Les recherches en vue de retrouver le dénommé Galt se sont étendues, outre à Memphis, à Washington, Miami, Atlanta et Birmingham. Les pistes sont si brouillées au sujet de Galt, un marin en chômage, que certains commencent à croire que celui-ci a commencé à brouiller les cartes dès septembre dernier dans le but de créer un personnage du nom de Galt. Tout ce que cet homme a déclaré sur son passé quand il a demandé un permis de conduire le 2 octobre 1967 en Alabama est faux, ont découvert les enquêteurs.

Pour leur part, les pensionnaires de la maison de chambres où a logé l'assassin de King ont tous été interrogés à plusieurs reprises par le FBI, mais aucun n'a pu se prononcer avec certitude devant les portraits-robots qu'on leur présentait.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes
(3e série)

Western Paint	17 -10
Club Belge no 2	16 -11
Club Belge no 1	15½-11½
CKSB	15 -12
The Blues	15 -12
Can. de Naissance	14½-12½
Chez Huot	14 -13
Cercle Ouvrier	14 -13
Cercle Ouvrier	14 -13
Seals	12 -15
Marion	11 -16
Medo-Land	10½-16½
Twin Cities Painting	7½-19½

Haute partie d'équipe:
CKSB 894
Hautes 3 parties d'équipe:
Marion 2583
Haute partie individuelle:
Guy Marion 233
Hautes 3 parties individuelles:
Norm. Dubé 604

Un Californien découvre comment renouveler les dentiers

BAKERSFIELD, Calif. — Une récente découverte appelée "Acryline", voilà la grande nouvelle. Ceux qui s'en servent affirment qu'elle ajuste les dentiers si parfaitement, qu'ils n'en peuvent rien croire. Acryline emploie un principe nouveau et sensationnel: celui du vide. Acryline flotte au-dessus du dentier et forme un solide sceau d'air. Les clients disent qu'ils ont désormais l'impression d'avoir leurs dents naturelles. Cette sensation étonnante dure jusqu'à six mois, avant qu'une autre couche soit nécessaire. On peut se procurer Acryline dans toutes les pharmacies.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes dont les noms suivent:

M. Fernand Rondeau, St-Léon, du 19 avril.

M. Pierre Lemay, rue Goulet, St-Boniface, du 22 avril.

M. Louis Gagné, St-Pierre, du 23 avril.

Stages et sessions de perfectionnement en France

QUEBEC — Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec est disposé à offrir des bourses pour permettre aux spécialistes québécois intéressés d'effectuer des stages de coopération technique en France, stages "groupés" que la Direction de la coopération technique du ministère prépare activement avec la collaboration de l'A.S.T.E.F. (Association pour l'organisation des stages en France).

Ces stages comportent des programmes dressés à l'avance par l'A.S.T.E.F., avec une partie d'enseignement théorique et une partie d'applications pratiques. Le nombre des participants et les qualifications requises sont déterminés avec précision pour chaque groupe.

Ces stages s'adressent surtout à des spécialistes qui disposent déjà d'une expérience professionnelle et désirent approfondir leurs connaissances et développer leur expérience au contact des industries, techniques et grands services publics français, c'est-à-dire à des hommes qui occupent déjà des postes de responsabilité dans les entreprises et services publics ou dans la vie économique du Québec; mais exceptionnellement, les stages sont aussi destinés à certains étudiants désireux de poursuivre leurs études universitaires.

Les stages en préparation au ministère des Affaires intergouvernementales permettront la spécialisation dans des domaines aussi divers que: l'énergie atomique, l'électricité, les télécommunications, la construction, les techniques frigorifiques, les corps gras, l'exploitation portuaire, la formation coopérative, la planification, l'aménagement régional et foncier, la normalisation, etc.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ligue de 5 quilles

En roulant trois parties au-dessus de leur moyenne, les membres de l'équipe A. Girard se sont assurés du quatrième quart. Félicitations au capitaine pour ses 774 points!

Equipe	Points
A. Girard	100
G. Manaigre	83
Arm. Jeanson	82
H. Sala	78
D. Nolin	76
R. Fontaine	62
Art. Jeanson	57
T. Girard	49

Vendredi prochain, à 6 h. 30, auront lieu les grandes finales entre les gagnants des quatre séries pour le championnat de la ligue. Les quatre autres équipes se mesureront dans le concours de consolation.

Marchoton

Le 27 avril approche rapidement. Le nombre des marcheurs dépassera-t-il les huit cents comme le prétend le "Register"?

Le départ se fera de l'école du Précieux-Sang, à 9 h. a.m. S. H. le maire J. Guay et le grand chevalier du Conseil Goulet, le frère Philippe Jeanson, batteront la marche. Puis les marcheurs suivront par groupes de cinquante, à deux minutes d'intervalle. Il y aura des vérificateurs à plusieurs endroits le long du trajet et des rafraîchissements seront servis au Club Champlain, à mi-chemin du parcours. Six membres du Corps Ambulancier St-Jean feront la surveillance pendant la marche de 15 milles.

Des trophées seront accordés au garçon, à la jeune fille et à la classe qui auront ramassé la plus grosse somme d'argent.

Bonne chance aux organisateurs! Bon souffle aux marcheurs!

Rigoletto

La maladie du coeur détruit et estropie le personnel de direction et efface des années d'investissement en main-d'oeuvre spécialisée.

Chronique de CBWFT

Jeudi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Entretien sur la sexualité humaine, avec le docteur Franx Manouvrier et Huguette Proulx. Médecine préventive, avec Françoise Faucher. Billet d'éducation politique, par Louis Martin.

Les Cavaliers de la route, 7 h. 30. "Le repaire des voleurs". Deux gamins se hasardent dans une usine désaffectée qu'un voleur utilise comme repaire.

Vendredi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Emission spéciale sur les religieuses avec des religieuses de différentes communautés, sur l'enseignement et le régime hospitalier, et la désaffection des jeunes filles envers la vocation religieuse.

Samedi

Les Marionnettes, 5 h. Tartare en Cracovie. Au royaume des souris. Aventures dans un bois. L'araignée et la souris.

Du sport et des hommes, 8 h. 30. 32e tournoi des maîtres du golf, du Augusta National Golf Club.

Le Golf et ses étoiles, 9 h. 30. Classique du golf CBS. George Archer et Doug Sanders affrontent Miller Barber et Bob Charles (quart de finale).

Dimanche

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Invité: M. John Howard Griffin, auteur de nombreux livres et articles sur la religion et la ségrégration raciale.

Au coeur du temps, 9 h. "La fin du monde". En 1910, un astronome prédit qu'une comète frappera la terre et amènera la fin du monde. Nos deux héros sont reportés à cette époque et s'inquiètent des deux cents mineurs emprisonnés sous terre à la suite d'un coup de grison.

L'envers des hommes, 10 h. 30. Thème: Le Bonheur. Sa définition par des intellectuels, des jeunes, des jocistes engagés et des assistés sociaux.

Lundi

Jeunesse Oblige, 6 h. 50. "Le club des jnobs". Séquences filmées: le départ des dix gagnants du Concours 28 jours pour la Martinique. Invité: Jean Ferrat.

Chapeau melon, 9 h. "Meurtres à épisodes". Deux tentatives d'assassinat sont commises sur un millionnaire, mais chaque fois sa jolie assaillante semble se moquer de lui en utilisant des armes truquées, qui ne lui causent aucun mal. Ensuite, elle se retire en lui laissant une carte avec ces mots: "Vous venez d'être assassiné".

Mardi

La vie qui bat, 5 h. 30. "Le Carouge". L'hiver est fini. Le printemps est plus doux. Les oiseaux reviennent et sont fort occupés.

Jeunesse Oblige, 6 h. 55. "Musique classique". Animateur: Jean-François Senart. Invité: François Morel.

Moi et l'autre: 9 h. 30. L'espièglerie d'un enfant amène Denise et Dominique à exercer un métier pour lequel elles ne sont pas tellement douées.

Mercredi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Avant-goût de Terre des hommes. Tour du monde de l'opérette. Réalisateur: André Groulx.

Jeunesse Oblige, 6 h. 55. "Les copains d'abord". Thème: Le Cinéma. "Bonni and Clyde". Chansons: "Mon cher-volant" par Jacques Desrosiers, et "Geneviève", interprétée par Claude Gauthier.

D'Iberville, 8 h. "Le soleil d'Afrique". Découragés par la disette qui continue de sévir à la baie d'Hudson, D'Iberville retourne à Québec. Denonville le laisse partir pour la France, car D'Iberville veut aller y chercher un navire qui permettra de ravitailler les forts de la baie James. Arrivé à Versailles, il explique au ministre Seignelay qu'il faudrait déloger les Anglais du fort Nelson qui contrôle tout le trafic maritime.

PETITE NOTE

Grand responsable

M. Louis Perrin, de "Perrin du Manitoba", qui fut le grand responsable du congrès annuel de l'Association des Photographes professionnels du Manitoba, tenu en fin de semaine dernière à Winnipeg, fut élu 1er vice-président de l'Association.

Abris à poissons au fond de la mer

L'Agence japonaise des pêcheries fait l'essai de divers types d'abris au fond de l'océan dans l'espoir de repeupler de poissons les bancs sis au large de son pays. Une pêche intensive a fini, avec les années, par les dépeupler de poissons.

On tente des expériences complexes, comme la construction de divers abris en ciment.

Il y a aussi des expériences plus simples. On emploie de vieux pneus de camions pour élever de l'abalone. On coule de vieux autobus qui servent d'appartements aux poissons. Les résultats ne sont pas encore concluants. Certains autobus ont simplement disparu, emportés apparemment par la force des courants sous-marins. D'autres ont subi une érosion ou ont été tordus. Jusqu'ici, les structures en métal n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

On poursuit néanmoins des expériences, surtout avec des formes en ciment.

La négligence relative aux cigarettes et aux allumettes a causé environ 45 p. 100 des 7,180 incendies que les pompiers de Montréal ont eu à combattre en 1966.

Helena Tesarova termine en beauté la saison des Jeunesses Musicales

C'est en beauté que se terminait, le 8 avril dernier, la saison des concerts des Jeunesses Musicales du Canada à Saint-Boniface. L'on y entendait, à cette occasion, le charmant alto tchèque Helena Tesarova.

Si le timbre de voix de Madame Tesarova n'est pas des plus extraordinaires, il a le grand mérite de s'allier à une vertu d'art qui n'est pas du tout négligeable. Le registre, quoique grave, garde aux notes aiguës leur pleine rondeur et le même velouté qu'au bas de l'octave. S'il fallait déplorer une faiblesse du côté de la spontanéité ou de la chaleur, peut-être l'inscririons-nous au compte de la fatigue à la fin d'une longue tournée, ou peut-être encore au fait que plusieurs des pièces au programme étaient interprétées dans une langue autre que celles pour lesquelles elles avaient été conçues et composées?

Dans un premier groupe, trois mélodies du 18e siècle: "O, cessate di piagarmi" de A. Scarlatti; de Gluck, l' "air d'Orphée" de l'opéra du même nom; et "Plaisir d'amour" de Martini, joie sans cesse renouvelée des mélomanes pour son message empreint de triste langueur.

Suivaient, deux airs de Bach: "O éternité" et "Reste avec moi", livrés dans le climat religieux propre au célèbre cantor de l'église Saint-Thomas de Leipzig.

Cette première partie du programme se terminait avec le "divin" Mozart. Trois lieder intitulés "Chloe", "Ridente la calma" et "Luisa", au caractère dramatique. Enfin, le fameux "Voi che sapete" des Noces de Figaro, qui nous fit désirer entendre l'artiste à l'opéra.

Mais là où Madame Tesarova se montra particulièrement à l'aise, ce fut dans l'interprétation des compositeurs de son pays. L'inspiration très personnelle de Janacek se révèle dans ses "Chants populaires moraves" dont l'artiste tourna pour nous quelques trop courtes pages: "Plume — Incertitude — Adieu — Nostalgie". Par contre, quatre chansons de Martinu, écrites pendant un exil aux Etats-Unis, laissent filtrer la nostalgie du compositeur pour sa campagne natale. C'est ici surtout que perça la profonde compréhension de l'art musical de Helena Tesarova, car tout en faisant état d'intonations de caractère slave, Martinu exhibe à l'endroit des écoles de la musique un non-conformisme susceptible de plaire aux oreilles que fatiguent les traditions de la musique classique.

Le programme régulier se clôt sur quatre "Chansons gitanes" de l'opus 55 de Dvorak, librement traduites ici par "Ma chanson est née"; la "Chanson du triangle"; "Chants que ma mère m'a appris", et la "Chanson du Faucon". On y reconnait aisément la liberté sans restriction des Bohémiens, que l'artiste n'a pas de misère à mettre en lumière.

Le seul rappel est des plus divertissants, et Madame Tesarova accorde sa voix souple à une mélodie espagnole du russe Shostakovitch, qu'elle chante d'ailleurs en tchèque.

Louise Forand, qui tient office d'accompagnatrice, est une pianiste accomplie. Elève d'Yvonne Hubert et lauréate de l'Ecole de Musique Vincent d'Indy des Soeurs des SS.NN. de Jésus et de Marie de Montréal, elle est ensuite allée faire stage à Paris, pour rentrer en terre d'Amérique où, à New York, elle parfait présentement son art. Qu'il nous suffise de dire ici qu'ayant doublé magnifiquement la chanteuse d'un bout à l'autre du récital, elle excella particulièrement dans l'accompagnement du "lied", où voix et musique doivent entrer en communion intime plus qu'aucune autre pièce de chant. Soulignons, en aparté, que Louise Forand manie la langue française de façon impeccable, et qu'elle fait pièces des accusations par trop légères dont ont été récemment la cible d'un haut personnage les ressortissants de "la belle province".

Les membres des J.M.C. de Saint-Boniface désirent remercier vivement la compagnie "Lage Brothers" de Winnipeg pour le piano "Petrof" de fabrication tchèque qu'elle a gracieusement mis à leur disposition.

N.R.

Année record pour la sécurité du transport aérien

MONTREAL — D'après les chiffres publiés par l'Organisation de l'Aviation civile internationale, 1967 a été, de loin, l'année record de sécurité dans l'histoire du transport aérien. Selon la méthode suivie par les statisticiens, qui consiste à calculer le nombre de passagers tués par centaine de millions de passagers-kilomètres sur les services aériens réguliers des 116 Etats membres de l'OACI, le chiffre 1967 de 0,25 est inférieur de 37 pour cent au chiffre de 1966 (0,40 accident mortel pour 100 millions de passagers-kilomètres) et inférieur de 28,5 pour cent au chiffre de 1965 (0,35) qui représentait le meilleur résultat jusqu'ici.

Le nombre absolu de passagers tués sur les services aériens réguliers est tombé de 926 en 1966 à 674 en 1967, tandis que le volume du trafic passagers augmentait de 20 pour cent.

Le rapport de l'OACI fait remarquer que "la tendance à la baisse qui se manifeste à long terme dans le taux de passagers tués, ce taux qui avait donné des signes de stabilisation ou même de légère augmentation entre 1955 et 1960, a diminué depuis lors d'environ 15 pour cent par an et semble devoir continuer à diminuer, bien que probablement à un rythme moins élevé. Au cours des cinq dernières années, cette diminution constante du taux de passagers tués a été suffisante pour compenser l'expansion des services réguliers, de sorte que le nombre des passagers tués n'a pas augmenté (mise à part l'année exceptionnelle 1966), bien que le nombre des accidents mortels soit demeuré à peu près constant et que le nombre moyen de passagers à bord de chaque avion ait augmenté..."

Alouette de Prairie

N.D.L.R. — Voici un compte rendu paru dans le Winnipeg Tribune du 6 avril 1968, sous le titre "The prairie French", par Hugh Connolly.

M'adressant à tous ceux qui s'intéressent aux relations amicales entre les Franco et les Anglo canadiens (sujet passionnant de nos jours), je vous conseillerais de lire un livre d'actualité et de haute valeur qui vient de paraître à la fin du centenaire de la Confédération. Au point de vue social et économique, il révèle un rapprochement possible entre les deux races prépondérantes du Canada.

Cet ouvrage intitulé "Alouette de Prairie", signé de Godias Brunet, écrit en français, a pour sous-titre "Petite histoire des Franco-Manitobains".

L'auteur, sans vouloir chercher anguille sous roche, relate quelques souvenirs de sa vie personnelle enrubannée dans l'histoire des régions qu'il a parcourues et des gens qu'il a rencontrés depuis son arrivée au Manitoba de 1908 jusqu'à nos jours. En d'autres mots, "Alouette de Prairie" reflète un peu l'histoire de chacun de nous en cette contrée ainsi que dans les provinces de l'Ouest canadien.

Traduire et communiquer la pensée de l'autour n'est pas chose facile. C'est pourquoi je n'ai pas voulu me laisser influencer par l'amitié qui nous unit.

Objectivement, il me fait plaisir de recommander ce livre à mes concitoyens de langue anglaise qui ont une connaissance suffisante de l'autre langue officielle.

Car beaucoup d'anglophones, sans parler le français couramment ont étudié cette langue assez bien pour profiter de la lecture de cet ouvrage écrit dans un style clair et sans recherche.

En effet, ce bouquin unique en son genre raconte la vie de famille simple et attachante dans les différentes paroisses qu'il a eu l'avantage de visiter en qualité d'inspecteur d'écoles bilingues. Il nous fait connaître Letellier, St-Laurent, Somerset, Bruxelles, Laurier, St-Lazare, Ste-Rose-du-Lac, voire Kenora, et plusieurs autres endroits...

Il exhorte la jeunesse à continuer, sinon à dépasser l'oeuvre accomplie par leurs ancêtres.

Vous serez envoûté par le récit de l'Odyssée des premiers colons de certaines paroisses où il fait une vivante description des fameux "battages" dans l'Ouest, vers 1912.

Vous y lirez en plus des anecdotes désopilantes entrelardées des figures attachantes de Mgr Langevin, Sir Wilfrid Laurier, le professeur Osborne, J.-A. Marion et quelques autres personnages importants connus chez les nôtres.

Pour me résumer qu'il me soit permis de rappeler les paroles d'Alfred de Musset que M. Godias Brunet a bien voulu citer dans son avant-propos: "Pour écrire à ceux qu'on aime, est-il besoin de tant d'esprit? La plume va, court d'elle-même quand c'est le coeur qui l'a conduit".

L'auteur ne pouvait choisir de plus belle poésie pour exprimer la joie laborieuse qu'il a éprouvée en écrivant ce livre où il y a mis tout son coeur et toute son âme.

(Traduction, Godias Brunet)

La soirée dansante des Jeunes Travailleurs

Le mouvement des Jeunes Travailleurs (section de la Cathédrale) invite les jeunes et leurs parents à une danse sur le thème "Promenade du Printemps" au gymnase Notre-Dame, le dimanche 28 avril, à 9 h. du soir. On entendra l'orchestre des "D-Drifters".

Une invitation toute spéciale est adressée aux parents.

Comité de publicité

Vénus, une terre brûlée

A mesure que les scientifiques scrutent l'univers, on acquiert d'étranges connaissances. Par exemple, la surface de Vénus est d'un noir carbonisé. Dans l'atmosphère de Vénus, des matériaux que nous tenons pour inflammables: bois, papier, tissus, ne brûlent pas; ils produisent de la fumée et deviennent d'un noir roussi en un instant.

Ce phénomène a été confirmé par des expériences qui simulent les conditions atmosphériques de Vénus. Les expériences se font sous les auspices de grandes compagnies qui éditent des journaux et sous les auspices de l'Institut national des métaux, agence du gouvernement japonais.

Jusqu'ici, des expériences complexes répudient la conjecture scientifique selon laquelle tout brûle intensément sur Vénus. La première conjecture se fondait sur des renseignements obtenus d'une étude de Vénus qui a été faite par la sonde-robot de l'Union soviétique, Vénus 4.

En reproduisant l'atmosphère de Vénus dans une autoclave, les scientifiques japonais qui poursuivent cette série d'expériences en sont venus à une grande conclusion.

Il n'y a pas assez d'oxygène sur Vénus; voilà pourquoi rien n'y brûle. Et pourtant Vénus est un enfer de chaleur intense. Voilà pourquoi tout ce qui y existe sous forme de matière est d'un noir roussi.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi

3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
8.00—Commando du désert (C)
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)

Du mardi au vendredi

6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 18 AVRIL

5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Long métrage: "La double enseigne"
10.30—Les Cailloux
11.00—Cinéma: "Le Petit Chose" (Français 1938). Film de Maurice Cloche, avec Robert Lynen, Arletty, Marcel Bary et Gabrielle Fontan. La jeunesse d'Alphonse Daudet.

VENDREDI 19 AVRIL

5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Nuit et jour"
10.30—Saintes chéries
11.00—Cinéma: "Maigret et l'affaire Saint-Fiacre" (Français 1959). Drame policier de Jean Delannoy, d'après le roman de Georges Simenon, avec Jean Gabin et Valentine Tessier. La comtesse de Saint-Fiacre meurt d'une crise cardiaque pendant la messe. Maigret a de fortes raisons de soupçonner un assassin.

SAMEDI 20 AVRIL

2.15—Cours universitaire
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Le golf et ses étoiles (C)
10.15—Les Grands voyages
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Patate" (Français 1964). Vaudeville de Marcel Achard, réalisé par Robert Thomas, avec Jean Marais, Danielle Darrieux, Anne Vernon et Sylvie Vartan. Un homme ne réussit rien dans la vie. Sa seule consolation est l'amour de sa femme. Depuis qu'un vieux camarade l'a surnommé Patate, tout le monde l'appelle ainsi.

DIMANCHE 21 AVRIL

2.15—Cours universitaire
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 22 AVRIL

5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Interpol attaque". Policier d'Enrique Carreras, avec Graciella Borges, Jorge Salcedo et Eduardo Cuitino. Interpol s'inquiète de l'important trafic de drogue dont l'origine semble être le Pérou.

MARDI 23 AVRIL

5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—A la seconde
8.30—A communiquer
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Les enfants d'Hiroshima" (Japonais 1952). Document sur les suites de l'explosion atomique, réalisé par Kaneto Shindo, avec Nokuto Otawa.

MERCREDI 24 AVRIL

5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)



Les Dames Auxiliaires des Sisters of Service organisèrent un "brunch" à l'hôtel Charterhouse le dimanche 7 avril dernier. Cent vingt membres étaient présents. Sur cette photo, on remarque, en avant, Mme Joseph McAlduff, vice-présidente, Mlle M. Bowyer, trésorière, la Rév. Sr Gillis, S.O.S., supérieure, Mme Paul Gingras, présidente sortant de charge, et Mme R. Hummel. La Rév. Sr Denis, S.O.S., du Centre de Pastorale de Winnipeg, conseillère en éducation religieuse, donna une causerie sur l'organisation du Centre. Elle présenta le Centre comme un lieu de consultation et de coordination pour les trois services diocésains: action sociale, renouveau pastoral et cours de préparation au mariage, et l'éducation religieuse à tous les niveaux. Les Dames Auxiliaires présentèrent un chèque de $1,800.00 pour la résidence des jeunes filles des religieuses des Sisters of Service.

Activités culturelles

Théâtre

Le MTC présente jusqu'au 20 avril une pièce d'Edward Albee "A Delicate Balance".

Beaux-Arts

Une exposition des oeuvres du peintre canadien-français de réputation internationale, Alfred Pellan, a lieu à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg jusqu'au 26 avril. C'est la première fois que ses peintures seront en assez bon nombre pour permettre une appréciation réelle du style de l'artiste. D'autres oeuvres d'artistes, canadiens eux aussi, mais s'exprimant dans des domaines artistiques différents, seront aussi exposées. En même temps, des dessins à l'encre, de George Swinton seront exposés.

Les oeuvres des 200 élèves qui suivent des cours de dessin à la Galerie le samedi matin seront en montre du 15 au 19 avril.

Divertissement

Du 16 au 21 avril, à l'aréna de Winnipeg, se déroulera le plus grand spectacle de 1968. Il s'agit du "Mid Canada Boat, Sports and Travel Show". Un spectacle pour toute la famille avec des vedettes internationales.

Musique

La saison prochaine, l'Orchestre symphonique et le Choeur philarmonique de Winnipeg se réuniront en une seule organisation qui sera celle de la Symphonie, nous communique la direction du "Men's Music Club".

Ce choeur est sous la direction du club depuis 39 ans. Selon les nouveaux accords, le président du Choeur deviendrait membre du bureau de la Symphonie.

Union Nationale Française

Départ

Nous regrettons de vous fairt part du départ de M. et Mme Isidore Mercier pour Montréal. M. et Mme Mercier ont été, très longtemps, des membres actifs de l'U.N.F. et ont beaucoup oeuvré au sein de notre comité.

Marchoton

Les Guides et les Scouts de St-Boniface, de la paroisse du Précieux-Sang et de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens organisent une "marche" pour le 27 avril.

L'Union Nationale Française commanditera les enfants de nos membres participant à cette marche. Nos jeunes Guides et Scouts "marcheurs" recevront 10 cents le mille.

Que chaque participant veuille bien faire signer sa fiche d'inscription par le président de l'Union Nationale Française, M. Schmitt, 139, Enfield Crescent, St-Boniface (téléphone: 233-5692).

Le Comité de publicité

Le calendrier universitaire

AVIS

Remise de diplômes aux absents — Date limite: 3 mai. Les étudiants qui ne pourront pas être présents à la Convocation (les 23 et 24 mai) doivent solliciter leur diplôme "in absentia" par écrit auprès de l'assistant-doyen en donnant ses raisons et indiquant leurs intentions. Après la date limite, on exigera la somme de $10.00 à ceux qui désireraient ce privilège.

Logement pour étudiants

On annonce qu'un certain nombre de chambres seront à la disposition des élèves diplômés qui désirent suivre des cours universitaires. Elles seront disponibles du 15 mai au 31 août. Pour obtenir des formules de demande et toute autre information, on est prié de s'adresser à: Mme H. D. Howell, salle 228, Taché Hall ouest.

Cinq Canadiens honorés

Les 23 et 24 mai prochains, l'Université de Manitoba, au cours de sa 89e convocation, décernera des Doctorats honorifiques en Droit à cinq Canadiens de marque.

Ce sont: l'hon. Richard S. Bowles, C.R., lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'hon. juge Samuel Freeman, M. Douglas Chevrier, le col. Edward Churchill et M. Walter H. Johnston. Les quatre premiers sont diplômés de l'université et ont eu des carrières remarquables.

Un fonds M. L. King

Dans toute lutte violente, ce sont les modérés qui ont le plus besoin d'aide. Les partisans du Dr Martin Luther King, Jr., ont besoin de notre appui maintenant. Un groupe d'étudiants et de professeurs de l'université a contacté celle du Dr King à Atlanta pour demander comment se rendre utiles. La réponse est: "des bourses".

Ils cherchent donc maintenant à établir un fonds-capital dont l'intérêt serait offert en bourses. "Privez-vous d'un film pour Martin King" est la devise des organisateurs. On contribuerait ainsi $1.50 chacun. Des montants plus considérables sont demandés aux professeurs et aux autres membres du personnel de l'université, ainsi que du grand public. Des dons de plus de $100.00 ont déjà été reçus. On espère recueillir $39,000. Les chèques doivent être faits au "Martin Luther King Fund" et envoyer au contrôleur, Université de Manitoba.

La Semaine des Chambres de Commerce

MONTREAL — Le président de la Chambre de Commerce du Canada, M. W. M. Anderson, a déclaré que la Semaine des Chambres de Commerce aurait lieu cette année du 21 au 27 avril prochains.

Dans sa proclamation, M. Anderson a fait connaître la teneur d'une communication du Premier ministre du Canada, l'honorable L. B. Pearson, lequel transmet au nom du gouvernement canadien, ses meilleurs voeux aux quelque 850 Chambres de Commerce locales à l'occasion de la onzième Semaine des Chambres de Commerce.

"Cette première année de notre deuxième siècle nous pose à tous des grands défis, et j'applaudis aux efforts de nos organismes bénévoles qui tentent d'améliorer les conditions de vie dans toutes les localités en croissance, vigoureuses et progressistes, qui constituent une promesse d'avenir pour le Canada", a souligné M. Pearson.

Plusieurs programmes et manifestations particulières se dérouleront au cours de la Semaine des Chambres de Commerce en vue de renseigner les citoyens sur le rôle de ces organismes qui favorisent l'essor économique grâce à l'action communautaire.

Le Vatican a commencé l'examen de la Cause de Soeur Marie-Léonie Paradis

SHERBROOKE — C'est le 19 mars 1968 qu'a été ouvert à Sherbrooke le procès apostolique de la Cause de Soeur Marie-Léonie Paradis, fondatrice de la Congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Servante de Dieu

Née à L'Acadie, comté de St-Jean, Québec, le 12 mai 1840, l'enfant était baptisée sous les noms de Marie-Alodie-Virginie Paradis. A peine âgée de 13 ans et 8 mois, la fillette se présentait comme aspirante dans la Communauté des Soeurs de Ste-Croix. Le 19 février 1855, la jeune Alodie Paradis était admise à la vêture. Elle recevait en même temps le nom de Soeur Marie-de-Sainte-Léonie. Le 22 août 1857, elle émettait ses voeux de religion.

Après une série d'obédiences et de changements de maisons, nous le retrouvons à Memramcook, N.B., où elle arrivait en septembre 1874, à titre de supérieure de la petite colonie de religieuses de Ste-Croix, venue de l'Indiana pour prendre charge du soin domestique du Collège St-Joseph.

C'est là qu'en 1880 prenait naissance la Congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille dont le but était bien sacerdotal et apostolique: venir en aide aux membres du Clergé et aux futurs prêtres.

Les commencements de l'Oeuvre furent lents et modestes. Au bout de quelques années, cependant, les sujets se présentant en grand nombre, la fondatrice accepta de voir essaimer ses Filles spirituelles, d'abord dans plusieurs maisons de Ste-Croix du Canada; ensuite, outrepassant les frontières américaines, elles se rendirent dans le Maine, dans le Massachusetts et en Californie. En janvier 1895, elles étaient 90.

Mutation à Sherbrooke

Le 5 octobre de la même année, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille transportaient définitivement leur maison générale et le Noviciat à Sherbrooke. Le 26 janvier 1896, Mgr Paul Larocque, évêque de l'endroit, publiait le Mandement d'Erection canonique, constituant ainsi Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille comme corps religieux dans l'Eglise.

Fin d'une belle vie

En octobre 1907, on célébra solennellement à Sherbrooke les noces d'or de profession religieuse de la bonne Mère Léonie. Le 3 mai 1912, âgée de 72 ans, 9 jours, la Servante de Dieu Marie-Léonie Paradis mourait. La Congrégation comptait alors environ 635 membres.

Actuellement, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille sont au-delà de mille membres vivants, réparties en 82 maisons, dont 58 au Canada, dont 4 à St-Boniface, 17 aux Etats-Unis, 5 à Rome, 1 au Honduras et 1 au Chili.

Le thé des "Jonquilles" à l'hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché invitent cordialement tous les lecteurs de La Liberté et le Patriote à leur thé des "Jonquilles" le dimanche 21 avril prochain, de 2 h. à 5 h. p.m., à la cafétéria de l'hôpital Taché, 500, avenue Taché, St-Boniface.

Mme A.-M. Monnin est l'organisatrice de ce thé avec Mme W. Russell comme co-organisatrice, tandis que les membres qui y participeront sont comme suit: Mmes Marcel Phillipot et Arthur Forstall, à la caisse; Mme Etienne Couture et Mlle Aimée Pelletier, aux tables; Mmes Ann Tarro et John Crosbie, aux rafraîchissements; Mme Alex McKenzie, aux décorations; Mmes L. Lefebvre et Félix Cormier, au recrutement; Mme Thérèse Beck, à l'artisanat; Mme Steve Mallen, à la vente de souvenirs.

La Rév. Sr Tougas, supérieure, ainsi que Mme R. H. McNaughton, présidente de l'auxiliaire, et Mme L. Régnier, vice-présidente, recevront les invités.

Manitoba, en plein élan vers '70!



Le médecin devant la loi

(Suite de la deuxième page)

Le conférencier conclut que la psychanalyse de Freud a enrichi la connaissance de l'homme parce qu'elle rompt avec l'image cartésienne de l'homme. Elle ramène l'amour au premier plan.

La foi du malade

Le Dr Michel Dansereau, lui aussi psychiatre, a abordé le thème en posant la question de la foi du patient en son médecin.

Son exposé fut surtout un plaidoyer en faveur du retour à la chaleur humaine dans les rapports de plus en plus déshumanisés du médecin et du malade. Les malades ont le droit de se plaindre d'être trop souvent traités comme des numéros, a soutenu le Dr Dansereau.

Il faut que revive chez les médecins le sens de leur vocation, qui est de guérir non seulement avec des théories scientifiques, mais aussi avec la confiance inspirée au malade, a affirmé en substance le conférencier.

L'engagement social

M. Claude Ryan a brossé de son côté un tableau critique de la profession médicale dans le Québec d'aujourd'hui.

Il a reproché aux médecins d'avoir fort peu contribué au renouveau de la vie ecclésiale des années récentes et de ne pas s'être intégrés non plus à la vie tout court.

La communauté chrétienne attend d'eux, a-t-il dit, qu'ils contribuent par leur expérience professionnelle et humaine à l'enrichissement de la foi.

M. Ryan a adressé un appel aux spécialistes de la science médicale pour qu'ils s'intéressent aux débats publics comme celui créé par la législation de l'avortement.

Leur apport dans un tel débat pourrait être non pas de confirmer les autorités religieuses ou civiles, mais de les aider à mieux discerner la vérité scientifique afin qu'ils puissent porter un jugement moral plus compétent, a conclu le conférencier.

General Motors estime qu'il en coûte plus de $18,000 en espace, machines et outillage pour installer un employé au travail.

Hausse de la mortalité par le cancer

Voici ce que dit **"Un regard réaliste sur le cancer"**, ouvrage récemment publié par la Société canadienne du cancer: il y a vingt ans, le taux de décès par le cancer se montrait sensiblement le même chez les hommes et chez les femmes; depuis lors, il a monté de 23 p. 100 chez les hommes et de 7 p. 100 chez les femmes.

L'escalade notée chez les hommes a surtout pour cause la multiplication du cancer du poumon, maladie largement évitable. **C'est la cigarette qui a fait monter d'une façon alarmante le nombre des cancers du poumon, au cours des 50 dernières années.** La baisse survenue chez les femmes provient particulièrement de ce que le cancer de l'utérus se rencontre moins souvent.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le jeudi 2 mai 1968, pour la position suivante:

Expéditeur (Dispatcher) — Pointeur (Timekeeper) au magasin du Département du Génie

Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Salaire: $390.00 par mois.
Temps de probation: 6 mois.
Les Candidats devront soumettre des dtéails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — leur scolarité et avoir quelque expérience en dactylographie.
Pour plus amples détails, formules de demande et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 16 avril 1968.

Parlons correctement

Flow Sheet, Flow Diagram
Termes généraux s'appliquant à des schémas de tuyautages variés. Traductions proposées: Schéma de principe, schéma de fabrication.

Follow Up
Définition: S'emploie pour désigner des examens successivement repris d'une même question. Traductions proposées: Rappel, acceptation la plus fréquente; suite, perfectionnement, complémentaire, suivant le cas. Exemples: 1) Le ministère de l'Industrie et du Commerce organise une réunion de "rappel" pour la mission de productivité; 2) Ces journées d'études seront complétées dans quelques mois par un stage de "rappel" et de "perfectionnement".

Listing
Définition: Etablissement de listes sur lesquelles les objets à classer le sont par catégories. Traduction proposée: Listage.

N.B. — Dans de nombreux cas le mot "listing" est employé à tort à la place de "tableau de classement" (en abrégé "tableau") ou d'expressions similaires.

Ainsi dans les phrases: La Société . . . a bien voulu se charger de traduire en "listings" les réponses correspondant à notre enquête. Il a ainsi été fait plus de 200 kg de "listings" sur papier pelure.

Le mot "listings" doit être remplacé par "tableaux".

Loader, Back Loader
Termes des travaux publics. Définition: Petit tracteur muni d'une benne. Cette benne s'abaisse pour prendre directement dans le tas la matière à déplacer (charbon, sable, pierre . . .) puis se relève pour permettre le déplacement. Traductions proposées: Chargeuse, pelleteuse; rétrochargeuse ("back loader").

Management
Définition: Art de diriger, d'administrer. Traductions proposées: Direction (seul); ingénieur-conseil en organisation (management engineer); organisation de la gestion des entreprises (management engineering). Justification: Le mot "management" lorsqu'il est employé seul ne paraît pouvoir être traduit par "direction", quoiqu'il existe des différences profondes entre les modalités de la gestion des entreprises en France et dans les pays anglo-saxons.

Overdrive
Terme de l'industrie automobile. Définition: Terme forgé par les Américains en 1932-1933 pour désigner la surmultiplication imaginée par l'ingénieur français Fleischel. Traduction proposée: Surmultiplication, retour au terme initial.

Oversize, Undersize
Traductions proposées: pour "oversize" — Surcote, surdiamètre, surdimension (mécanique) refus (d'un crible); pour "undersize" — Sous-cote, sousdiamètre (mécanique), passé, passant (d'un crible).

Overstressing, Understressing
Terme de métallurgie. Définition: Etats caractérisant la fatigue d'un échantillon métallique soumis à des efforts. Traductions proposées: Surcharge, "overstressing"; Souscharge, "understressing".

Grands succès de la chanson

Mais Quand Le Matin

Interprète: **Claude François**

Des arbres géants
Couverts de fleurs de sang
Rampent vers moi
Je voudrais fuir
Mais je ne peux pas
Je pousse un grand cri
Je me réveille dans mon lit
Mes mains tremblent
Je n'y peux rien
J'ai peur de la nuit.

Mais quand le matin
Je vois le soleil, le matin
Aussitôt j'oublie
Mes angoisses de la nuit.

Oui quand le matin
Je vois le ciel bleu, le matin
Je respire enfin
Et la vie me revient

Je vole dans le ciel
Je suis bien
J'ai des ailes
Adieu la terre
Mais un éclair
Je tombe comme une pierre
Je me lève d'un bond
Quelqu'un frappe au plafond
J'ai du crier,
Je n'y peux rien,
J'ai peur de la nuit.

Mais quand le matin
Je vois le soleil, le matin
Aussitôt j'oublie
Mes angoisses de la nuit.

Oui quand le matin
Je vois le ciel bleu, le matin
Je respire enfin
Et la vie me revient.

Je me sens si seul
J'ai besoin de quelqu'un
Je l'appelle
Où est la fille
Qui manque à mes nuits
Je lui tends les mains
Je lui offre ma vie
Je suis trop seul
Je n'y peux rien
J'ai peur de la nuit.

Refrain

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Réveille-matin
6.40—Nouvelles-éclairs
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.15—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Divertissement
11.16—Les visages de l'amour
11.30—Présent
12.00—Radio Journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Nouvelels, commentaires et sports
5.30—Tous les garçons les filles (5 h. 30 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Les affaires de l'Etat ou Vedettes
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

MERCREDI

7.30—Musique du bon vieux temps
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

JEUDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Studio d'essai
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

VENDREDI

7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

SAMEDI

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Samedi
6.40—Nouvelles-éclairs
6.43—Radio Samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Radio Samedi
8.00—Radio Journal
8.05—Radio Samedi
8.25—Nouvelles
8.30—Au temps du 78
9.00—Nouvelles et prévisions de temps
9.05—Radio Samedi
10.00—Nouvelles
10.05—Radio Samedi
11.00—Nouvelles
11.05—Radio Samedi
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Radio Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio Samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio Samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Radio Samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
5.00—Radio Journal
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio Samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio Samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles
12.08—Fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante locales
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Bel Canto
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—Symphonie du soir
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

AVIS PUBLIC

est donné par les présentes que

LA DÉSIGNATION

des

Candidats à la fonction

de Conseillers de

La Division Métropolitaine No 1

et de

La Division Métropolitaine No 4

pour suppléer aux vacances qui existent au Conseil Métropolitain de la Corporation du Grand Winnipeg en raison du décès de M. Albert Bennett et de la démission de M. Peter Taraska

aura lieu le

mercredi 24 avril 1968,

en présence
du soussigné
aux bureaux de

LA CORPORATION METROPOLITAINE DU GRAND WINNIPEG

100, rue Main, Winnipeg, Manitoba
entre
10 h. de l'avant-midi et 2 h. de l'après-midi

Excepté tel que prévu dans l'Article 20 de la Loi du Winnipeg Métropolitain, seules les personnes suivantes sont éligibles à être proposées candidates en vue d'élection comme membres du Conseil Métropolitain; à savoir, quiconque est

a) citoyen canadien;
b) a 21 ans révolus;
c) peut lire les langues anglaise ou française et écrire l'une ou l'autre sous dictée;
d) résidant dans la région métropolitaine depuis au moins douze mois consécutifs immédiatement avant le jour de désignation;
e) n'est pas passible de disqualification selon ladite Loi.

Tout groupe de vingt-cinq électeurs de la Division Métropolitaine en question, à toute heure raisonnable, après la publication de cet avis, et avant 2 h. de l'après-midi le 24 avril 1968, peut proposer un candidat en signant le document de désignation, qu'on peut se procurer aux bureaux du Secrétaire de la Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg, salle 307, 100, rue Main, Winnipeg et en le déposant pour inscription.

Selon les stipulations de l'Acte du Winnipeg Métropolitain, une personne ne peut porter sa candidature que pour une seule Division Métropolitaine.

Aucune candidature ne sera acceptée après 2 h. de l'après-midi du jour de désignation.

Officier rapporteur métropolitain
K. E. PORTER,

Winnipeg, ce 10 avril 1968.

DIEU PROTEGE LA REINE

Foyer Vincent

Les formules d'inscription en anglais et en français pour admission au Foyer Vincent sont en circulation.

Toutes les personnes intéressées à demeurer à ce foyer doivent faire la demande de formules à Mme M.-A. Lemaire, 205, rue Kitson, St-Boniface (tél.: CE 3-4479 ou CE 3-3738), les remplir et les renvoyer au Club St-Vincent, C.P. 15, Norwood Grove, St-Boniface.

Programmes pour les jeunes

Près de 3 millions et quart de familles canadiennes, le mois dernier, ont reçu un chèque par la poste. Ces familles, la plupart d'entre elles, le tenaient pour acquis. Les allocations familiales et les allocations aux jeunes forment maintenant partie intégrante de la vie familiale au Canada.

Depuis juillet 1945, mois où le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a établi le régime des allocations familiales, ces paiements aident les parents canadiens à subvenir aux dépenses de la famille. Les allocations à la famille ou aux enfants existent ailleurs qu'au Canada; quelque trente grands pays mènent des régimes d'allocations familiales. Le régime canadien comporte toutefois un facteur très important: les allocations se versent pour tous les enfants de la famille, notamment pour le premier. Plusieurs pays qui appliquent un régime de ce genre n'ont pas inclus dans leur législation le premier-né.

Les allocations familiales apportent $6 par mois pour chaque enfant au-dessous de 10 ans et $8 pour chaque enfant de 10 à 16 ans.

Le régime d'allocations aux jeunes est administré, lui aussi, par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et il entrait en vigueur en septembre 1964. Il assure $10 par mois aux parents des enfants qui, ayant 16 et 17 ans, fréquentent assidûment l'école ou l'université, ou qu'une infirmité empêche d'agir ainsi. Aucune allocation fédérale aux jeunes ne va cependant au Québec, qui a son propre régime.

Les allocations familiales et les allocations aux jeunes ne comportent pas une évaluation des ressources et n'entrent pas dans le revenu imposable. Le paiement des allocations, pour l'année financière qui se terminait en mars 1966, se totalise à presque 600 millions de dollars.

Troisième congrès annuel des jeunes Manitobains

"La jeunesse contemple ses problèmes" est le thème du 3e congrès annuel des jeunes Manitobains, organisé par l'Association manitobaine de la Santé mentale, aura lieu à l'école Gordon Bell de Winnipeg les 19 et 20 avril prochains.

Le congrès commencera par un dîner à 5 h. 30 à la salle à manger de l'école et les participants seront les invités de l'A.M.S.M. M. Richard Tardi, aide bénévole, présidera et l'orateur invité sera le Dr Philip Katz, consultant en psychiatrie des adolescents auprès de l'A.M.S.M. Son sujet sera "The World at Fifteen".

De 7 h. à 8 h. (dans les classes), chaque petit groupe et la personne qui les guidera se réuniront pour faire connaissance.

De 8 h. à 10 h. 45, à la salle à manger, il y aura soirée dansante à la musique des "Suffragettes"

Samedi matin, les discussions en petits groupes commenceront dès 9 h. et seront interrompues de 10 h. 15 à 10 h. 30 pour une pause café (si désiré). Elles reprendront et dureront jusqu'à 11 h. 45. Les participants seront de nouveau les hôtes de l'A.M.S.M. pour le déjeuner à midi. Ensuite, les groupes reprendront leurs discussions jusqu'à 3 h. A 3 h. 30, tous se réuniront en séance générale pour faire le résumé des points importants et tirer les conclusions des discussions. Megan McArton, aide bénévole de l'A.M.S.M., présidera.

Les organisatrices de ce congrès sont: le Dr Mary R. McKenty, présidente du comité d'éducation, Mlle Patricia-R. Desjardins, directrice du bureau de direction, et Mlle Judith Anne Pismenny, directrice de l'éducation. Elles auront la coopération bénévole de nombreuses personnes qui aideront les jeunes dans leurs discussions.

La saison d'été à Rainbow Stage

La direction de Rainbow Stage, le seul grand théâtre en plein air au Canada, vient d'annoncer que, comme pour la saison 1966-67, deux oeuvres seront présentées en 1968. Ce sont: "Carnival", du 3 au 20 juillet, et "Music Man", du 7 au 24 août.

On tiendra des auditions du 24 au 27 avril prochains. MM. Jack Shapira, gérant, Robert Sherrin, directeur artistique, et Glen Harrison, directeur musical, en seront les responsables.

On peut obtenir des formules de demande en s'adressant au bureau de Rainbow Stage, 508, édifice Lindsay, Winnipeg, ou en appelant 942-2091. M. Shapira a fait remarquer que les formules devraient être complétées et renvoyées audit bureau au plus tard, le 23 avril prochain, afin qu'elles puissent être examinées et les candidats chanceux avertis de leur acceptation.

En une seule journée, les usines General Motors, à Oshawa, ont produit jusqu'à 2,000 voitures et camions pour le marché canadien et pour l'exportation.

Les membres du Club de 25 ans de la société General Motors du Canada sont au nombre de 3,000 environ. Parmi eux, 30 sont au service de la compagnie depuis plus de 50 ans.

L'Alliance Française du Manitoba

M. Maurice Chaillot, professeur de Français à l'Université de Manitoba, donnera une conférence sur "Salome jusqu'à Huysmans", le lundi 22 avril, à 8 h. 30 du soir, au University Women's Club, 54 Westgate. Une réception suivra la conférence. Non-membres, $1.00; étudiants, .50.

Les Impacts!

ELIE — Ensemble depuis le mois d'octobre 1967, "Les Impacts" ont fait d'immenses progrès. Ils n'ont pas enregistré de disques jusqu'à date, mais ils le feront peut-être bientôt. Les compositeurs sont Gabriel et Georges. Le groupe pratique 6 à 10 heures par semaine. Ils ont joué à St-Norbert, Ste-Agathe, Starbuck et au "100 nons". Prochainement ils joueront à l'Exposition Rivière-Rouge, à Elie et en beaucoup d'autres villages. Si vous êtes intéressés à les recevoir chez vous, écrivez à: Les Impacts, 395, Place Cabana, St-Boniface, Man., ou signalez 233-3552 et demandez Gabriel, Edwin ou Richard.

Edwin Prince: Edwin, mieux connu sous le nom de Pin Pin, a 18 ans, est en 11e année au Collège St-Boniface, mesure 5 pieds et 8 pouces, a les cheveux brun foncé et les yeux bruns. Il est avec le groupe depuis 6 mois et aime les filles qui sont pleines de vie. Son passe-temps est de pratiquer sur sa guitare. Il veut aller à l'université après sa 12e année. Il aime à s'habiller "grub" et "mod" et aime aussi Les Sultans. Il déteste laver la vaisselle.

Richard Prince: Edwin et Richard sont frères. Richard a 17 ans, poursuit sa 11e année au Collège St-Boniface, mesure 5 pieds et 9 pouces, a les cheveux et les yeux bruns et est avec le groupe depuis 6 mois. Il aime toutes les filles, n'a rien de défini pour l'avenir, aime à s'habiller "grub" (Hippie), aime "The Who and The Kinks", il n'y a rien qu'il déteste et joue de la guitare comme "leader".

Alan McDonald: Alan, avec le groupe pendant 5 ou 6 mois, l'a laissé dernièrement.

Georges Beaudry: Mieux connu sous le nom de Porgy, Georges a 17 ans, est en 11e année au Collège St-Boniface, mesure 5 pieds et 11 pouces, a les cheveux blonds et les yeux bruns et fait partie du groupe depuis 4 mois. Il aime toutes les filles, son passe-temps est n'importe quoi pour des "Kicks", aime s'habiller "grub", est un chanteur, aime bien Les Rolling Stones et déteste les caricatures de "Superman".

Gabriel Masse: Mieux connu sous le nom de Moose, Gabriel a 17 ans, est en 11e année au Collège St-Boniface, mesure 5 pieds et 10 pouces, a les cheveux et les yeux bruns et est avec le groupe depuis 6 à 7 mois. Il aime les blondes, mais il les accepte toutes. Son passe-temps est la musique. Il aimerait se spécialiser dans les langues après sa 12e année, joue de l'orgue, aime s'habiller aux deux extrêmes: "mod" et "grub", aime Les Rolling Stones et déteste les "pigtails" sur les filles.

Robert Lafrenière: Mieux connu sous le nom de Laff, Robert aura 18 ans le 1er mai, est en 11e année à l'école Louis Riel, mesure 5 pieds et 8 pouces, a les cheveux noirs et les yeux bleus. Il est avec le groupe depuis 6 à 7 mois et aime les filles aux cheveux longs. Son passe-temps est de jouer sur sa batterie et la chasse aux animaux. Il espère se marier, aime s'habiller "grub", aime "The Gettysburg Address" et déteste deux certains garçons.

Paul Rémillard: Mieux connu sous le nom de Rumpalsilts, Paul a 18 ans, est en 12e année au Collège St-Boniface, a les cheveux et les yeux bruns et mesure 5 pieds et 8 pouces. Il fait partie du groupe depuis 4 mois comme chanteur. Il aime Les Sultans et Les Rolling Stones, il aime aussi les filles comme Jackie Mondor et dit toujours: "Pire qu'une femme". Après sa 12e année, il a l'intention d'étudier le droit.

Gisèle Allard,
présidente du Club J.F.M.
de l'Institut Collégial
St-Paul, Elie, Man.

Dans la photo ci-dessus on peut voir un groupe de jeunes qui font partie du groupe "Les Impacts". De gauche à droite, Alan McDonald, Edwin Prince, Robert Lafrenière, Richard Prince, Paul Rémillard, Gabriel Masse et Georges Beaudry.

St-Malo

Thé-bazar
des Filles d'Isabelle

Le dimanche 21 avril aura lieu notre bazar annuel qui débutera dès 11 h. 30 a.m. Ceux qui désireront prendre le thé pourront le faire immédiatement après la messe. Il sera servi jusqu'à 7 h. p.m., au prix de 75 sous.

Entre autres, vous y trouverez pâtisseries, liqueurs, bonbons et articles de toutes sortes. Il y aura aussi jeux divers pour tous les âges, entre autres, du bingo et même une maison de sorcière. Pour vous divertir, nos jeunes vedettes seront à votre disposition.

Des prix de présence seront offerts et vous pourrez aussi vous procurer des billets de tirage sur de jolis articles.

N'y manquez pas. On vous attend nombreux.

Le Comité

Municipalité rurale de Taché

SELON L'ACTE DE PLANIFICATION

Avis d'amendement au projet de planification 1962A

Avis est donné, par les présentes, que les projets de planification suivants qui seront connus sous les noms de:

1. Le Projet de Planification de la Municipalité de Taché 1968;
2. Le Projet de Planification de la Municipalité de Taché 1968A,

ont été préparés pour la considération du Conseil de la Municipalité de Taché selon les clauses desquelles on se propose de:

A. Redésigner de district "A" rural à district "R.A." suburbain un territoire décrit comme étant une partie des lots de rivière 52 et 53 de la Paroisse de Lorette, Plan 5597, au sud du chemin Dawson et une partie du lot 25, Plan 4940; (Voir Projet de Planification 1968).

B. Redésigner de district "R.A." suburbain à district "C2" commercial central un territoire décrit comme étant une partie du lot 3, Plan 4940 situé au nord du chemin Dawson et à l'ouest de l'avenue Dufresne (Voir Projet de Planification 1968).

C. Redésigner de district "A" rural à district "R.A." suburbain un territoire situé au nord de l'avenue Seine et à l'ouest de la rue Johnson décrit plus spécifiquement comme étant tous les terrains compris dans le Plan 9379 (Voir Projet de Planification 1968).

D. Réduire la largeur moyenne requise pour un emplacement de 100 pieds à:
   (i) 72 pieds seulement tel qu'il applique au lot 1, du bloc 2, situé dans le territoire décrit dans le paragraphe A ci-dessus;
   (ii) 98 pieds seulement tel qu'il applique au lot 4, du bloc 2, situé dans le territoire décrit dans le paragraphe A ci-dessus;
   (iii) 90 pieds seulement tel qu'il applique aux parcelles 1, 2 et 4 situées dans le territoire décrit dans le paragraphe C ci-dessus;
   (iv) 89 pieds seulement tel qu'il applique à la parcelle 3 située dans le territoire décrit dans le paragraphe C ci-dessus;

   (i, ii, iii et iv voir Projet de Planification 1968).

E. Redésigner de district "A" rural à district "C2" commercial central un territoire décrit comme étant les 176 pieds plus au sud de la parcelle 4, Plan 8099 tous dans le ¼ nord-ouest de la Section 23 Township 8, Rang 5E. E.M.P.; (Voir Projet de Planification 1968A).

Des copies de ces projets de planification, avec plans peuvent être examinées gratuitement aux bureaux municipaux de Lorette, dans la municipalité rurale de Taché, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

Toute représentation pour un contre l'adoption des projets de planification doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Taché avant le 29e jour d'avril 1968. Ce jour ou après ce jour, on se propose de faire deuxième et troisième lectures en vue de l'adoption du règlement. Toute personne désirant comparaître devant le conseil de la Municipalité Rurale de Taché pour appuyer ses représentations devra aviser le secrétaire-trésorier de son intention de le faire.

Si aucune objection n'est portée à la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement, le jour ou après la date à laquelle le conseil de la Municipalité Rurale de Taché en fera deuxième lecture, le conseil pourra faire la troisième lecture du règlement et soumettre le projet de planification au ministre de Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation et, ayant reçu cette approbation, le projet de planification sera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le conseil de la Municipalité Rurale de Taché, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture de l'adoption du règlement, ledit projet de planification et les documents s'y rapportant seront soumis au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant a adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement sera avisée de la décision du conseil de la Municipalité Rurale de Taché et sera informée qu'elle pourra porter ses objections à l'adoption du projet de planification par écrit, à l'adresse du ministre du Développement urbain et des Affaires municipales en deçà d'une période de quatorze (14) jours suivant la date de la mise à la poste de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y en a, le ministre peut approuvé le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date et après celle à laquelle le règlement adoptant ce projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopter par le conseil de la Municipalité Rurale de Taché.

E. J. Laurin, secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

St-Lazare

Çà et là

Le 28 mars dernier, Mlles Anne Fouillard, Margaret Selby et Anita Selby ont eu le privilège de se rendre à la grande salle de concerts du Centr des Arts du centenaire du Manitoba pour le grand concert d'ouverture qui se tenait à cette occasion pour les jeunes du Manitoba.

Les jeunes de 12e année se sont rendus au collège de Brandon où ils ont pu observer et consulter les professeurs de l'université sur les projets de l'an prochain. Certains ont trouvé l'observation faite dans la classe de psychologie, fort intéressante, surtout la réaction vive des drogues, comme L.S.D. et l'alcool sur l'organisme des petits animaux.

Le 5 avril, une délégation de jeunes des 11e et 12e années se rendit au Collège St-Boniface pour une soirée captivante sous le thème "Terre des hommes". Tous ont apprécié cette soirée de théâtre, de poésies, de danses de musique et de chants. C'était intéressant et Manitobain! Vive le collège!

Le 8 avril dernier, les quatre institutrices de l'école secondaire de St-Lazare se sont rendues au Centre Culturel de St-Boniface où se tenait une journée d'étude en catéchèse.

La cloche de l'église paroissiale vient d'être installée dans son beau clocher. Le Jeudi saint au soir, on entendit pour la première fois la sonnerie de cette cloche. Puis elle resta muette quelques jours pour ensuite annoncer la joie glorieuse du Christ Ressuscité dans la nuit pascale.

Le Vendredi saint, pour faire suite au Carême de partage, la paroisse s'est réunie pour un souper, le souper des pauvres. A ce souper, chacun a voulu faire l'expérience de la faim et de la pauvreté, en acceptant de ne prendre qu'un seul petit pain et du breuvage. Les lectures symboliques qui ont été faites pendant le souper ont encouragé au sacrifice et à la joie de donner. A cette rencontre communautaire, toutes les épargnes et les privations ont été faites pour les pauvres du Vietnam.

Les étudiants du Collège . . .

(Suite de la deuxième page)

Cependant, le drame du professeur d'Histoire, ce sont les étudiantes anglophiles, qui pleurent à chaque défaite de la mère-patrie et applaudissent à tout rompre à chacune de ses victoires. Leur morale est simple: est bien tout ce que fait l'Angleterre, est mal tout ce qu'elle ne fait pas. C'est pourquoi notre pauvre monde va si mal.

Les étudiantes religieuses ressemblent à s'y méprendre, le costume mis à part, à l'étudiant travailleur. Toujours appliquées, sages et attentives, elles donnent au professeur un avant-goût de la joie du paradis.

Mais l'une des espèces les plus coriaces, c'est l'étudiante suffragette. L'oeil en feu, le menton en avant, elle proclame son égalité avec l'homme, quand elle pense: supériorité. La politique l'attire irrésistiblement. Ce n'est pas elle qui perdrait son temps avec un prince charmant. Oh! non! Si vous dites: "Les femmes ne comprennent rien à la politique", c'est la tempête, l'ouragan qui se déchaîne. Et elle vous prouve, par ses questions, que vous avez raison. En effet, l'étudiante suffragette se passionne pour l'inutile, le décor, au fond pour ce qui constitue la robe de la politique. Sa question favorite à l'heure actuelle, c'est: "Mais à quoi sert la Chambre des Lords?" La deuxième guerre mondiale éclate: "Mais à quoi sert donc la Chambre des Lords?" La Livre sterling est dévaluée: "Mais à quoi sert enfin la Chambre des Lords?" Vous avez beau répondre: "A rien", elles considèrent, comme Monsieur Wilson, que "rien" n'est pas une réponse.

Pour terminer cette amicale revue des bons moments passés ensemble, il faudrait souligner les éminentes qualités qui, aux yeux de l'étranger, parent le milieu étudiant du Collège de Saint-Boniface. Comment ne pas être sensible tout d'abord à la chaleur de l'accueil des différentes classes, et tout spécialement de la vôtre, chers Finissants? A la différence de certaines institutions, où le maître est considéré comme une machine à distribuer le savoir, sinon comme un ennemi, la sympathie de votre hospitalité permet à des échanges humains et sincères de s'instituer. Qui, mieux que vous et le personnel du Collège, aurait pu nous faire connaître la bonne humeur de la vie canadienne?

Le deuxième trait qui frappe l'observateur venu de la lointaine Europe, c'est votre vitalité. Partout où quelque activité se manifeste à Saint-Boniface, on trouve présents des étudiants du Collège. Tout au long de l'année, le travail, les rencontres, les soirées, les spectacles fournis ou montés par vous ne se comptent plus.

Et, c'est par là que je voudrais achever, vos talents artistiques s'affirment de façon étonnante. Nombreux parmi vous sont les chanteurs, les musiciens, les peintres, les acteurs, les écrivains, et j'en passe, que leurs dons incontestables mettent au service du Manitoba et du Canada tout entier, et, qui sait, peut-être d'autres continents. N'est-ce pas d'ailleurs l'esprit de votre noble devise: "savoir oblige"?

Sécurité Routière

Campagne de vérification des voitures 1968

"Récemment, un matin, une fillette de 7 ans se rendit en trottinant jusqu'au passage de sécurité situé aux abords de l'école. Le gardien en poste, après avoir attendu qu'il y ait un vide dans la circulation, s'avança dans la rue en tenant son signal d'arrêt, puis la fillette commença à franchir la chaussée.

"Une voiture vieille de dix ans approchait. Elle roulait vite, mais le conducteur savait qu'il avait suffisamment d'espace pour arrêter s'il appliquait énergiquement les freins. Il y eut un bref crissement de pneus et la voiture continua de filer droit devant. La fillette était morte.

"La cause: défaillance des freins. Une enquête révéla que le tuyau métallique des freins était tout rongé par la rouille. Un coup violent sur la pédale avait suffi à le faire éclater et à provoquer la défaillance des freins."

Le texte ci-dessus est tiré du Canadian Motorist. Le Conseil canadien de la sécurité routière ne peut faire autrement que demander: cela pourrait-il vous arriver?

Oui, si vous ne faites pas inspecter régulièrement votre voiture pour dépister des défectuosités de cette nature. Voilà pourquoi le Comité de la sécurité des véhicules du Conseil vous exhorte à le faire durant la Campagne annuelle de la vérification des voitures qui a commencé le 1er avril.

Une voiture défectueuse est une arme mortelle. Faites vérifier la vôtre avant qu'une défaillance imprévue ne vous fasse faucher une jeune vie.

Les accidents mortels au foyer sont souvent évitables

La prévention des accidents

La bonne tenue du foyer — la propreté et l'ordre — est un principe fondamental de la prévention des accidents, car elle en supprime les causes.

Le bon entretien du foyer porte notamment sur la disposition des meubles, l'enlèvement des déchets et l'état matériel de la maison. Il veut que les portes qui se trouvent au haut des escaliers demeurent fermées à clé; que les balais, les seaux, les boîtes de carton et les paquets de toutes sortes ne se trouvent pas dans des coins sombres; qu'on ne laisse pas les fils électriques s'effilocher ou se tortiller; que des objets éparpillés de tous côtés ne risquent pas de faire trébucher quelqu'un.

Les chutes représentent une proportion élevée et croissante de la mortalité due aux accidents, non seulement pendant l'enfance, mais aussi aux âges plus avancés. Seuls les véhicules automobiles l'emportent dans ce domaine sur les chutes. Les causes sont ici innombrables: jouets qu'on laisse traîner sur le parquet; cordes de balançoire usées, cordons prolongateurs étalés au milieu des pièces, petites carpettes posées sur des surfaces lisses, escaliers mal éclairés, oubli de mettre un tapis de caoutchouc dans la baignoire, eau ou graisse sur les planchers, linoléum ou tapis déchirés, emploi pour atteindre un point élevé de chaises placées sur un parquet ciré.

Toutes ces chutes sont évitables . . . évitables par la suppression des causes et de l'imprudence. Chaque fois que l'on monte sur quelque chose — échelles, chaises, bancs, marche-pieds, boîtes — il faut vérifier et prévoir un objet offrant prise aux mains. Les escaliers doivent être protégés par des rampes, et il ne faut jamais laisser rien sur les marches. Mettez un signe quelconque — une bande de métal ou un trait de peinture — au haut et au bas des escaliers qui sont raides ou peu éclairés. En montant ou en descendant l'escalier, ne portez jamais rien qui puisse vous masquer la vue.

Les dangers de l'électricité

Laissée à sa place, l'électricité ne présente aucun danger. Mais l'électricité en liberté n'épargne personne: si on la malmène, elle tuera l'octogénaire aussi sûrement que l'enfant de deux ans.

Examinez souvent les cordons des lampes et les rallonges, et remplacez-les s'ils sont détériorés ou si leur isolant est dur et cassant. Soyez prudent même pour changer les ampoules. Un homme a été électrocuté parce que son doigt avait glissé dans la douille en introduisant une nouvelle ampoule dans un accessoire de son sous-sol. Ne trifouillez pas l'intérieur de votre récepteur de télévision, même s'il est débranché. N'employez pas de fusibles d'un calibre supérieur à 15 ampères dans les circuits d'éclairage; les autres pourraient surcharger l'installation et provoquer un incendie.

Assurez-vous qu'il y a une marque de sécurité sur vos appareils de chauffage électriques ou autres. Des laboratoires d'essai de réputation nationale, comme ceux de l'Association canadienne de normalisation, des Laboratoires des assureurs, de l'Association canadienne de l'électricité, de l'Association canadienne du gaz et de l'Association des ingénieurs éclairagistes, vérifient et étiquettent la plupart des appareils de chauffage au mazout, au gaz ou à l'électricité suivant des normes de sécurité agréées.

St-Jean-Baptiste

En voyage

Mme Arthur Grégoire prit l'avion le samedi 6 avril, à 7 h. 30 p.m., pour Drummondville, Qué., où elle se rendit voir sa mère, Mme Ernest Corriveau, gravement malade à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. Mme E. Corriveau, ancienne paroissienne de St-Jean-Baptiste, est bien connue de plusieurs citoyens. Mme A. Grégoire a visité, outre son père et sa mère, M. et Mme E. Corriveau, ses frères et soeurs et de nombreux parents et amis. Après un séjour chez ses frères et soeurs, Mme Grégoire est revenue à St-Jean-Baptiste le samedi 13 avril.

Soirées sociales

Le dimanche 5 mai, vers 7 h. 30 p.m., débutera une soirée sociale du bon vieux temps organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Cette soirée comprendra un programme récréatif: danses carrées, chants, etc.

Invitation aux anciens paroissiens de près ou de loin à venir se joindre au groupe pour une soirée de plaisir.

* * *

Une soirée sociale en l'honneur de Mlle Noëlla Grégoire et de M. Hervé Gagné, dont le mariage aura lieu le 11 mai, se tiendra le samedi 4 mai en la salle Centenaire d'Otterburne. Tous les amis, connaissances et parents sont bienvenus.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 7 avril avait lieu, à la salle paroissiale, la dernière partie de cartes de l'année qui fut suivie d'un bingo. Voici la liste des heureux gagnants: 1er prix des dames, Mme René Bourgouin, père, 2e, Mme Lucien Legal, 3e, Mme Fred Ross; 1er prix des hommes, M. Bruce, 2e, M. F. Ross, 3e, M. René Bourgouin, fils. A la loterie: 1er prix ($10.00), M. F. Gauthier; 2e ($5.00), M. Théophile Dornez. Le prix d'entrée ($5.00), Mme Rosaire Fiola. Au bingo, le gros lot de $150.00 fut gagné par Mlle Irène Lansard; le prix de $5.00, M. René Bourgouin, fils.

Félicitations à tous les gagnants et merci aux organisateurs et à ceux qui sont venus encourager la paroisse par leur présence.

Tous sont invités à une soirée au profit du Club de balle, le 28 avril, à la salle paroissiale.

Parties de Cartes
au bénéfice des Scouts
le 21 avril 1968
SALLE DU CENTENAIRE
ST-JEAN-BAPTISTE

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Plus de 100 personnes assistaient à la soirée de bingo du dimanche 14 avril. Voici la liste des gagnants: prix de $25.00, MM. Louis Brouzes et Ralph Watkins, de Rathwell; $10.00, Mmes René Badiou, Victor Pantel, Joseph Lapointe, de St-Claude, M. Cox, de Winnipeg, Lawrence Blank, de Carman, et M. Mitchess, de Portage-la-Prairie, MM. L. Dubois, de St-Claude, M. Brown, de Manitou, et Albert Delaquis (2); $5.00, Mmes Louis Brouzes, Léon Brunel, Maurice Durand, M. Stanton et H. Lodwick, de Treherne, et M. Gabriel Coutant; $4.00, Mlle Lorraine Magne, Mmes Jean Brisson, M. McKenzie, de Carman, E. Klatt, de Morden, J. Brown, de Manitou, et M. Mitchess, de Portage-la-Prairie, MM. Joseph Bosc, Ralph Watkins, de Rathwell, M. Jackson, de Treherne, et H. Knibbs, de Holland. Les prix d'entrée allèrent à MM. Léonard Dion et Joseph Lapointe, de St-Claude.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 28 avril, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $450.

Soirée sociale

A la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 4 mai, à 8 h. p.m., aura lieu une soirée sociale à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Cénérini. Tous les amis sont cordialement invités à y assister.

Champion vendeur

M. Albert Dubois, vendeur émérite de "Watkins Products Inc.", une des plus grandes compagnies de vente directe en Amérique du Nord, a été nommé Champion vendeur canadien en considération des ventes qu'il effectua en 1967.

M. Dubois, qui se mérita la 8e place parmi les 400 vendeurs ruraux, recevra un certificat en reconnaissance des nombreux services qu'il rendit à la compagnie durant ses trois années comme vendeur de produits Watkins.

"Watkins Products Inc.", qui possède des succursales aux Etats-Unis, en Afrique et en Australie, célèbre son 100e anniversaire cette année.

Félicitations à M. Dubois.

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

Lors de l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette le 4 avril à la salle paroissiale, les rapports des différents comités furent lus, puis on procéda à "élection du nouvel exécutif pour 1968-69. La présidente du comité de désignation, Mme Georges Marcoux, présenta la liste des candidates préparée par elle-même, Mmes Alfred Desmarais et Jean Jolicoeur.

Les élections donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Jean Cournoyer, élue par acclamation; 1ère vice-présidente, Mme Lucie Gagnon; 2e vice-présidente, Mme Michel Chaudouet; secrétaire, Mme George Schreyer, réélue par acclamation; trésorière, Mme Thérèse Zeglen.

Mmes Rosa Therrien et Cécile Simard agissaient comme présidente et secrétaire de l'élection.

M. l'abbé H. Perron, curé, remercia les présidentes sortant de charge pour leur intérêt et leur coopération envers la Ligue et souhaita bon succès au nouvel exécutif.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le 2 mai.

Thé-bazar

Le thé-bazar annuel de la Ligue des Femmes Catholiques du dimanche 7 avril fut un vrai succès. Environ 300 personnes de la paroisse et des alentours sont venues encourager les membres de la Ligue.

Mlle Hélène Blais, de Transcona, qui adressa quelques mots, se dit enchantée d'avoir été invitée à procéder à l'ouverture officielle et à verser le thé.

C'est la troisième fois que les membres ont un thé à Lorette et Mlle Blais les a toujours encouragés par sa présence. Soulignons en passant qu'elle s'est aussi dérangée au début pour venir renseigner les dames sur la Ligue.

Versaient le thé en plus de Mlle Blais: Mmes Priscille Chaudouet, Louis Marcoux, Fred Klym, T. Haddock, Aimé Normandeau, D. Blom et Anthony Krizak, Mlle Claudette Gauthier, M. l'abbé F. Juneau, MM. Georges Guilbault, Denis Bohémier, Gérard Cournoyer et Jos. Tougas.

Les prix de la loterie furent gagnés comme suit: une table de service par M. Alphonse Beaulieu, de Lorette; un service de vaisselle par M. Maurice Tétreault, de St-Vital; un peigne électrique par M. René Désautels. Les autres prix des différents comptoirs allèrent à Mme Patterson, une boite à ouvrage; Joanne Therrien, une poupée; Gerry Bisson, un panier crocheté rempli de roses; Mme V. Champagne, un centre de table. Le prix d'entrée fut gagné par Lucille Dubois.

Les organisatrices de ce thé, Mmes Valence Ross et Denis Durand, désirent remercier tous ceux et celles qui se sont dévoués pour le succès du thé, ainsi que les verseurs et les nombreux amis présents. Un merci spécial aux généreux donateurs de prix.

Malades

Prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, spécialement à M. Eugène Cournoyer et M. et Mme P. Hamel.

Retraite

Une quarantaine de religieuses des Soeurs de St-Joseph profitent du congé de Pâques pour faire leur retraite annuelle au couvent de Lorette. Le R. P. F. Thibault, O.M.I., en est le prédicateur.

Semaine sainte

La Semaine sainte fut très impressionnante. Cinquante et un enfants ont fait leur première communion, le Jeudi saint, accompagnés de leurs parents. La chorale, sous la direction de Soeur Alice Bourdon, rendit les chants avec piété et brio.

De nombreuses communions furent distribuées durant la messe concélébrée dans la nuit de Pâques par M. l'abbé Perron, le Père Thibault et M. l'abbé Desjardins.

St-Adolphe

L.F.C.

Un groupe de dames se réunissaient le lundi 25 mars pour se renseigner au sujet de l'établissement de la Ligue des Femmes Catholiques dans la paroisse. Les dames et demoiselles qui désirent s'unir à ce mouvement sont invitées à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 13 mai.

St-Malo

Remerciements

Les membres de la famille Napoléon Forest désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Louis Tétrault.

Décès

Au Manitoba

POWERVIEW —

M. Robert Rupert

Le vendredi 29 mars est décédé subitement, à l'âge de 21 ans, M. Robert Rupert, fils de M. et Mme Léonard Rupert, de Powerview.

Les prières furent récitées le vendredi soir 5 avril et le service fut chanté par M. l'abbé Odilon Larochelle, curé, en l'église Notre-Dame du Laus le samedi 6 avril. L'inhumation se fit dans le cimetière de Pine Falls. Le salon funéraire Russell, de Beauséjour, était en charge des arrangements.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil trois frères, une soeur, une soeur adoptive, son grand-père paternel et ses grands-parents maternels, M. et Mme Pierre Parisien.

• • •

LORETTE —

Mme Odile Cléquin

Est décédée subitement à Paris, France, le mercredi 20 mars, Mme Odile Cléquin, âgée de 35 ans, épouse bien-aimée de M. Marcel Cléquin, de l'hôtel Dawson de Lorette, Man.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois fils, Joël, Daniel et Ronald; sa mère, Mme V. Josso, et un frère, Lucien, de France.

Le service funèbre fut célébré en France le 23 mars.

Une grand-messe fut chantée le dimanche de Pâques en l'église catholique de Lorette.

• • •

LA BROQUERIE —

Mme Rosalie Tétrault

A l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, le jeudi 4 avril, est décédée subitement à l'âge de 86 ans, Mme Rosalie Tétrault, épouse de feu M. Louis Tétrault.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins le dimanche soir 7 avril. Des prières furent récitées le lundi soir 8 avril en l'église St-Joachim de La Broquerie.

Le service funèbre fut concélébré le mardi 9 avril, à 10 h. 30 a.m. par le fils de la défunte, le R. P. Jean Tétrault, P.B., avec le R. P. Louis Vielfaure, P.B., MM. les abbés F. Juneau et Y. Boisvenue. Agissaient comme servants: cinq petits-fils de la défunte, Laurent, Luc et Louis Tétrault, Jean-Pierre et André Dubé. Le Père Vielfaure prononça l'homélie de circonstance. Assistaient au choeur: les RR. PP. Adrien Hamel et Maurice Roger, P.B., MM. les abbés David Roy, Ubald Lafond, Robert Nadeau, Joseph Choiselat et Joseph Jolicoeur.

Les porteurs furent six petits-fils de la défunte, MM. André Forest, Jean Desorcy, Hubert Wenden, Paul Fournier, Maurice et Louis Tétrault. L'inhumation se fit dans le cimetière local. La maison Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

La défunte laisse dans le deuil six filles, Marie-Desanges (Mme Napoléon Forest), de St-Malo, Irène (Mme Adélard Fournier) et Gertrude (Mme Laurent Dubé), de La Broquerie, Alice (Mme Gérard Wenden), Laurette (Mme Jacques Desorcy) et Germaine (Mme Napoléon Boily), de St-Boniface; quatre fils, le R. P. Jean Tétrault, de la Procure des Pères Blancs à Montréal, Paul, de Winnipeg, Joseph et Gérard, de La Broquerie; un frère, Georges Gosselin, de St-Boniface; trois soeurs, Mme Amanda Gadaire, d'Otterburne, Mme Anna Trudel, de St-Malo, et Mme Salomon Decaire, de St-Boniface. Elle compte en plus 83 petits-enfants et 123 arrière-petits-enfants.

Mme Louis Tétrault (née Rosalie Gosselin) naquit le 4 juin 1881 à Ste-Rosalie, comté de Bagot, Qué. Elle vint au Manitoba avec ses parents en 1889. Elle épousa M. Louis Tétrault le 2 juillet 1900 en l'église de St-Malo. Elle fut la mère d'une famille nombreuse dont deux prêtres missionnaires, l'un évêque de Bukoba, Tanzanie, Afrique, décédé en 1951 après 22 ans de vie missionnaire.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, n'ayant pu se rendre aux funérailles, célébra une messe dans sa chapelle privée, le mercredi 5 avril, pour le repos de l'âme de Mme Tétrault.

Plus de 80 pour cent des mille détails de vos occupations dépendent de l'acuité de votre vision.

Il faut prendre soin de sa vue et, par conséquent, veiller à ce que la surface de travail ne reflète pas la lumière — qu'il y ait peu de contraste entre l'endroit où l'on fait son travail et l'arrière-plan — que l'éclairage soit installé de façon à supprimer toutes ombres à l'endroit où l'on travaille.

La semaine à la législature manitobaine

ministre Lyon dit que son département doit nommer un agent qui s'occupera spécialement de cette situation.

M. Green s'inquiète aussi du problème de l'individu qui aurait à se plaindre de la conduite des forces policières et combien il est difficile d'être entendu lorsque de telles causes se présentent; il suggère qu'un comité judiciaire, qui tiendrait des audiences publiques et qui serait impartial, pourrait assurer les droits de l'individu.

Le ministre croit que, d'après la procédure normale, ces questions devraient être soumises à la Commission de police de l'endroit. Continuant sur le sujet de l'administration de la justice, le ministre souligna le beau travail accompli par les prisonniers dans les camps de travail à travers la province, et combien ce programme aide à la réhabilitation des internes.

M. James Cowan (Winnipeg Centre) croit que les amendes et la prison ne sont plus des moyens effectifs pour arrêter la criminalité et qu'il faudrait trouver d'autres solutions. Il croit que plus de publicité en révélant les noms des inculpés aurait un effet bénéfique.

M. Doern, par contre, croit que seuls les pauvres en seraient affectés parce que les gens riches prendront les moyens de s'assurer qu'il n'y ait pas de publicité lorsqu'il s'agit de leur famille. Le ministre Lyon souligne que lorsqu'il s'agit de juvéniles, la loi ne permet pas de publier les noms bien qu'il admet que cela pourrait avoir de bons résultats.

M. Doern demande pourquoi il est si difficile pour un serveur ou une servante dans une taverne d'obtenir un permis s'il a un dossier judiciaire, pendant que les danseuses à Go-Go peuvent faire valoir leurs talents dans ces même endroits sans être soumises à la même question.

Le budget

L'hon. M. Evans, trésorier provincial, présenta le budget pour l'année fiscale 1968-69 où il prévoit des dépenses se chiffrant à $377,132,536, ce qui représente une augmentation de 10½ pour cent sur l'année précédente. Il a toutefois rogné $70 millions des dépenses prévues, et bien qu'un bon nombre de ces propositions étaient désirables, il faut garder un équilibre afin de ne pas surcharger le contribuable. Il n'y aura donc pas d'augmentation ni de nouvelles taxes. Il estime que les revenus s'élèvèrent à $377,844,128, ce qui représente un surplus de $711,592.

M. Molgat se leva immédiatement pour demander si le gouvernement a l'intention d'augmenter les primes d'hospitalisation cette année. M. le ministre répondit que ceci ne relève pas de son département mais du Ministère de la Santé.

M. McLean présenta un projet de loi pour amender la loi de la voirie et mentionna que la nouvelle loi permet la réciprocité dans les permis de conduire entre les provinces. M. Molgat demanda s'il ne serait pas possible d'avoir plus d'uniformité dans la province sur, par exemple, le droit de virer à droite à un feu rouge comme ceci se pratique ailleurs.

M. Hillhouse souligne que la province de Québec a adopté le code international de signalisation routière et croit qu'il devrait y avoir plus d'uniformité à travers le pays tout entier. Il croit aussi que les piétons ne sont pas assez familiers avec leurs droits lorsqu'ils veulent traverser la rue aux intersections ou aux corridors spéciaux.

Retournant au budget, M. Paulley voudrait savoir quel montant la taxe de 5 pour cent a rapporté durant la dernière année fiscale. M. Molgat demanda s'il y a des fonds qui permettent l'acquisition de sites historiques par la province. Ces fonds sont sous l'administration de la Commission des sites historiques.

Pour un ministre de l'Agriculture

Au sujet de la résolution de M. Vielfaure qui demandait la nomination d'un ministre de l'Agriculture à plein temps, le premier ministre s'accorde avec les données de M. Vielfaure et dit que cette situation où le ministre de l'Agriculture s'occupe aussi de la voirie est temporaire, le gouvernement étudie un remaniement des fonctions des ministères. Il souligne que bien que le ministre s'occupe de deux ministères il a pour l'aider des sous-ministres et nombre d'autres fonctionnaires.

M. Paulley dit qu'il est difficile de savoir parfois si le ministre trace un sillon ou enlève la neige sur nos grandes routes et que dans un pays comme le Manitoba il nous faudrait un ministre d'Agriculture à plein temps.

M. Laurent Desjardins (St-Boniface) faisait une descente à fond de train pour essayer de convaincre le gouvernement de la nécessité de "Medicare" et s'il n'y aurait pas lieu de reconsidérer la décision prise auparavant. Quelle protection auront les citoyens du Manitoba surtout après la disparition du M.M.S. à la fin de juin?

Besoin d'un auditeur

M. Shoemaker croit que la nomination d'un auditeur général épargnerait beaucoup de temps aux membres de la législature, vu le temps qu'il faut attendre pour obtenir les réponses à une multitude de questions qui seraient révélées dans le rapport de cet auditeur général: par exemple, on apprend qu'il a fallu acheter 170 tonnes de foin pour soigner 74 chevaux durant l'hiver à Moose Lake et cela au coût de $7,510; il y a nombre et nombre de questions que nous posons et il faut attendre des semaines sinon des mois avant d'avoir une réponse, tel la question du Centre des Arts du Centenaire.

De tout

M. Doern croit qu'il serait opptrun d'étudier la possibilité de téléviser les débats de la Chambre, vu la popularité des conférences provinciale-fédérale et des congrès pour les élections à la chefferie des deux grands partis; ceci amènerait la population à prendre un plus grand intérêt à la chose publique et les gens seraient renseignés sur les sujets qui les intéressent.

M. Patrick propose une résolution qui voudrait que les policiers puissent se servir du test de l'haleine (breathalyser) lorsqu'il s'agit de chauffeurs arrêtés et qui seraient sous l'influence de l'alcool, et il cite le nombre d'accidents dans le Winnipeg Métropolitain: 12,611 accidents, 4,028 blessés et 43 mortalités en 1967.

M. Doern croit que la formation d'un comité pour étudier la grande question d'unité nationale aiderait la population à se former une opinion sur les questions du bilinguisme et biculturalisme: c'est notre responsabilité d'établir un dialogue avec le peuple.

Industrie et Commerce

M. Spivak, ministre de l'Industrie et du Commerce, parlant au-delà d'une heure, faisait une revue générale de la condition économique de la province et, disant comment la politique du gouvernement avait aider à l'expansion économique, soulignait l'industrie chimique de Brandon ($8 millions), deux distilleries: une à Gimli et l'autre à Minnedosa au coût de $14 millions, la place Lombard à Winnipeg au coût de $40 millions, et parlait des nombreuses études faites pour aider dans la vente de nos produits à l'extérieur, des prêts faits à l'industrie et de l'encouragement général dans le domaine de l'économie, de la diversification de l'industrie dans tous les secteurs de la province. La réponse ne se fit pas attendre et l'opposition trouvait nombre de lacunes dans toute cette prospérité.

M. S. Uskiew (Brokenhead) demanda si le ministre des Affaires urbaines a reçu une demande des Indiens et Métis en ce qui a trait au logement et s'ils seront éligibles aux prêts pour s'abriter convenablement. Le ministre venait de recevoir la demande dans le courrier et répondrait plus tard.

M. Tanchek (Emerson) demanda quand aurait lieu la réouverture de l'industrie forestière à Sprague qui devait recommencer à oeuvrer en novembre dernier. Nous sommes maintenant en avril. Je crois que ce sera en mai, de dire le ministre de l'industrie.

Industrie laitière

M. Enns, parlant au sujet d'un projet de loi sur les produits laitiers, se propose d'établir une définition où il n'y aura pas d'équivoque entre le lait et ses sous-produits et les nouveaux produits synthétiques. Nous saurons alors avec quoi beurrer notre pain. M. Vielfaure s'accorde avec les principes de cette loi et est heureux de constater la législation qui permet la vente du lait à écrémé à 2 pour cent, qui n'était en vigueur qu'à certains endroits.

Amendement à la loi scolaire

Le ministre d'Education, M. Johnson, propose un amendement à la loi scolaire qui permettrait à un élève de 15 ans de quitter l'école s'il n'y fait aucun progrès. Ceci lui permettrait de s'orienter d'autre façon ou de se trouver un emploi. Les éducateurs croient qu'il y a un certain nombre d'élèves de 15 ans qui perdent leur temps à l'école.

Parmi les visiteurs

Soixante-dix-huit étudiants de l'école élémentaire de Ste-Anne-des-Chênes, sous la direction de M. Gagnon, M. Gamache et Mlle Desrochers, ont fait une visite à la législature le lundi 8 avril. Le 10 avril, 30 élèves de 6e année de l'école St-Avila se rendaient à la législature, ainsi que 100 étudiants de 11e année de l'école Grant Park.

Voyage et hallucination

Un voyage de 70 jours dans l'espace a été simulé par trois cosmonautes russes qui ont ainsi vécu dans les mêmes conditions que celles d'un vol interplanétaire. Pendant toute la durée de ce "voyage", ils ont tous trois eut des rêves étranges, des hallucinations et une forte perte de poids; mais, dès que l'expérience a cessé, leur état physique et psychologique est redevenu parfaitement normal.

L'Assurance-chômage

Puis-je toucher des prestations pendant que je suis un cours?

Q. — "Le Centre de main-d'oeuvre du Canada a pris des mesures pour me permettre de suivre un cours dans une autre ville, parce que mes chances de trouver un nouvel emploi dans mon ancien métier sont à peu près nulles. Je ne suis pas admissible à une allocation de formation. Ai-je droit aux prestations d'assurance-chômage, si je ne puis dire que je suis disponible pour travailler?"

Si vous remplissez toutes les autres conditions et que le bureau de la CAC vous ait formellement enjoint de suivre ce cours, vous pouvez recevoir des prestations.

Q. — "Cette semaine, le bureau de la CAC ne m'a pas envoyé le mandat de prestations que j'attendais. Pourquoi?"

Il peut y avoir bien des raisons. Si le paiement des prestations a été suspendu temporairement, vous recevrez sous peu un mandat de rajustement ou un avis officiel vous informant de la raison pour laquelle on ne vous a pas versé de prestations.

Q. — "J'ai versé des contributions d'assurance-chômage pendant 24 semaines. Je suis actuellement sans travail. Le bureau local de la CAC me fait savoir que je n'ai pas versé assez de contributions pour recevoir des prestations, si je présente une demande initiale de prestations. Que signifie le mot 'assez' dans ce contexte?"

Pour avoir droit aux prestations ordinaires, vous devez avoir versé 30 contributions hebdomadaires au cours des 104 semaines précédant immédiatement celle au cours de laquelle vous avez présenté votre demande. Au moins huit de ces contributions doivent être comprises dans la période de 52 semaines immédiatement antérieure. Renseignez-vous pour savoir si vous avez droit aux prestations saisonnières.

Le président de la M.T.S. . . .

(Suite de la première page)

pourrions employer un système de crédit quelconque pour déterminer quand l'élève pourra quitter l'école secondaire."

Insistant sur la nécessité d'être flexible, M. Asper a attiré l'attention sur les changements dans les programmes du cours élémentaire, et il a demandé des changements radicaux dans les programmes des écoles secondaires.

"Dans le passé", a-t-il remarqué, "nous avons traité le curriculum comme un habit manufacturé dans une usine centrale. En ajoutant un peu ici, et en enlevant un peu là, nous avons essayé de l'ajuster à l'enfant. Nous découvrons maintenant que chaque enfant a le droit d'avoir son habit taillé sur mesures. Les plus grands pas dans cette direction ont été faits aux niveaux primaire et élémentaire, en y introduisant le principe du progrès continu. Ce même principe devra être employé au niveau secondaire."

Naissance

Au Manitoba

ST-NORBERT —

André, fils de J.-P. Leclair et de D. Desrochers, baptisé le 19 février.

Marcel, fils de J.-E. Parent et de C. Friesen, baptisé le 24 mars.

Louise, fille de Roger Vermette et d'Annette Gauthier, baptisée le 29 mars.

Alain, fils de R. Hudon et de L. Cormier, baptisé le 31 mars.

Normand, fils de G. St-Godard et de M. Dequier, baptisé le 31 mars.

Le saviez-vous?

Quand vient, pour les petits des animaux, le temps de quitter leurs parents, la plupart vivent des instants tragiques et en gardent parfois les cicatrices toute leur vie. D'ordinaire, rapporte Sélection du Reader's Digest de mars, c'est leur mère qui les expulse lorsqu'elle attend la seconde portée de la saison, ou encore quand approche de nouveau la saison des amours, chez les ours et les cerfs par exemple.

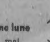


Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 21 avril

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	5 h 23	5 h 21	5 h 19	5 h 17	5 h 16	5 h 14	5 h 1[illegible]
COUCHER	19 h 32	19 h 34	19 h 35	19 h 37	19 h 38	19 h 40	19 h 4[illegible]



Phases de la lune

Dern. quartier	Nouvelle lune	Prem. quartier	Pleine lune
19 avril	27 avril	5 mai	12 mai
2 h 35 p.m.	10 h 21 a.m.	12 h 54 p.m.	8 h 05 a.m.



Le français obtiendrait

(Suite de la première page)

canadiennes et de manière que l'efficacité militaire et l'avancement dans les carrières n'en subissent aucun tort tout en tenant compte des droits et privilèges de chacun.

A l'heure actuelle, a dit M. Cadieux, bien qu'environ 27 pour cent des jeunes Canadiens qui s'engagent dans les forces armées proviennent de foyers francophones, ces jeunes gens ne représentent que quelque 15 pour cent de l'effectif total des forces.

"Ce programme rendra les forces armées plus attrayantes aux yeux des jeunes Canadiens dont la langue maternelle est le français".

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Marie Moriaux et M. F. Pinette, qui furent hospitalisés pour plus d'une semaine.

Caisse populaire

La Caisse populaire de Ste-Amélie a tenu sa 24e assemblée annuelle le mercredi soir 27 mars avec un bon nombre de sociétaires présents. La Caisse fait toujours des progrès grâce au dévouement du gérant, des officiers et des différents comités.

Mme H. Vandepoele, qui remplaçait le président, M. F. Pinette, absent, souhaita la bienvenue à l'assistance, en particulier à l'invité d'honneur, M. R. Toupin.

Les rapports des différents comités furent lus, puis il y eut les élections qui donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, Mme Helen Vandepoele, réélue, et M. George Vandenbosch, élu; comité de surveillance, M. Louis Vandepoele, réélu; comité de crédit, M. B. Fitzmaurice, réélu.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme E. Denis. L'assemblée se termina par un goûter.

Bingo

Le dimanche soir 31 mars avait lieu un bingo organisé par la Ligue des Femmes Catholiques au profit des malades retenus à la maison. Les principales organisatrices étaient Mmes Helen Vandepoele et Adrienne Vandenbosch.

Miles Evelyn Grandbois, Linda Vandenbosch et Jean Gagnon exécutèrent quelques chansons au cours du goûter.

Visiteurs

Sont venus pour les vacances de Pâques: MM. Gérald, Camille et Denis Pinette, accompagné de leurs nièce et neveu, Carol et Robert Gendron, de St-Boniface; M. et Mme L. Sutherland et leur fils, Mervin, de St. James, accompagnés de la soeur de M. Sutherland, religieuse des Soeurs de la Miséricorde, qui visita son frère à Dauphin; M. et Mme G. Burelle et leurs enfants, de St-Boniface; M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, Ricky, M. Hervé Grandbois, Mlle Dorothy Gunner, MM. Emile Pinette et Arthur Gagnon, de Winnipeg.

M. l'abbé C. Vachon, Mlle B. Langlois et Mme Paul Bonin, de Middlechurch et St-Boniface, sont venus pour le service de M. N. L'Heureux et celui du jeune Dennis Mason, qui eurent lieu durant la Semaine sainte.

M. et Mme E. Denis se rendirent chez M. et Mme Bob Crabbe, le dimanche de Pâques, et ramenèrent trois enfants de ces derniers.

Mlle Janet Leperre et M. et Mme Baume, de Winnipeg, sont venus visiter M. et Mme J. Leperre.

M. et Mme Eddy Sutherland et leurs fille et gendre ont rendu visite à M. et Mme Maurice Leperre, le 13 avril.

Assemblées de la L.F.C.

Le 3 avril eu lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui débuta par un mot de bienvenue, la lecture d'un passage de la bible, du procès-verbal de la dernière assemblée et de la correspondance qui comprenait entre autres une lettre de Mme Spectch, de Winnipeg, et une carte de remerciement de Mme G. Vandenbosch.

Les rapports des comités suivants furent donnés: finance, recrutement, éducation, spirituel, liturgique, publicité, action sociale, magazines et nettoyage de l'église.

On suggéra d'inviter le R. P. L. Murphy au thé de recrutement. Mme Alice Pinette commanda des fleurs qui seront vendues le jour de la fête des Mères. Il fut proposé que la messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil soit célébrée le 29 avril, à 7 h. 30 p.m. Les membres devront se réunir pour visiter le Foyer à Ste-Rose-du-Lac. On proposa qu'un panier de fruits soit offert, à l'occasion de Pâques, aux malades retenues à la maison.

La vente d'articles usagés aura lieu le jeudi soir 18 avril.

Mme Georgette Verhaeghe clôtura l'assemblée et Mmes Alice Pinette et A. Soucy servirent un goûter. Mme Mary Leperre gagna le prix d'hôtesse donné par Mme L. Gagnon.

L'assemblée mensuelle fut suivie de l'assemblée annuelle au cours de laquelle eurent lieu les élections dont les résultats suivants furent donnés par Mme Alice Pinette, présidente du comité des élections: présidente, Mme Mary Leperre; 1ère vice-présidente, Mme Amélie Soucy; 2e vice-présidente, Mme Marie Pinette; 3e vice-présidente, Mme Georgette Verhaeghe; secrétaire, Mme Alice Pinette; correspondance, Mme Agnès Vandenbosch; trésorière, Mme Lucille Gagnon.

Mme M. Leperre présenta à Mme B. Denis l'épingle d'ancienne présidente.



LE SPECTACLE DU NIAGARA—Les eaux tonitruantes des Chutes en Fer à Cheval rapetissent le "Maid of the Mist". Vous pouvez également obtenir des vues des Chutes du Niagara prises des tours sur le monticule et dans les parcs d'état et provincial voisinant les cataractes. Pour plus de documentation gratuite, s'adresser au Département INB, Chambres de Commerce, Niagara Falls, Canada ou Etats-Unis.

La Broquerie

Les Petits Chanteurs

A tous les paroissiens, anciens et actuels, aux parents et amis de la paroisse comme de l'extérieur, les Petits Chanteurs lancent une dernière et chaleureuse invitation à leur soirée du vendredi 19 avril prochain.

D'avance, les organisateurs remercient tous ceux et celles qui viendront encourager ces petits artistes en herbe et constater leurs efforts pour rendre cette séance aussi intéressante que possible. Encore une fois: la date, vendredi 19 avril; l'heure, 8 h. 30 p.m.; l'endroit, auditorium de l'école secondaire. Bienvenue à tous.

Réunion du Rallye

Le mercredi soir 10 avril, à l'école secondaire, avait lieu une assemblée au sujet du Rallye du Manitoba Français. M. Roland Marcoux, de St-Boniface, accompagné de M. Jacques Bertrand, de CKSB, et de Mme Jocelyne Hébert, de St-Malo, animait cette soirée.

M. Pierre Laurencelle présenta les invités et l'assemblée débuta par un scrutin. Les quatre délégués choisis pour représenter la paroisse au Rallye du Manitoba Français sont Mme Joseph Balcaen, MM. Pierre Laurencelle, Alphonse Fournier et Albert Vielfaure.

Une bonne partie de l'assemblée fut consacrée à l'énumération des problèmes qui existent dans le milieu au sujet du français au point de vue culture, nationalité, économie, etc. M. Marcoux expliqua ensuite ce qu'est le Rallye et ce que l'on doit en attendre.

La bonne assistance à cette réunion prouve une fois de plus que les gens de La Broquerie ont bien à coeur de garder le français.

Malades

Heureuse convalescence à la maison au jeune Joey Allard, ainsi qu'à Mme René Lacoste.

Cérémonie de partage

Le 8 avril dernier, les parents des élèves de l'école élémentaire étaient invités à une cérémonie de partage préparée par les élèves des 3e, 4e, 5e et 6e années, sous la présidence de M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Le thème de la cérémonie était "Amour, Partage, Bonheur dans tous les coeurs".

M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, invita d'abord parents et élèves à chanter "En commun... ramez, chantez, dansez, partez donc". Ensuite, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., fit la lecture de la multiplication des pains, leçon de partage tirée de la vie du Christ. Puis tous s'unirent à M. le Curé pour la prière: "Voici nos dons, Seigneur, offerts pour l'union de tous les hommes nous qui avons tout reçu de vous, faites que chacun de ceux qui ont faim, de ceux qui ont froid et de ceux qui souffrent, reçoive de vos mains très saintes des grâces de paix, d'amour et d'unité. Amen". Puis tous récitèrent le "Notre Père", prière, par excellence de partage, enseignée par Jésus.

Le tout se termina par le chant "Aimons-nous les uns les autres comme Dieu nous aime. Seigneur, que ce partage soulage la misère, élimine la guerre et apporte l'unité", composé en partie par les jeunes eux-mêmes.

A cette occasion, un grand nombre d'objets divers avaient été déposés sur une table spécialement préparée pour le partage. On remarquait des vêtements confectionnés pour l'occasion, des jouets sacrifiés, des sous économisés pour partager.

Pour ce qui est de l'exposition des cahiers de catéchisme, il est évident que le jeune de 1968, s'il est encouragé, est encore capable de faire de son cahier de catéchisme le plus beau de tous ses cahiers.

Bravo pour les institutrices qui font un travail formidable auprès des enfants e félicitations aux jeunes pour le bel effort.

Remerciements

La famille de Mme Tétrault désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par visites, offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles. Un merci tout spécial à Mme Camille Boily qui prépara et servit le repas après les funérailles.

Powerview

Assemblée de la L.F.C.

Le 2 avril, à la salle St-Michel, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, des rapports annuels et des affaires courantes, l'on donna le résultat des élections du nouvel exécutif pour 1968-69: présidente, Mme Henri Bouvier; 1ère vice-présidente, Mme Roméo Chagnon; 2e vice-présidente, Soeur Huguette Collette, S.J.S.H.; 3e vice-présidente, Mme Raoul Papineau; secrétaire, Mme Robert Guay; trésorière, Mme Laurent Berthelette; activités sociales, Mme Aimé St-Pierre; office, Mme Jos. Hawranik; cuisine, Mme Arthur Bruce; cantine, Mme Mathieu Ste-Croix; grotte, Mme Aurius Alarie; recrutement, Mme Omer Ste-Croix.

L'on décida de tenir une vente de linge usagé le 19 avril.

M. l'abbé O. Larochelle, curé, remit à Mme Bouvier, nouvelle présidente, le marteau comme signe d'autorité, bénit l'assemblée et donna quelques conseils.

Les accidents de la route au Québec ont causé moins de morts en 1967 qu'en 1966

QUEBEC — En dépit du fait que le Québec a connu en 1967 l'année de circulation la plus intense de toute son histoire à cause de l'Expo, les accidents de la route ont causé moins de morts au cours de l'année dernière qu'en 1966.

C'est là le fait saillant des statistiques d'accidents pour 1967, rendues publiques par le ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte.

Au cours de 1967, 1,622 personnes ont perdu la vie au Québec dans des accidents de la route, en comparaison avec 1,717 en 1966. Il y a eu également diminution dans le nombre des blessés: 34,945 l'an dernier, alors qu'il y en avait eu 41,223 en 1966. En tout, on a déploré 116,339 accidents alors qu'il y en avait eu 135,134 en 1966. Notons qu'il s'agit d'accidents déclarés, c'est-à-dire sur lesquels les autorités gouvernementales ou locales ont été appelées à enquêter. Par ailleurs, le rapport ne comprend pas les accidents survenus à Montréal depuis le mois de juin 1967, sauf dans les cas d'accidents mortels.

Parmi les 1,622 personnes tuées l'an dernier, on compte 585 conducteurs d'automobile ou de camion, 480 passagers, 53 cyclistes, 40 motocyclistes et 464 piétons. De ce nombre, 1,252 étaient des adultes, alors que le nombre des victimes de moins de 21 ans était de 370.

Les statistiques d'accidents confirment encore le fait que les dangers de la route s'accroissent en fin de semaine. C'est le samedi qu'on a noté le plus grand nombre d'accidents mortels, soit 347, suivi du dimanche avec 241. Dans la catégorie des accidents de tous genres, samedi mène également avec 21,304.

O.I.-230-68

Institut collégial St-Claude

Grippe

La douce température printanière arrivée un peu avant son temps était accompagnée d'un cortège indésirable, mais qu'il a fallu quand même subir. Rhumes et grippes ont fait leurs ravages dans l'école. On peut parler de ravages quand le travail toujours régulier des professeurs et des élèves est soudain ralenti par des indispositicns et des absences.

La semaine de Pâques arrive à point pour remettre les choses en place afin de pouvoir entreprendre la dernière étape avec toute l'énergie nécessaire.

Marcheton

La première à lancer cette idée craignait d'être ridicule, et pourtant dès le lendemain, on ne parlait plus que de cela pour se trouver des aides dans l'organisation.

Le marcheton de St-Claude aura lieu le 11 mai prochain. Les marcheurs, qu'on prévoit très nombreux, partiront de Treherne à 1 h. de l'après-midi pour se diriger vers St-Claude où un comité les attendra pour leur remettre leurs prix ou du moins de quoi se réfectionner un peu.

Cette marche de 15 milles est ouverte à tous. Il suffit de se procurer des formules de participation à l'Institut Collégial St-Claude (tél.: 93) et de se trouver un ou plusieurs commanditaires. Les profits iront à des organisations de l'école secondaire.

Bienvenue donc si vous voulez participer ou simplement encourager les marcheurs par votre présence ou vos dons.

Projet

Un sujet qui n'a pas encore fait beaucoup couler d'encre, mais qui risque de monter en première position avant longtemps est la création d'un Centre de loisirs à St-Claude, par les étudiants eux-mêmes.

Conscients des dangers qui les guettent durant les fins de semaine, un groupe de jeunes dynamiques ont eu l'idée de transformer une salle déjà existante pour la rendre propice à leurs besoins. Tous les jeunes intéressés ont été saisis du projet, les propriétaires ont été rencontrés et sont prêts à "céder" l'endroit, le Bureau sanitaire doit donner son rapport bientôt, et les parents seront tous convoqués sous peu pour prendre connaissance du projet dans les détails et donner leur appréciation et leur appui.

De quelle sorte de Centre de loisirs s'agit-il? N'allons pas imaginer une bâtisse moderne contenant tous les jeux possibles et qui coûte les yeux de la tête! Non, les jeunes sont plus modestes. Ce qu'ils veulent, c'est un coin à eux, où ils pourraient se rencontrer, parler, chanter, danser, écouter de la musique, grignoter et boire une liqueur douce, jouer au ping-pong, aux cartes. Un coin qu'ils auraient créé en quelque sorte, le bâtissant de leurs mains et selon leurs goûts, décoré à leur manière.

Ils réclament eux-mêmes la présence des adultes sur le comité d'administration et de surveillance, car ils tiennent à éviter tout désagrément.

Reconnaissant le sérieux qu'ils ont mis dans l'élaboration de ce projet, je ne puis que souhaiter qu'ils atteignent leur but sans avoir à surmonter trop d'obstacles.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Si vous mangez seul

Après la retraite ou si l'on mène une existence solitaire, bien des personnes négligent leur alimentation, omettent d'équilibrer les repas, ou ne mangent pas assez pour se maintenir en santé. Trop manger s'avère tout aussi mauvais, risquera d'amener l'embonpoint. Etudier les éléments nutritifs et apprendre lesquels conviennent à la santé générale, à l'âge et à l'activité, cela ne nécessite pas un cours universitaire. Les services provinciaux ou locaux de santé possèdent maintes publications renseignant sur les aliments qui fourniront en plus grande quantité les protéines, les minéraux et les vitamines. Vous n'avez qu'à demander ces écrits.

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 9 avril, à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu l'élection du nouvel exécutif. Mme Paul Aubry étant absente, Mme Lucien St-Vincent présida l'assemblée.

Après la prière de la Ligue, un mot de bienvenue et un message de Mme Paul Aubry, Mme Léon Courcelles lut le procès-verbal des dernières assemblées qui fut adopté tel que lu. Mme René Pilon donna le rapport financier et Mme David Lemoine lut un rapport de la réunion générale de l'Association manitobaine pour l'égalité en Education dans la province, qui eut lieu le 23 mars à Winnipeg.

Mme Emilien Fenez accepta la charge de présidente de l'élection et Mme Emmanuel Courcelles, celle de secrétaire. Le nouvel exécutif se compose comme suit: Mme Emilien Alarie, présidente; Mme Donat Alarie, 1ère vice-présidente; Mme David Lemoine, 2e vice-présidente; Mme Gustave Lévesque, 3e vice-présidente; Mme Léon Courcelles, secrétaire; Mme Joseph Lemoine, trésorière. Les différents comités seront dirigés par Mme L.-D. Nolette, publicité; Mme Adolphe St-Onge, activités sociales; Mme Paul Aubry, comité spirituel; Mme Marius Lemoine, éducation, et Mme Lucien St-Vincent, recrutement.

Un reconnaissant hommage fut rendu à Mme P. Aubry, qui guida les premiers pas de la Ligue à Ste-Agathe avec un dévouement inlassable. En suivant son exemple et ses sages directives, la Ligue continuera son oeuvre utile et bienfaisante.

L'élection fut suivie d'une partie de cartes amusante. Mme Joseph Dumesnil gagna le premier prix et Mme Auguste Brémault, celui de consolation. Mme Lucien St-Vincent fut favorisée du prix d'entrée.

Malade

M. Pacifique Courcelles est patient à l'hôpital de Morris depuis le samedi 13 avril.

Pour plus de réalisme en face des emplois

Les étudiants s'exercent au travail avant de quitter l'école

TORONTO — Léonard Jones voudrait gérer un débit d'essence, devenir gérant d'hôtel ou encore photographe. Mais il ne lui reste pas grand temps pour prendre une décision. Il a dix-sept ans et dans six mois environ il sera diplômé et se mettra à la recherche d'un emploi.

Mais grâce à un programme original mis au point par la commission scolaire de North York, Léonard (ce n'est pas son vrai nom) et environ 365 autres étudiants du cours de quatre ans en arts et en sciences à North York auront l'occasion de travailler dans des domaines où ils envisagent la possibilité de faire carrière, et ce avant de terminer leurs études.

Les séances de formation en cours de travail sont assez répandues lorsqu'il s'agit de disciplines commerciales ou techniques. Cependant, le directeur technique de l'étude du travail, M. S. J. Ulan, croit que le programme qu'offre son département aux étudiants du cours général de quatre ans est unique en son genre au Canada et peut-être dans toute l'Amérique du Nord.

"Ces étudiants ne poursuivront pas leurs études en treizième année et à l'université. Ils n'ont pas reçu de formation spécialisée comme l'étudiant en technologie ou en commerce.

"Leur idée de ce qu'ils peuvent faire dans la vie peut être assez vague. Nous croyons qu'il est important de les aider en leur donnant l'occasion de travailler dans au moins un domaine qui les intéresse."

Choix de carrière

Les étudiants remplissent une formule et y indiquent un, deux ou trois choix de carrière possible. M. Ulan et son personnel essaient alors de les placer — ce qui n'est pas facile lorsque les étudiants choisissent des domaines aussi vagues et divers que le métier d'annonceur à la radio, la tuyauterie, la vente, le travail de bureau, la technologie de laboratoire, la sécurité publique, l'art dramatique, l'électronique, le dessin de mode, la télévision, l'enseignement, le soin des malades et la sylviculture.

Cependant 62 employeurs figurent déjà au dossier de M. Ulan aux fins du placement d'étudiants en arts et en sciences.

Certains étudiants ont fait des stages de deux semaines au **Toronto General Hospital,** au bureau de district de la police provinciale de l'Ontario, aux bibliothèques publiques de North York, aux **Bayview Glen Junior Schools,** au IBM, au **Consumers' Gas,** à l'**Ontario Hydro,** dans des banques, des stations radiophoniques, des cliniques de vétérinaires, des sociétés d'assurance, des bureaux de journaux, des studios de photographie, un salon funéraire, une entreprise publicitaire, un fleuriste et une société d'art et de dessin.

"Nous ne demandons pas aux sociétés d'assurer tel programme de formation, mais seulement de donner à l'étudiant l'occasion de se mettre pleinement au courant du genre de travail."

Le réveil sonne

Cette expérience provoque parfois chez l'étudiant un réveil assez brutal. "L'étudiant s'aperçoit que le domaine qu'il a choisi n'est pas aussi fascinant qu'il se l'imaginait.

"Lorsqu'un futur photographe, par exemple, arrive dans un laboratoire de photographie, il constate que sur une heure de travail, il n'y a que deux secondes environ qui soient fascinantes. Le reste du temps, on travaille à la sueur de son front."

Selon M. Ulan la plupart des adolescents ont, en ce qui a trait aux carrières, des idées peu réalistes qu'ils ont tirées des programmes qu'ils voient constamment à la télévision.

Le Globe and Mail,
le 14 décembre 1967.

Des examens médicaux par une machine à dossiers

Des machines automatiques qui enregistrent la fiche médicale d'un malade sont actuellement utilisées par des médecins d'un hôpital universitaire d'Osaka (Japon), pour établir un diagnostic complet en fonction des choses dont le malade se plaint. Ce n'est pas tout. Les machines aident les médecins à déterminer le genre d'examen requis.

La machine à dossiers est aussi commode pour les malades que pour les médecins, car elle fait gagner tellement de temps. Le malade choisit la machine qui concerne le motif de ses plaintes: affections de la circulation et des nerfs, maladies gastro-entériques, troubles respiratoires, sanguins, urinaires, etc.

Au moyen d'une fiche spéciale qui énumère les principaux éléments de la santé, le malade répond à une série de questions. Il remplit cette fiche qui exige 25 réponses. La carte passe dans la machine qui signale un diagnostic ou détermine les examens que le sujet devrait subir pour fournir aux médecins les renseignements requis avant la prescription du traitement.

Même si les médecins de l'université d'Osaka se fient encore à leur jugement personnel pour établir le diagnostic final, malades et médecins évoquent avec enthousiasme la capacité qu'a la machine de faire gagner du temps à tout le monde, d'écourter les ennuyeuses périodes d'attente aujourd'hui inévitables dans les hôpitaux modernes.

Présence de l'ARDA au Manitoba

Le Manitoba et le gouvernement du Canada ont conclu deux accords en vertu de la Loi de l'ARDA. Le premier a été signé en 1962 et a expiré en 1965. Au terme de cet accord, le Trésor fédéral a contribué pour 3.5 millions de dollars et le gouvernement manitobain a versé une somme équivalente. En vertu du deuxième accord, signé en 1965 et en vigueur jusqu'à 1970, la somme des contributions de chacun des deux gouvernements au développement rural peut s'élever jusqu'à 9.1 millions de dollars.

L'accord 1962-1965 stipulait qu'un minimum de 10 pour cent des fonds mis à la disposition de la province par l'ARDA-CANADA devait être utilisé à des fins de recherche. Les deux accords stipulent que pas plus de 50 pour cent des fonds accordés par l'ARDA-CANADA ne doivent servir à la réalisation de projets ayant trait à la conservation du sol et de l'eau. L'objectif de la première condition était de s'assurer que l'on accorderait suffisamment d'importance à la recherche, en vue de pouvoir esquisser au moins les principaux traits de la physionomie des milieux ruraux. La seconde condition vise à promouvoir la réalisation d'une vaste gamme de projets; elle veut éviter, en somme, que les fonds accordés ne soient consacrés qu'à des programmes, relativement coûteux, de drainage, de défrichement et d'aménagement de pâturages.

Les programmes de l'ARDA, au Manitoba, réservent une place importante aux projets de conservation de l'eau et de régularisation des crues. Plus de la moitié des 18.4 millions de dollars dépensés ou engagés jusqu'à maintenant en vertu des deux accords, sont consacrés à la réalisation de projets de régularisation des crues, qui tendent surtout à assurer un approvisionnement régulier en eau aux agriculteurs.

Depuis 1962, environ 110 projets de l'ARDA ont été approuvés pour le Manitoba. La variété et la diversité de ces projets constituent un témoignage de l'apport positif de l'ARDA au développement rural. Soixante projets ont été approuvés bilatéralement dans le cadre de l'accord 1962-1965. De ce nombre, 36 sont des projets fort variés s'étendant aux quatre coins de la province. On peut donc dire que le programme ARDA entrepris en vertu de cet accord couvre l'ensemble de la province. Toutefois, en ce qui a trait à la recherche, on a porté l'accent sur la région d'Interlake. C'est ainsi que, le 16 mai 1967, cette région fut désignée comme région spéciale d'aménagement aux termes de la Loi sur le fonds de développement économique rural (FODER). Le gouvernement du Manitoba et celui du Canada ont alors accepté d'investir, sur une période de 10 ans, un total de 85 millions de dollars en vue de mettre en valeur le potentiel de cette région.

L'aménagement et le développement de la région d'Interlake étant maintenant assurés par les soins du FODER, le reste de la province peut profiter de toutes les possibilités qu'offre l'Entente ARDA. Les deux gouvernements concernés ont déjà entamé des pourparlers en vue de la signature d'un nouvel accord en 1970.

(Informations ARDA)

Une maison toutes les 96 minutes

"En 1968, ce dont le pays a besoin, c'est de maisons unifamiliales de 3 ou 4 chambres à coucher, d'extérieur classique, d'intérieur confortable et de prix abordable, déclarait M. Stanley Randall, ministre ontarien de l'Economie et du Développement, à l'usine Alcan de Woodstock, Ont. La Maison Universelle Alcan est un pas important dans cette direction. Sa conception tient compte de la diversité du climat canadien et des normes du Code national du bâtiment. De plus, elle est homologuée par la Société centrale d'hypothèques et de logement et par la CSA."

"Vous avez ainsi contribué à moderniser une industrie que beaucoup accusaient d'un conservatisme démodé, eu égard aux réalités économiques de notre époque. Novateurs en technique de construction, vous n'avez pas oublié les aspects économie et contrôle de la qualité. Pour tout cela, félicitations!"

L'honorable E. J. Benson a insisté sur le souci que représente, pour le gouvernement, le problème du logement au Canada, particulièrement pour la catégorie des gens à revenus moyens. "Très souvent, a-t-il déclaré, nous avons des jeunes couples pourvus de revenus moyens, d'un bon avenir et d'une famille grandissante. Ces couples veulent une maison qui reflète leurs propres efforts, leur fierté d'un foyer réussi. L'Alcan a prouvé qu'il était possible de diminuer le coût de la construction tout en offrant un produit attrayant et sain".

La Maison Universelle Alcan est complètement montée dans une usine automatisée et expédiée à destination en deux parties que l'on réunit à pied d'oeuvre sur les fondations. Cette technique permet des économies sur la construction et le contrôle usine rigoureux de la qualité et du fini.

Ces maisons comportent environ 1,200 livres d'aluminium: revêtement, soffites, rives, fenêtres et volets que, depuis cinq ans, la compagnie Maison Alcan, Ltée utilise avec un succès grandissant de Montréal à Vancouver; ferrures de portes, évents à lames, vaporifuges, seuils de portes et filerie, sont aussi en aluminium.

Les Maisons Universelle Alcan présentent tout un choix de grandeurs et de modèles et sont installées dans des endroits planifiés, prédéterminés. Elles sont vendues par l'intermédiaire d'entrepreneurs constructeurs accrédités par l'Alcan et livrées prêtes à être habitées. Elles sont intégralement meublées et la plupart des modèles comprennent les cinq appareils ménagers principaux: machines à laver et à sécher, cuisinière, réfrigérateur et machine à laver la vaisselle. Le prix des maisons, départ usine, se situe entre $8,500 et $12,500, fondations, terrain et préparation de celui-ci en sus.

Lorsqu'elle tournera à plein, l'usine sortira 5 maisons par équipe de roulement, soit 200 par mois, 2,400 par an ou, encore, une maison toutes les 96 minutes!

Les chiens aussi doivent être bien élevés

"Je ne peux pas arriver à dresser mon chien! Il ne vient pas quand on l'appelle, il saute après les visiteurs, il renverse les meubles et s'oublie dans la maison. Que dois-je faire?" Voilà ce que peut lire dans toutes les lettres qu'il reçoit l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest d'avril, lui-même spécialiste de dressage de réputation internationale.

Si vous voulez faire l'éducation de votre chien, n'oubliez pas que la voix du maître joue un rôle important au cours du dressage, car ses intonations indiquent au chien s'il s'agit d'un ordre, d'un reproche ou d'un compliment. Votre voix devra donc exprimer tour à tour l'affection, la colère ou le commandement, selon le cas. Mais ne criez pas; votre chien a l'ouïe très fine.

Il est assez facile d'apprendre à un chien à ne pas bondir affectueusement sur les visiteurs. Chaque fois qu'il pose ses pattes contre votre taille, repoussez-le brusquement de façon qu'il retombe sur le dos. Tenez étroitement la laisse pour amortir sa chute. Recommencez chaque fois qu'il bondit sur vous. Rares sont les chiens qui tentent une troisième expérience.

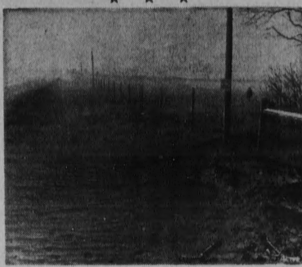
Les chiens qui aboient contre le facteur, les garçons livreurs ou tout autre visiteur qu'ils devraient connaître sont poussés par la timidité et par l'incertitude. Le chien voit mal de loin; c'est pourquoi, s'il n'est pas sûr de lui, il aboie contre quiconque approche. Même lorsque le visiteur est assez proche pour que l'animal reconnaisse un ami par l'odorat, il continue souvent à aboyer uniquement parce qu'il refuse d'admettre qu'il a commencé par se tromper. La meilleure façon de remédier à ce défaut, c'est de l'emmener souvent dans des endroits très fréquentés.

Pour obtenir la propreté de votre chien, il faut de la patience et de la gentillesse. La première chose à faire est de régler les repas. A l'exception de l'eau, ne donnez jamais d'aliment liquide après 6 heures du soir. La régularité des heures de repas engendre celle de la digestion. Les aliments solides, comme la viande, assurent plus de tranquillité la nuit. Le chien doit absolument sortir de bonne heure le matin et tout de suite après chaque repas. Ne le frappez pas s'il s'oublie, car il n'établirait pas de relation entre le fouet et des fonctions qui sont parfaitement naturelles. Essayez plutôt de le promener fréquemment.

"Quiconque consacre à son chien un petit moment tous les jours, note enfin l'auteur de l'article de Sélection, peut le dresser à devenir un compagnon obéissant, même s'il l'a depuis longtemps. Le dressage lui-même est sans effet sur le caractère; on ne fera rien de bon d'un animal vicieux, mais n'importe quel chien doué d'un heureux naturel peut apprendre à bien se conduire, quel que soit son âge."

Notes agricoles

☆ ☆ ☆



Le sol de surface emporté par le vent comme on le voit ici ne peut pas être remplacé, même par le meilleur des engrais chimiques.

Comment fonctionne le Foder

Le Fonds de développement économique rural ($300 millions), établi en vertu d'une loi du Parlement du Canada, est à la base de tous les plans d'ensemble fédéraux-provinciaux entrepris en vue du développement des régions rurales où le marasme est généralisé.

La Loi du Foder stipule que les régions, choisies bilatéralement par un gouvernement provincial et le gouvernement fédéral en raison des faibles revenus des habitants, sont admissibles à une aide spéciale si les deux paliers de gouvernement s'entendent sur un programme de développement régional satisfaisant. Ces régions, qui se butent à des difficultés de croissance économique, doivent présenter des possibilités de développement.

L'une des conditions principales de toute mise en oeuvre d'un plan d'ensemble en vue d'une expansion régionale à long terme, est que l'on puisse prévoir une augmentation des possibilités d'emploi ainsi que de la productivité. On peut atteindre ces objectifs par une politique d'investissement immédiat dans les ressources naturelles et humaines.

La responsabilité de gérer un tel plan repose sur un organisme compétent travaillant dans la région. Les accords signés en vertu du FODER stipulent que la province doit établir un programme de développement efficace et former un groupe de gestion. De son côté, le gouvernement du Canada nomme un groupe de conseillers appelés à travailler avec l'équipe provinciale; ces deux groupes forment le noyau du personnel de gestion.

Pour tous les programmes entrepris en vertu du FODER, on s'efforce par tous les moyens d'obtenir la participation de la population locale. Par le recours aux méthodes de développement communautaire et d'animation sociale, on incite les habitants à former des cercles d'étude, où ils pourront discuter de leurs problèmes et proposer des programmes d'action. La population locale participe activement à la phase de planification et lors de la mise en oeuvre du programme, les organismes régionaux jouent un rôle consultatif important quant à la façon dont le plan de développement doit être exécuté.

(Informations ARDA)

Culture des rhubarbes et des asperges

MELFORT, Sask. — Les légumes vivaces les plus communément cultivés dans certaines régions du pays sont la rhubarbe et l'asperge. Ces deux plantes produisent des pousses tôt au début de la période de végétation alors que les autres légumes frais sont rares.

La rhubarbe se multiplie en divisant la partie souterraine. On coupe les racines en sections, chacune portant au moins deux à trois bourgeons vigoureux.

Le meilleur temps pour planter la rhubarbe serait au printemps alors qu'elle n'a pas encore beaucoup poussé. Le sol doit être bien égoutté et c'est une terre franche argileuse qui lui convient le mieux.

On conseille d'appliquer, avant la plantation, beaucoup de fumier bien décomposé que l'on incorpore au sol. En plantant les sections, on les place de façon que le collet soit à un pouce environ sous le niveau du sol.

Les plantes devraient être bien établies à la fin de la deuxième année et la récolte peut commencer en troisième année. Ne pas laisser monter les plants en graine et terminer la récolte tôt en août.

Les plants d'asperge sont faciles à cultiver. Ils résistent bien à la sécheresse et donnent une bonne production en divers milieux; toutefois, on recommande de leur donner un sol riche et bien égoutté. Avant la plantation, il faut mélanger au sol de grandes quantités de fumier bien décomposé. Dans la suite, on doit faire une application annuelle, au printemps, de fumier au d'engrais à haute teneur en azote.

L'asperge se propage par la semence; toutefois, M. Anderson conseille au jardinier ordinaire d'acheter d'un pépiniériste des plants de deux à trois ans. Les plants mâles donnent de meilleurs rendements que les plants femelles.

Pour la plantation on creuse un trou de six pouces de profondeur. Après avoir fait une butte de sol dans le trou, on y installe la section en étalant les racines. Le collet doit se trouver à quatre ou cinq pouces sous la surface du sol. On couvre ensuite le collet d'un peu plus d'un pouce de terre et le trou est graduellement rempli au fur et à mesure que croissent les tiges. Il ne faut jamais recouvrir de sol les tiges qui sortent de terre.

L'implantation d'une aspergerie exige quelques années. On ne doit couper que quelques pointes la troisième année, puis une récolte normale de quatre à six semaines est permise en quatrième année. La récolte doit cesser vers le 15 juillet. Tout ce qui croît à l'extérieur du sol doit être enlevé au ras de terre tard en automne ou tôt au printemps.

Les variétés de rhubarbes recommandées sont la Canada Red, l'Early Sunrise et la MacDonald. Pour ce qui est des asperges, on recommande la Mary Washington et la Martha Washington.

Obstacles à la découverte de roses plus rustiques

OTTAWA — La rose constitue l'un des ornements les plus appréciés et les mieux connus des jardins canadiens, mais peu de gens qui les cultivent se rendent compte des difficultés que présente son amélioration.

Mme Felicitas Svejda, qui depuis sept ans se consacre à l'amélioration des roses à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa connaît bien toutes les difficultés qui s'y rattachent. Dans ses travaux pour mettre au point des roses assez rustiques pour résister aux hivers souvent rigoureux de notre pays, elle s'est trouvée à maintes reprises en butte avec les caprices de cette plante vis-à-vis la reproduction.

En mettant les choses à leur meilleur, déclare Mme Svejda, la germination des semences de rose est très sporadique, quelques semences prennent jusqu'à sept ans à germer après leur mise en terre. Cela crée une situation impossible pour le chercheur qui doit alors trouver des moyens d'interrompre la dormance des semences. Elle a essayé différents traitements qui tous ont eu une part de réussite: elle a exposé des semences à diverses températures, les a trempées dans des acides, enlevé le dur tégument séminal par abrasion mécanique.

Mme Svejda constate actuellement que les semences de roses rustiques de la région d'Ottawa peuvent germer si on les garde pendant un mois en milieu humide à 20 degrés centigrades et pendant cinq mois en chambre frigorifique à 4°C.

C'est là un grand progrès si on pense à l'attente possible de sept ans. Mais au fond, pourquoi ce travail est-il si important? Mme Svejda explique que le commerce importe chaque année pour plus de six millions de dollars de roses qui en général ne sont pas adaptées à nos conditions, sauf peut-être dans les régions plus tempérées de la Colombie-Britannique. Les Canadiens voudraient bien cultiver leurs propres variétés de roses, adaptées à leur climat, et qui ne seraient pas des victimes si faciles de l'hiver.

Le jardinier amateur n'éprouve évidemment pas les difficultés du phyto-généticien, car il ne cultive pas ses roses à partir des semences, il se contente d'acheter les arbustes. Mais de conclure Mme Svejda, l'amateur de roses profitera grandement du jour où les chercheurs auront découvert des variétés nouvelles plus rustiques.

Le pétrolier géant "Magdala"

Premier pétrolier français de la classe des 200,000 tonnes, le "Magdala", l'un des plus grands navires construits en Europe, a été baptisé aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et entrera en service sous le pavillon de la Société maritime Shell.

Long de 324.6 m (9 de plus que le "France"), large de 47.2 m, d'un tonnage de 213,000 tonnes de port en lourd, le "Magdala" se caractérise par des chiffres records.

Son hélice à quatre pales d'un diamètre de 8.80 m pèse plus de 42 tonnes, son gouvernail est d'un poids équivalent à celui d'un Boeing 707 soit 95 tonnes, sa cargaison représente 30 fois le poids de la Tour Eiffel. Poursuivant le jeu des comparaisons, on peut ajouter qu'après raffinage, le pétrole brut transporté à chaque voyage fournirait simultanément de quoi alimenter une "Caravelle" pour faire 30 fois le tour du monde, remplir 350,000 bouteilles de butane, assurer la consommation quotidienne de fuel-oil du Marché Commun, faire le plein d'essence de 1,500,000 automobiles de 7 CV, fournir le bitume pour recouvrir 48 km de routes nationales, approvisionner 1,500 autobus parisiens en gas-oil pendant 1 an, et produire en outre plus de 17,000 tonnes de produits divers.

La cargaison du "Magdala" est répartie dans cinq citernes centrales, dont les plus grandes ont cinquante mètres de long, et huit citernes latérales. Une soute de décantation de 3,380 m^3 permet le lavage des citernes sans risque de pollution de l'eau de mer.

Sur le navire toutes les fonctions de navigation, de télécommunications, de conduite de la machine, de contrôle du chargement et du déchargement sont automatisées et regroupées dans une salle unique. La propulsion est assurée par un groupe turbo-réducteur de 28,000 CV. La vitesse en service du bâtiment sera de 16 noeuds.

Les vingt-neuf personnes constituant l'équipage, appelées à effectuer de longs voyages comportant peu d'escales, disposeront à bord d'un maximum de confort: cabine individuelle avec installation sanitaire complète pour chaque marin, un bureau et une chambre pour chaque officier; pour toutes les personnes à bord: une bibliothèque, une salle de cinéma, une salle de sports et une piscine couverte.

Au Canada, plus de huit millions de permis de conduire sont en vigueur. 41 pour cent de ces permis ont été décernés à des femmes.

Importations de rosiers

OTTAWA — Le flot annuel de rosiers des Etats-Unis envahit le pays en s'y introduisant par tous les postes de douanes depuis la Colombie-Britannique jusqu'aux Maritimes.

Ils nous parviennent avec leurs racines dégarnies qui laissent difficilement présager la gloire resplendissante qu'ils conféreront à des centaines de milliers de jardins canadiens cet été; toutefois les inspecteurs de la Division de la protection des végétaux préfèrent qu'ils nous arrivent de cette façon. L'inspection quant aux maladies et aux parasites était difficile lorsque les arbustes nous étaient expédiés, comme c'était le cas il y a quelques années, préemballés avec leurs racines enfouies dans de la terre ou d'autres matériaux de culture. Depuis ce temps, les importateurs canadiens ont établi leur propre technique d'emballage et ils sont occupés à ce temps de l'année par la préparation des plants importés qu'ils mettront en étalage dans les magasins de détail. On estime à six millions de dollars la valeur des rosiers qui nous proviennent des Etats-Unis, et qui nous sont presque tous livrés au cours des trois premiers mois à chaque année. Les pépiniéristes du Texas, de la Californie et de l'Arizona n'éprouvent pas de difficulté à les produire en grand nombre pour ce genre de commerce. On en offre de nombreuses variétés et les Canadiens qui connaissent leurs roses peuvent choisir les plus rustiques qui fleurissent d'année en année pourvu qu'on sache les protéger contre les froids trop rigoureux. Toutefois, les jeunes plants sont peu coûteux et beaucoup de gens préfèrent renouveler leurs rosiers à chaque année.

A ce temps-ci de l'année, il faut protéger les jeunes plants de rosiers au cours du transport. La plupart arrivent au Canada en wagons de chemins de fer réfrigérés et équipés pour maintenir une température constante appropriée. Un wagon peut contenir de 30,000 à 40,000 rosiers et certains grossistes commandent de telles expéditions par centaines. Les principaux postes douaniers d'entrée sont Vancouver, Windsor, London, Toronto et Niagara Falls. Un inspecteur de London, Ontario, a établi que les importations qui ont passé par ce poste l'an dernier furent telles qu'elles pourraient servir à une plantation qui s'étendrait des deux côtés de la grand'route à partir de London, Ontario, jusqu'à Rivière-du-Loup en plaçant les rosiers à trois pieds d'intervalle les uns des autres.

14 gallons d'alcool, $54 par personne

QUEBEC — Il s'est vendu au cours des 52 semaines précédant le 31 mars 1967, $176 millions de vins et de spiritueux et $144 millions de bière. Tout ça au Québec.

Voici les faits: 4,552,000 gallons de spiritueux, 4,797,000 gallons de vins et de bières vendus aux magasins de la Régie des alcools, et 88,788,632 gallons de bière vendus... ici et là.

Globalement, donc, il s'est vendu cette année-là au Québec plus de 98 millions de gallons de boissons alcoolisées pour une valeur de $320,695,000. Soit, environ 14 gallons et $54 par personne, en comptant les bébés.

La case postale 99 réservée aux consommateurs

L'honorable John N. Turner, ministre de la Consommation et des Corporations, a annoncé que les consommateurs peuvent maintenant faire parvenir leurs plaintes ou leurs demandes de renseignements à l'adresse postale suivante: "Le Consommateur", Case Postale 99, Ottawa, Ontario.

Dans le passé le consommateur ne savait pas à quel endroit il devait faire parvenir ses plaintes parce que les lois touchant la consommation sont appliquées par divers ministères et organismes du gouvernement. "Je représente le consommateur au gouvernement fédéral, et je désire que le consommateur puisse facilement et directement s'adresser à moi et à mon ministère", a expliqué M. Turner.

On donnera rapidement suite à toute plainte ou demande de renseignement expédiée à l'adresse postale: "Le Consommateur, Case Postale 99, Ottawa, Ontario".

Le manque de magnésium favoriserait le cancer

Un manque de magnésium et une légère obésité sont deux caractéristiques relevées chez des rats atteints de cancer. Avant que toutes les personnes souffrant d'obésité se précipitent à la pharmacie pour se procurer des pilules de magnésium pour combattre l'obésité, il y a tout lieu de signaler que les rats ne sont pas des humains. Ces rats sont apparemment atteints d'un type de cancer causé par un virus. Et les constatations faites par le Dr Pierre Bois, directeur du Département d'anatomie de l'université de Montréal, n'en sont encore qu'à leur stage préliminaire.

Se livrant à des recherches sur le cancer grâce à une bourse provenant des dons versés à la Société Canadienne du Cancer, durant sa campagne annuelle d'avril, le Dr Bois a constaté que lorsque les rats sont nourris par une diète pauvre en magnésium, une tumeur fait son apparition dans le thymus au bout de deux ou trois semaines. Il s'agit d'un type de cancer très virulent auquel les rats succombent au bout de deux ou trois semaines.

Une analyse a permis de constater que cette tumeur est étroitement apparentée à certaines tumeurs de la lymphe qui se forment apparemment de façon spontanée chez les humains.

Qu'est-ce qui provoque la tumeur? Est-elle causée par un virus qui est normalement maîtrisé par la présence de magnésium? Le seul cas semblable encore connu est une tumeur qui se produit dans la glande thyroïde quand il y a un manque d'iode dans la diète et on n'a pas découvert de virus dans ce cas particulier.

On soupçonne fort la leucémie et d'autres formes de cancer chez les humains d'être provoquées par un virus, sauf que la science n'en a pas encore la preuve. L'aspect important des travaux du Dr Bois provient surtout de ce que la tumeur qu'il est parvenu à transmettre aux rats — et les animaux servant à ces expériences doivent être "anaboliques", c'est-à-dire qu'ils doivent gagner du poids — ressemble étrangement à certains cancers chez les humains qu'on soupçonne d'être causés par un virus.

C'est également quelque chose de nouveau pour la science que de voir apparaître cette tumeur régulièrement chez des rats qui manquent de magnésium.

Le directeur du Département d'anatomie note que la science n'est pas très renseignée sur la valeur du magnésium comparativement à d'autres minéraux chez les mammifères.

Ferland

Çà et là

MM. et Mmes Paul-Emile Lacasse et Edmond Tardif sont allés visiter M. et Mme Elphé Lacasse, de Cadillac, le 31 mars.

M. et Mme Camille Hamel et leur famille, accompagnés de Mme Paul Ducharme et trois de ses enfants et de M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs fillettes, se sont rendus chez M. et Mme Donat Hamel, de Frenchville, où une réception avait été organisée par Mme D. Hamel en l'honneur de M. Donat Hamel, de Mme Lucien Beaudoin et de Mme Cécile Hamel à l'occasion de leur anniversaire de naissance les 30 mars, 1er et 4 avril respectivement.

MM. Alfred et Viateur Chabot ont conduit Mme Viateur Chabot à l'hôpital de Regina où elle a subi une intervention chirurgicale le 9 mars. Elle est en bonne voie de guérison.

Mlle Kathy Gillis, de Mankota, est employée chez M. et Mme Viateur Chabot.

M. et Mme Albert Csada et leur fillette, ainsi que Mlle Rita Beaudoin, sont venus visiter leurs parents, en fin de semaine dernière.

Mme Lorraine Godberson et sa fillette, de Peslen, Yukon, sont allées à Regina où la fillette a subi des traitements médicaux, et elles ont visité leur mère et grand-mère, Mme Angeline Fournier, à Ferland.

Le dimanche 7 avril, au sous-sol de l'église de Ferland, se réunissaient les membres de l'Action Catholique Rurale du diocèse pour la clôture des études et activités de l'année. Ont pris part à cette réunion des membres de Val Marie, Gravelbourg et Ferland. On remarquait aussi le président diocésain, M. Raymond Girardin, et l'aumônier diocésain, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de la cathédrale de Gravelbourg. Cette soirée intéressante se clôtura par un délicieux goûter.

Le lundi 8 avril, les dames de la paroisse étaient heureuses de recevoir cinq dames de Frenchville, Mmes L. Ruest, Jean et Marcel Entem, Alice Laverdière et Jack Blair, venues à la réunion mensuelle des Femmes de la Fédération Canadienne-Française pour se renseigner sur le mouvement. Mme Lucien Beaudoin a bien voulu servir un délicieux goûter. Pendant la préparation du goûter, Mme Aristide Fournier, présidente régionale, parla de l'Association.

En la belle cérémonie du Jeudi saint, huit jeunes enfants, Angèle et Lise Brisebois, Gisèle Desharnais, Margeret Konanz, Michel et Normand Chabot, Benoit Couture, Randy Davidson et Albert Hamel, accompagnés de leurs parents, frères et soeurs, reçurent la communion pour la première fois. Il y eut prise de photos et chaque communiant reçut un souvenir de ses parents et de la F.F.C.F.

Mme Cécile Hamel a visité M. et Mme Camille Hamel et leur famille, M. et Mme Lucien Beaudoin, Mme Laurette Ducharme et sa famille, de Glentworth, pour Pâques.

Delmas

Çà et là

Dernièrement, les dames de la paroisse ont réorganisé le groupe des Dames de Ste-Anne. Mme Jean-Baptiste Giasson fut choisie comme présidente; Mme Jean Michaud, vice-présidente, et Mme Romuald Bernier, secrétaire.

Les délégués qui représentèrent le Cercle local au congrès général de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert furent: MM. et Mmes Armand et Edouard Blais et M. Germain Audette.

Lors de la partie de cartes du dimanche 31 mars, au profit de l'A.C.F.C., les gagnants furent: Mmes Adélard Carpentier et Romuald Bernier, prix des dames; MM. Raymond Rousseau et Vern Rieck, prix des hommes.



Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme P.-H. Proulx passèrent la fin de semaine du 23 mars chez leurs fille et gendre, M. et Mme Albert Brotzel, à Saskatoon. Leur petite-fille, Belinda Brotzel, revint avec eux pour quelques jours de vacances chez ses grands-parents.

MM. et Mmes Maurice Bussière et Oscar Messier partirent en automobile le 26 mars pour l'Ouest. Ils visitèrent, à Merritt, C.-B., les familles Tessier, Brisson et LeBlanc, puis, à New Westminster et North Surrey, MM. et Mmes Maurice et Emilien Moyen. A Ganges sur l'île Salt Spring, ils visitèrent M. et Mme Alex. Marcotte et Mme Imelda Messier. Cette dernière revint avec eux à St-Front. A Port Alberni, ils s'arrêtèrent chez leurs neveux, nièces et cousins, puis allèrent à Prince George où ils visitèrent d'autres parents, puis se rendirent à Edmonton, Alta, pour y visiter le frère de Mme Bussière et sa famille.

M. Joseph-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, visita, le 27 mars, ses soeur et beau-frère, M. et Mme B. Moisan.

M. et Mme Eldon White et leur bébé, Douglas, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 29 mars à visiter Mme Bouchard à St-Front et la mère de M. White à Star City. Mme Bouchard retourna avec eux à Saskatoon pour y visiter son mari, M. F.-Xavier Bouchard, qui était patient à l'hôpital St-Paul.

M. Victor-A. Lavallée passa la fin de semaine du 30 mars chez son frère, Paul, à Saskatoon, et avait également un rendez-vous avec le dentiste.

M. et Mme Paul Fortin et leurs trois filles, ainsi que M. et Mme Joffre Thévenot et leur fils, Philippe, passèrent la fin de semaine du 30 mars chez MM. et Mmes Marius Syrenne et Gilles Chiasson, à Saskatoon.

M. et Mme Louis LeStrat firent, le 1er avril, un voyage d'affaires à Saskatoon et visitèrent leurs enfants et petits-enfants.

M. et Mme Roland Gatin, de Saskatoon, ramenèrent, le 2 avril, leur père et beau-père, M. F.-X. Bouchard, qui sortait de l'hôpital après un séjour d'un mois. Il est maintenant en convalescence dans sa famille.

M. et Mme Verle Tarasoff et leur fille, Darren, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Julien LeStrat et leur fils, Michael, de St-Brieux, passèrent la fin de semaine du 30 mars chez M. et Mme André LeStrat.

M. et Mme Arthur Lamoureux et leurs trois enfants assistèrent, le 6 avril, au mariage de Mlle Rose Bonthoux, soeur de Mme Lamoureux, à Carrot River.

Mlle Darryle Dubreuil, de Regina, passa la fin de semaine du 5 avril chez ses parents, M. et Mme Paul Dubreuil.

M. et Mme Roland Bossé et leurs enfants, de Périgord, étaient en visite chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard, le 7 avril; M. et Mme Lucien-A. Plamondon et trois de leurs enfants, de Prince-Albert, chez M. et Mme Laurent Plamondon; M. et Mme Lucien Dubreuil, de St-Brieux, chez M. et Mme Paul Fortin.

M. et Mme Louis-H. Bertoncini ont rendu visite à M. et Mme D. Rocher à St-Brieux, le 7 avril.

Assemblée

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur assemblée sociale annuelle le 31 mars, avec 23 dames, 19 époux, 30 enfants et M. l'abbé U. Dubois, présents. Le comité des jeux était sous la direction de Mmes Evelyn Dufault, Germaine Dubreuil et Bertha Plamondon. Un goûter apporté et servi par les dames mit fin à la soirée.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

LUNDI au VENDREDI

6.55—Ouverture
7.00—Réveille matin
7.15—Chez Miville
8.00—Radio journal
8.05—Les nouvelles du sport
8.10—Soleil levant
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les nouvelles Agricoles
9.30—Des machines et des hommes
9.45—Un homme vous écoute
10.00—Entre vous et moi
11.00—D'une certaine manière
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (1ière édition)
11.54—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Au hazard
12.30—Le père Legault vous écoute
1.00—Deuxième tasse de thé
1.30—Place aux femmes
2.30—Requêtes et variétés musicales
3.30—Fémina
3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
3.55—Nos malades
4.00—Surboum 710
4.30—Présent (2e édition
5.00—Radio journal
5.20—Nouvelles locales
5.25—Les nouvelles du sport
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Des machines et des hommes
6.00—Les joyeux troubadours
6.30—Faire sa vie
6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

7.00—Orchestre de chambre de Québec
7.30—Sur touts les scènes du monde
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mardi soir

7.00—Les affaires de l'Etat
7.15—Enfance d'écrivains
7.30—OSM & OST
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

7.00—Concert du mercredi
8.30—Chronique de l'entre deux guerres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

7.00—Petit théâtre
7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
8.30—Jeux
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Organistes canadiens
10.00—Musique de notre siècle
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

7.00—Loge à l'opéra
7.30—Musique canadienne de piano
8.00—Documents
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.06—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

6.55—Ouverture
7.00—Soleil levant
8.00—Variétés (musique douce)
8.30—Au temps du 78
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les notes magiques
9.30—A votre santé
9.45—Nouvelles et commentaire SWP
10.00—La semaine des Arts
10.30—Tante Lucille
11.00—L'histoire comme ils l'ont faite
11.30—L'homme et le sol
11.55—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Place publique poste de CKSB
1.00—L'opéra
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio journal
5.10—Les coulisses de l'actualité
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Musique
6.00—La parole est d'or
6.30—D'un océan à l'autre
7.00—Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danses et cadences
11.00—Radio journal du poste CKSB
11.06—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du dimanche

8.55—Ouverture
9.00—Récital du réseau
9.30—Match intercités
10.00—La messe dominicale
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Les nouvelles du sport
12.15—La revue de la semaine (SPC)
12.30—L'autre rive
1.00—Sur quatre roues
4.00—Radio variétés
5.00—Radio journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Cours universitaires
6.00—Le kiosque à musique
6.30—Del Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio journal et sport
9.15—Le cabaret du soir qui penche
11.00—La pensée du soir
11.02—La fin des émissions

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. horaire
8.06—Prière du matin
8.10—Radio Journal
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.46—Programme hollandais
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital du dimanche
11.00—Concours national de Radio-Canada
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—A votre santé
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—L'heure du Concerto
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio Journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Jardins Plantureux
5.45—Le chapelet
6.00—Match-Intercités
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensée du soir et fin

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Communiqués
7.15—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour Compatriotes
9.15—Le français chez vous
9.30—A votre service
10.00—Radio Journal; Marie Tellier avocate
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal
11.02—Visite à la discothèque
11.30—Présent
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Nouvelles agricoles
12.30—Le père Legault
1.00—Nouvelles locales
1.10—Détente
1.30—Radio Journal
1.33—Place aux femmes
2.30—Radio Journal
2.32—Assiette à musique (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
2.32—Deux villes, une musique (jeudi)
3.30—Fémina
3.45—Un homme vous écoute
4.00—Bienvenue Sask.
5.15—Le français chez vous (reprise)
5.30—Le p'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
5.30—Swing la Baquesse (mardi, jeudi et vendredi)
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—2 minutes d'informations
7.02—Disc-o-club 1170
8.31—Joyeux
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Radio Transistor

LUNDI

10.02—Orchestre de Chambre de Québec
10.30—Sur toutes les scènes du monde
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

10.02—Vedettes (alterner toutes les 2 semaines avec Musique de nos studios)
10.15—Le talon d'Eve
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Des livres et des hommes
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI

10.02—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

JEUDI

10.02—Théâtre d'essai
10.30—Orchestre de Chambre
11.30—Jeux
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI

10.02—Panorama de la musique
11.00—Documents
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
7.15—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio Journal; Connaissance d'aujourd'hui
11.30—Au temps du 78
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés du samedi
1.00—Variétés du samedi
2.00—Variétés du samedi
3.00—Route 1170
4.00—Route 1170
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Revue de la semaine
6.15—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Radio Journal
7.02—Salut les copains
8.00—Chronique de disques
9.00—Radio Journal
9.10—Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Deux avions du Québec combattent les feux de forêts au Chili

QUEBEC — Les deux appareils du ministère des Transports et Communications loués au gouvernement du Chili, par l'entremise de Canadair, sont arrivés à Santiago, capitale du Chili, après un vol de plus de sept mille milles, effectué sans incident.

Dès leur arrivée, les deux appareils ont immédiatement été utilisés pour l'entraînement des pilotes chiliens. Au cours de l'un de ces vols, deux débuts d'incendie ont été signalés aux aviateurs dans la Province de San Fernando. Les appareils se sont immédiatement posés sur le lac Aculeo et en trois manoeuvres d'écopage, ils ont eu raison des brasiers.

D'après les renseignements obtenus, les autorités gouvernementales n'ont pas caché leur satisfaction à la suite de ces premières expériences de lutte contre les incendies, et la presse en général a montré un très vif intérêt pour ce dispositif mis à point au Québec. On sait que Canadair exécute présentement un contrat prévoyant la construction de trente bombardiers à eau d'une capacité supérieure à celle des Canso présentement en service. Des modifications devant être apportées dans les plans initiaux, les premiers appareils sortiront peut-être avec quelques mois de retard, mais offriront en retour de meilleures garanties tant de sécurité que d'utilité.

Ce coeur

La victime d'une crise cardiaque peut-elle espérer reprendre son activité? Très certainement, d'après le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. La plaquette **"Soyez en forme"**, du Ministère, dit que la crise cardiaque ne laisse aucune incapacité permanente chez la plupart des gens. Des études récentes montrent que plus de 85 p. 100 des victimes peuvent revenir au travail et y reviennent, dès leur récupération. Les cardiologues recommandent alors des exercices gradués. La personne "pourrait" même jouir d'une meilleure santé après qu'avant. Vous feriez bien cependant de consulter votre médecin, avant de vous remettre au travail. Faites-vous examiner et, si l'on vous trouve en bon état, ménagez votre coeur, entraînez-vous d'une manière intelligente.

Pollution de l'air

A mesure que nos villes grandissent et que nos automobiles et nos industries se multiplient, nous brûlons plus de combustible. En règle générale, on peut dire que le degré de pollution est directement proportionnel à la quantité et à la catégorie du combustible utilisé. Certes, la pollution subit l'influence du climat; mais pour un même climat, elle s'accroît avec le degré de développement urbain.

La nature des polluants change avec le temps et le progrès. La maison, dans bien des cas, a remplacé par d'autres combustibles le charbon; les industries brûlent beaucoup plus efficacement leur combustible; l'électricité et le diesel se substituent à la locomotive. Aussi la pollution par la fumée diminue-t-elle en maints endroits. Mais les combustibles qui ont largement remplacé le charbon contiennent des composés de soufre et des impuretés difficiles ou impossibles à supprimer de façon économique. La contamination engendrée par les oxydes de soufre ne baisse donc pas; elle augmente même à mesure que la quantité de combustibles brûlés s'accroît avec la densité démographique.

L'automobile, d'un emploi croissant, nous apporte, sous la forme du plomb, un nouveau danger. Parmi les essences utilisées en Amérique du Nord, 99 p. 100 contiennent du plomb tétraéthylique ou tétraméthylique; chaque année, 275,000 tonnes de cette substance sont employées.

La pollution atmosphérique constitue un problème complexe; on ne saurait l'éliminer, on doit la contrôler. Mais contrôler de façon technique les polluants ne suffit pas; pour solutionner le problème, nous devons en apprendre davantage au sujet des contaminants et de leurs effets sur l'organisme. Il faut donc absolument que les chimistes, les météorologistes, les physiciens, les ingénieurs, ainsi que les membres des autres professions de l'hygiène, multiplient les recherches. Les groupements commerciaux, les associations industrielles et les citoyens devraient donc toujours se demander si leurs travaux et leurs décisions affecteront la qualité de l'air alors que les hauts échelons gouvernementaux mettent en oeuvre des programmes de contrôle efficaces et coordonnés.

Willow-Bunch

Çà et là

Un déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb et leurs épouses réunissait environ 75 personnes à la salle de la Légion, le dimanche 31 mars. Le conférencier invité était M. Emile Blais, chevalier du Conseil d'Assiniboia.

MM. Léonard Bourdages, Armand Lautier et Bernard Philippon ont assisté au congrès des Caisses populaires tenu à Regina durant la première semaine d'avril.

Plusieurs personnes de Willow-Bunch ont assisté à la 29e assemblée annuelle de la Coopérative, au cours de laquelle il fut question de l'amalgamation de la Coopérative d'Assiniboia et de celle de Willow-Bunch. Cette suggestion fut approuvée par la majorité. Un souper fut servi à plus de 300 membres. Une bague fut présentée à M. Wallace Bracey, autrefois de Willow-Bunch, pour ses 15 ans de service comme boucher au magasin coopératif.

Mlle Marcelle Mathieu a repris son travail au Bureau de poste après trois mois d'absence à cause de maladie.

Mme Delphis Chantelois est revenue de Californie où elle passa environ cinq semaines à visiter ses frères et autres parents à San Francisco et Los Angeles.

M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, ont passé la fin de semaine chez leurs parents et assistèrent aux funérailles de M. Beaubien, père de Mme Gérard Rodrigue, de Calgary, qui eurent lieu à St-Victor le 5 avril. Sincères condoléances à Mme G. Rodrigue.

Mme Richard Donnelly et sa mère, Mme Armand Duperreault, se rendirent à Regina pour affaires et en profitèrent pour visiter des parents.

Ont passé quelques jours à l'hôpital de Saskatoon: M. Arthur Rainville et Mme Gisèle Bruneau; à l'hôpital de Moose Jaw, Mlle Carol Weismillar, M. Lucien Couture et Mme Robert Philippon; à l'hôpital de Rockglen, MM. Henri et Richard Cayer.

MM. et Mmes Clovis Beaudry et Armand Lalonde se rendirent à Regina pour affaires et Mme A. Lalonde y subit aussi un examen médical.

M. et Mme Benny Bruneau et leur famille, de Moose Jaw, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Osias Bruneau.

M. et Mme Gilbert Duperreault et leurs trois enfants, d'Esterhazy, ont visité leurs parents, M. et Mme Georges Lavallée et Mme Gaston Duperreault, récemment.

M. et Mme Léon Beaudry eurent la visite de Mme Claude Vallée (Dolorès Desautels) et de son fils, Pierre, de New Westminster, C.-B. Mme Vallée passa une semaine à Willow-Bunch et à Moose Jaw où elle visita sa mère, Mme Albert Desautels, et ses soeurs, Mmes Bill Mitchell et Tony Eresman.

M. et Mme Robert Gosselin et leur fille, Doreen, ont visité Mme Marguerite Gosselin, patiente à l'hôpital général de Regina depuis quelques semaines.

Mme Alice Bonneau est revenue de Melville où elle passa quelque temps chez son fils, Joseph, et sa famille.

Merci au R. P. Charles Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui vint aider pour les confessions et les exercices de la Semaine sainte.

Israël célèbre 20 ans d'existence

JERUSALEM — Israël célèbre cette année son 20e anniversaire comme nation et demeure aussi loin d'une solution à sa sanglante rivalité avec les Arabes qu'elle l'était lorsque les Nations unies établirent un Etat juif en Palestine, en 1948.

Pendant que se poursuivent les manoeuvres politiques et militaires, les habitants de l'étroite bande de terre sur la Méditerranée mènent un deuxième combat pour résoudre les problèmes économiques créés par la crise du Moyen-Orient.

L'économie israélienne repose surtout sur l'industrie des fruits et agrumes dont le pays exporte pour près de $80 millions annuellement. On ne prévoit pas d'expansion de ce commerce extérieur dans un avenir immédiat.

Jérusalem

Le tourisme constitue la deuxième ressource, avec des recettes de plus de $60 millions par an. Le slogan officiel du 20e anniversaire dit qu'"Israël aime la compagnie".

Même si les combats reprennent sporadiquement sur les lignes du cessez-le-feu et dans les territoires égyptiens, jordaniens et syriens que les Juifs ont occupés par la force en juin dernier, le gouvernement tâche de convaincre les touristes éventuels que le petit pays mérite une visite. L'intention est loin d'être prétentieuse.

Sur le plan biblique et archéologique, c'est le pays qui contient sans doute le plus d'aspects intéressants par mille carrés au monde.

Israël est la Terre sainte à la fois des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans. En 20 ans, le pays est devenus mi-occidental, mi-oriental et groupe plus de gens d'extraction différente de croyances diverses que tout autre pays de même dimension. A côté des Juifs qui sont majoritaires, vivent des Chrétiens et des Musulmans, des Druses avec leur religion occulte, des Maronites, Coptes et Bahais.

Jérusalem est évidemment le centre. La Ville sainte a été réunifiée après n'avoir été, avant juin dernier, qu'à moitié accrochée au territoire israélien. La capitale porte ses millénaires avec une dignité convenant à la ville qui a donné au monde le Christianisme et le Judaïsme.

Jérusalem: ville de contrastes où se côtoient presses à imprimer et vénérables scribes; ânes et autobus diesel; costumes orientaux et vêtements européens.

Tel-Aviv

Mais l'Israël moderne est plus que la Terre sainte. C'est aussi Tel-Aviv, plus grande ville, avec une population de quelque 400,000 personnes, bâtie en moins de 20 ans dans les dunes de sable sur la Méditerranée, ville de lumières, de cafés-terrasses et de foules agitées.

Il y a aussi Haïfa, élégante rivale de Tel-Aviv sur la Méditerranée et principal port de mer du pays : une ville active où vivent les ouvriers du ciment, du verre soufflé, des aciéries et de l'automobile, les commerçants et techniciens. Leurs villas blanches s'accrochent aux flancs du mont Carmel.

Il y a encore Eilat, municipalité la plus au sud, séparée du reste du pays par le désert du Néguev. C'est le seul lien du pays avec l'Afrique et l'Extrême-Orient. Dans la ville-champignon, terminus des oléoducs, la pluie tombe rarement. Nous sommes à peu de distance des légendaires mines du roi Salomon.

Les Israéliens sont venus dans ce pays aux ressources limitées, de toutes les parties du monde. Ils ont appris à en tirer le meilleur parti possible. Vers leur "terre promise", ils sont venus d'Europe, survivants de l'enfer nazi, de la prospère Amérique du Nord, d'Afrique et d'Orient.

Malgré sa signification religieuse et historique, Israël, avant son indépendance, n'était guère plus qu'un désert de sable et de rares oasis, de chaînes de montagnes couvrant 8,000 milles carrés — moins de la moitié de la superficie de la Nouvelle-Ecosse. Ses ressources minières étaient quantités négligeables.

Le problème de l'eau

Les immigrants juifs se firent fermiers, mirent en commun leurs ressources et, par une irrigation intensive, transformèrent une large partie du pays en riche tapis vert. L'eau a constitué le point faible du développement du désert, mais Israël utilise aujourd'hui la plupart de ses ressources en eau.

Il y a beaucoup d'eau douce autour d'Israël, notamment en Syrie et au Liban, mais il est peu probable pour l'instant qu'Israël puisse obtenir quoi que ce soit de ses voisins arabes du nord.

L'évaporation de l'eau salée semble être la réponse. Le gouvernement exploite depuis trois ans une petite usine de dessalement de l'eau à Eilat, et en projette une deuxième, plus importante.

Les richesses minières israéliennes sont encore négligeables. Le pays exporte la potasse et le phosphate de la région de la mer Morte et exploite une petite industrie de cuivre. Le pétrole provient de puits enlevés aux Egyptiens dans la péninsule du Sinaï, mais la plupart des matières premières doivent être importées.

Les Juifs sont fiers de leur pays et prêts à le défendre jusqu'à la mort. Ils l'ont prouvé en juin dernier, se battant avec une telle rage qu'ils immobilisèrent en six jours les présumées "puissantes" machines de guerre des pays arabes.

On discute encore de la responsabilité du début de la guerre. Les Israéliens accusant le président Nasser d'Egypte d'avoir commencé, en bloquant le golfe d'Akaba sur la mer Rouge, à Eilat.

Exil de 1,900 ans

Les Arabes disent qu'ils n'auront de repos que les derniers Juifs "voleurs de territoire", aient été refoulés dans la Méditerranée et que la Palestine ait été rendue aux Palestiniens, dont plus de 600,000* se sont éparpillés à travers le monde arabe aux premiers temps de la jeune nation juive.

Les Juifs refusent de se considérer comme des voleurs de territoire. Ils disent avoir repris à juste titre ce qui leur appartenait, après un exil forcé de 1,900 ans. En dépit de l'état de belligérance avec les Arabes, le visiteur en vacances reçoit l'impression que tout ne va pas si mal.

L'Israélien moyen se plaint des salaires trop maigres, des impôts élevés et de la hausse des prix, comme le font les gens de tous les pays. Il discute la partie de soccer de la fin de semaine; son rabbin se plaint lorsque les fidèles ne se conforment pas aux préceptes du sabbat.

Israël n'entend pas rendre Jérusalem, pris aux Jordaniens. On peut songer à rendre certains territoires arabes qui ont fait reculer la frontière égyptienne, à seulement quelques centaines de verges du pays avant juin dernier.

Qu'en est-il des Arabes vivant en Israël et dans les territoires occupés?

Un million d'Arabes

On avait déjà des problèmes avant la guerre avec les 250,000 Arabes qui étaient déjà citoyens israéliens. Les Juifs réussissaient à s'entendre assez bien avec eux, malgré les différences.

Aujourd'hui, il faut transiger avec plus d'un million d'Arabes de plus : les 559,000 du territoire jordanien occupé; 389,000 dans la péninsule du Sinaï appartenant précédemment à l'Egypte et dans la zone de Gaza, et 6,400 dans le scollines Golan, en Syrie.

Les Israéliens arabes sont évidemment des citoyens de seconde zone dans ce pays qui compte plus de 2,370,000 Juifs. Leur intégration au milieu économique et culturel constitue un problème depuis la création de l'Etat d'Israël.

L'Etat des Arabes des territoires occupés constitue un autre gros problème : il est facile de comprendre leur rancune envers les autorités israéliennes. Selon ou contre leur gré, le maire de Jérusalem, Teddy Kollek, entre autres, tente d'améliorer leur sort.

Kollek a récemment allégué que les efforts du gouvernement central, pour unifier socialement et psychologiquement la Ville sainte après la guerre de juin, étaient une "faillite totale". Selon lui, les hauts fonctionnaires n'ont pas manifesté assez de considération pour les coutumes des 65,500 Arabes de Jérusalem-Est, ancien secteur contrôlé par la Jordanie, dans les mesures prises pour les intégrer à la nouvelle ville sainte d'Israël.

Le gouvernement central a lancé un programme massif d'intégration, à Jérusalem-Est, après que les soldats israéliens eurent occupé la vieille ville.

Kollek a affirmé que l'intégration se serait faite mieux et plus rapidement, si l'on avait nommé un gouverneur spécial pour Jérusalem ou si la municipalité avait pu appliquer le programme.

Meron Benvenisti, conseiller de Kollek en matière d'intégration, s'est dit d'accord sur ce point en expliquant que les Hiérosolymites israéliens ont mal accepté socialement les Arabes.

Voici donc un autre problème important avec lequel les Juifs d'Israël doivent compter dans leur lutte pour survivre.

Rowan Magera

Nouvelles initiatives du Québec dans le domaine de la psychiatrie

MONTREAL — La psychiatrie est la discipline médicale qui, au cours des prochaines années, devra relever le plus grand défi. Alors que la recherche et la découverte ont réussi à réprimer ou à enrayer la plupart des maladies, les troubles mentaux affectent chaque année une proportion accrue de la population. Confronté avec ce problème de taille, le ministère de la Santé du Québec lui accorde l'attention qu'il commande, en lui apportant les thérapeutiques les plus nouvelles et les plus efficaces.

Dans le rapport annuel 1966 du ministère de la Santé, au chapitre de la psychiatrie, on apprend la mise à l'épreuve d'expériences originales qui ont surtout pour objet d'humaniser la psychiatrie et de la libérer des tabous traditionnels. On y fait mention: du centre de jour et du centre d'évaluation de l'Institut Albert-Prévost, à Montréal, de la colonie de vacances thérapeutiques de Saint-Frédéric, dans la Beauce; du décongestionnement des grands hôpitaux psychiatriques, au profit d'hôpitaux régionaux et, à la disposition des juges de langue française de la Cour du bien-être social, d'une clinique d'évaluation psychiatrique.

Au centre de jour où les patients se rendent à 9 h. pour y demeurer jusqu'à 16 h. chaque jour, on traite deux catégories de malades: 1) les personnes qui, après hospitalisation, doivent se réadapter graduellement à la vie normale ou dont l'état exige encore une surveillance médicale suivie; 2) les personnes qui, sans avoir besoin d'être hospitalisées, doivent être l'objet de services médicaux spécifiques. Sans quitter leur famille, ces malades profitent d'une assistance médicale suivie et appropriée à leur état.

Grâce au centre d'évaluation, toutes les demandes de soins psychiatriques, d'où qu'elles proviennent, sont centralisées. Une consultation est immédiatement accordée aux malades qui se présentent, alors qu'on s'occupe dans les 24 heures, de ceux qui, par téléphone, ont demandé rendez-vous. Après évaluation, les malades sont dirigés vers les services appropriés.

La colonie de vacances thérapeutiques groupe des enfants et des adolescents émotionnellement perturbés et qui sont devenus des délinquants en puissance. Les trois semaines de thérapeutique de groupe, dans ces camps d'été, couronnent un traitement de huit mois. C'est une initiative nouvelle qui semble vouée au succès.

Afin de permettre aux hospitalisés psychiatriques de vivre près de leurs parents, dans une localité qui leur est familière, on tend de plus en plus à les confier à des hôpitaux, de leur région, où le nombre des malades est limité. Le ministère de la Santé entend multiplier, dans différentes localités, ces petits hôpitaux psychiatriques.

En 1966, on a égaleemnt créé à Montréal, une clinique psychiatrique mise au service de la justice. Les spécialistes de cette entreprise offrent aux juges de la Cour du bien-être social une opinion psychiatrique immédiate, pouvant les guider dans leurs décisions et leurs recommandations.

Organisation des Coopératives d'Habitation en France, en Suède et en Norvège

En Suède, en Norvège et en France, les plans de financement de la construction domiciliaire en ce qui concerne l'importance des prêts et la période d'amortissement des prêts, sont très complexes.

L'apport de capital initial des coopératives lors de l'achèvement des immeubles est relativement élevé; il varie entre un minimum de 10% et un maximum de 30% du coût de construction.

Les Etats suédois, norvégien et français accordent une bonification des taux d'intérêt sur les prêts, et des subventions de logement aux familles. La bonification est de l'ordre de 3 à 4%. Les subventions de logement varient selon les revenus des chefs et le nombre de dépendants; elles ont pour but de ramener la proportion du revenu affectée au logement à environ 20% et moins.

Le mouvement coopératif suédois est fortement centralisé. Il y a une intégration étroite entre les coopératives d'habitation (sociétés-filles), les sociétés locales (sociétés-mères) et la Fédération Nationale. La Fédération Nationale est le centre de décision en ce qui concerne la réglementation, l'éducation et la construction des immeubles coopératifs.

Le mouvement coopératif norvégien est décentralisé. Ce sont les sociétés locales (sociétés-mères) qui assument les décisions de créer des coopératives d'habitation (sociétés-filles), de les financer et de les construire. La Fédération Nationale norvégienne joue plutôt un rôle informatif auprès des sociétés qui lui sont affiliées.

En France, le mouvement coopératif H.L.M. est décentralisé. Les coopératives d'habitation H.L.M. ont l'entière responsabilité administrative et nationale. Toutefois, les Unions Régionales et la Fédération Nationale n'ont aucun pouvoir d'exécution; elles servent à unir le mouvement.

En Suède, en Norvège et en France, les coopératives d'habitation sont généralement des organismes de propriétés collectives. Le sociétaire a un droit d'usage illimité de son logement, mais il n'en a pas la propriété. Le logement appartient à la coopérative. En France, toutefois, il existe, en plus, la coopérative de location-attribution ou organisme qui accorde au sociétaire l'entière propriété de son logement lorsqu'il est entièrement payé.

Les mouvements coopératifs suédois, norvégien et français ont formé des caisses d'épargne dans le but de permettre à leurs sociétaires d'accumuler le capital initial nécessaire à l'obtention de leur logement.

Les mouvements coopératifs suédois, norvégien et français suivent les principes coopératifs. Ils ont mis en place des structures de participation, des commissions d'information, et ils publient une revue coopérative à l'intention de leurs sociétaires. En Suède, il existe même une école de formation des cadres.

Répartition des étudiants d'université en France

Malgré les efforts de décentralisation et d'aménagement du territoire, Paris et la région parisienne rassemblent encore l'élite économique, sociale et culturelle du pays. Ceci ne manque pas de se traduire par le fait que la capitale reste essentiellement le grand centre de préparation à toutes les carrières de commandement et d'initiative.

Paris groupe toujours le tiers de tous les étudiants de France et, par les Grandes Ecoles, elle dispose d'un quasi-monopole pour la formation des cadres supérieurs, allant de ceux de la haute administration (Ecole nationale d'administration) à ceux des grands services publics techniques et de l'industrie (Ecoles supérieures d'ingénieurs, des Ponts et Chaussées . . .) et même jusqu'à présent — ce qui est un peu un paradoxe — des techniques supérieures et de l'administration des services agricoles (Institut national agronomique).

Réforme de la Cour Pontificale qui s'appellera "Maison du Pape"

CITE DU VATICAN — L'abolition de tous les dignitaires qui n'avaient qu'un caractère "purement décoratif" et le maintien de ceux qui ont des fonctions effectives caractérise la réforme de la Cour pontificale, qui ne s'appellera plus désormais que "Maison du Pape" en application du Motu Proprio paru le 30 mars.

Dans l'ensemble, le document accentue le caractère religieux et ecclésiastique de la Maison du Pape et des célébrations religieuses en éliminant toutes les survivances d'un passé révolu.

C'est ainsi que la "garde noble" ne s'appellera plus que "garde d'honneur" du Pape et ses membres, qui ne seront plus nécessairement choisis parmi les nobles, ne figureront plus que dans les cérémonies civiles. La garde suisse, la gendarmerie et la garde palatine seront maintenues "pour ne pas rompre nettement avec le passé, d'autant plus qu'il s'agit d'un passé glorieux qui a connu un dévouement et une fidélité poussés jusqu'à l'héroïsme".

Les princes assistants au trône qui étaient traditionnellement les membres des familles Colonna et Massimo ne resteront en fonction que pour cinq ans, ils ne figureront pas dans les célébrations religieuses et seront choisis parmi les membres de n'importe quelle autre famille.

Disparaissent les charges de dignitaires ecclésiastiques et laïques tel que le maître de chambre, l'échanson, le garde robier, le sacriste, le fourrier majeur, le grand écuyer, le maître des postes, les porteurs de la Rose d'Or.

Autres réformes

Le caractère ecclésiastique et religieux de la Maison du Pape sera accentué par le fait qu'ont été appelés à en faire partie le substitue de la secrétairerie d'Etat, le secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, le "prélat attaché aux oeuvres charitables du Pape", qui était jusqu'à ce jour l'aumônier secret, ainsi que les curés de Rome qui figureront dans les grandes célébrations religieuses.

Les camériers de cape et d'épée s'appelleront désormais "gentilhommes de Sa Sainteté". Ils assureront leur service, comme auparavant, dans l'antichambre papale et dans la basilique de Saint-Pierre au cours des grandes cérémonies.

Les différentes catégories de prélats sont ramenées à trois: les protonotaires apostoliques, les prélats d'honneur de Sa Sainteté et les aumôniers de Sa Sainteté.

Enfin, un conseil pour l'Etat de la cité du Vatican est constitué. Il sera formé de 24 membres nommés pour cinq ans. Ce conseil aura pour mission d'étudier toutes les questions qui lui seront soumises, pour avis, par la commission cardinalice chargée du gouvernement de la cité du Vatican. Ses membres feront partie de la famille pontificale laïque.

L'inventeur des verres à double vision fut Benjamin Franklin quand il était ambassadeur auprès de la Cour de France. Il eut l'idée géniale de faire couper en deux les verres de ses lunettes pour lire et pour voir à distance et de les encadrer dans une même monture.

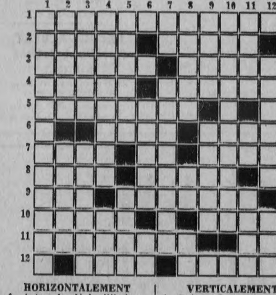
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,

postez à: (Mlle) R. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

— No 556 —



HORIZONTALEMENT

1—Actes de déséquilibrés.
2—Enfant voué dès sa naissance au service de Dieu. — Endroit pour le tir à la cible.
3—N'affirmerai pas. — Ordres prescrits.
4—Souffrir. — Causent du froid.
5—Sont de l'Iran.
6—Ville d'Allemagne. — Salutation angélique (plur).
7—Bord. — Pronom. — Nymphe des eaux.
8—Salé et séché à la fumée. — Arr. d'Albertville.
9—Art de lancer. — Rempiètent.
10—Arr. de Langon. — Ville d'Angleterre.
11—Séparent par un intervalle de temps. — D'un verbe gai.
12—Dieu de la Guerre. — Publie.

VERTICALEMENT

1—Qui ont le museau allongé.
2—Espèce du genre viorne. — Traits de plume.
3—Docteur musulman. — Partie du monde.
4—Espèce de champignon. — Fatigué.
5—Genre de mammifères pinnipèdes. — Quittance sous seing privé.
6—Débarrasse des noeuds. — En les.
7—Usages. — Lent dans ses mouvements.
8—Individus. — En lit. — Equerre.
9—Sur lequel roule le train. — Douze mois.
10—Prend part volontairement.
11—Lieu de délices. — Préfixe. — Ce qui est contre le droit, la justice.
12—Arrêts d'un liquide organique. — Dit qu'une chose n'existe pas.

SOLUTION DU PROBLEME No 555

■ **Horizontalement:** 1. Entomophages; 2. Puisatier — Ta; 3. Ica — Terre — Il; 4. Lérot — Encore; 5. Elevée — Ter; 6. Pl — Astrakan; 7. Test — Fierté; 8. Aima; 9. Loupée — Ela; 10. Uranate — Or; 11. Innée — Elus; 12. Set — Etripe.

■ **Verticalement:** 1. Epileptiques; 2. Nucelle; 3. Tiare — Salais; 4. Os — Ovationne; 5. Mattes — Muant; 6. Ote — Et — Apte; 7. Pire — Rf — EEEE; 8. Herniaire; 9. Arec — Ke — Mer; 10. Otarie — Li; 11. Etirent — Loup; 12. Saler — Eparse.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Avant de céder à vos impulsions, songez aux conséquences qu'elles entraîneraient. Bonne semaine sur le plan travail. Relaxez-vous.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Si vous avez su vous préparer une vie privée agréable, votre travail s'en ressentira favorablement. Prenez soin de votre santé cette semaine. Dormez bien.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne mettez pas un frein aux élans de votre coeur. Des joies vous seront offertes sur le plan affectif.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

De très bonnes perspectives s'offrent à vous. Sachez saisir la chance au bon moment. Soyez audacieux.

LION du 23 juillet au 23 août

Vos compagnons de travail vous en veulent et cherchent à vous nuire. Essayez d'être agréable avec eux afin de vous faire pardonner la petite faute qu'ils vous reprochent. Très bonne semaine sur le plan sentimental.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Sachez oublier tout grief envers les personnes qui vous entourent. Vous aurez tout à y gagner. Votre ami de coeur essaie de vous surprendre en plein délit d'infidélité.

BALANCE du 23 sept au 23 oct.

Vos soucis personnels n'intéressent personne. Gardez vos secrets et offrez à tous un visage plein de sérénité. Un peu d'exercice physique vous ferait grand bien.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Un projet pourra voir le début de sa réalisation, mais ne précipitez pas les événements. Un travail régulier assurera la réussite.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous vous occupez de beaucoup de choses à la fois, mais toutes ces activités vous donneront de brillants résultats.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vous vous sentez paresseux et vous avez du mal à vous concentrer sur un travail. Tout ira mieux bientôt si vous prenez beaucoup de sommeil.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous ferez preuve d'initiative et ne laisserez échapper aucune des chances qui s'offriront à vous. Vous êtes heureux et vous vous sentez aimé.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Période qui confirmera vos progrès dans l'oeuvre entreprise ou dans les études commencées.

Un dîner à la canadienne pour les gourmets

Innombrables sont en France le nombre de confréries: religieuses, mystiques, de pèlerinage, de pénitents, de jeux, de jeunesse, des mal-mariés. Une confrérie est une association qui réunit des individus unis par un lien quelconque, et quel meilleur lien que celui qui groupe les membres de la Confrérie de la Chaine des Rôtisseurs, soit celui de partager bonne chair et bon vin.

Les gourmets de la région Ottawa-Hull se sont liés ainsi pour former une association locale dont le seul but est de consommer quelques fois l'an un délice gastronomique.

Comme premier repas de la Confrérie pour l'année 1968, une trentaine de membres se sont réunis récemment au restaurant La Chaumière où plusieurs des convives ont eu l'occasion de goûter, pour la première fois, aux mets faisant partie de la véritable cuisine canadienne-française.

Le caribou, servi comme apéritif, était décrit sur le menu comme le breuvage des dieux de la forêt de la Gatineau. Ce vin fortifié, a immédiatement réchauffé l'estomac et ravigoté l'esprit. Vint ensuite le potage de la cabane à Séraphin, excellent, riche en légumes et que la famille Poudrier n'a sûrement pas souvent eu l'occasion de consommer.

La saucisse en coiffe, servie avec betteraves marinées, a agréablement surpris les convives qui apprécièrent encore plus le mets suivant: foie gras, pâte maison, tête fromagée, et la bonne graisse de rôti que plusieurs mangeaient pour la première fois, accompagné de pain canadien servi bien chaud et de beurre non salé. Le tout était arrosé d'un bordeaux Medoc, dont la seule erreur était sa mauvaise épellation au menu, et qui a servi à faire glisser sur l'estomac cette nourriture un peu lourde.

Pour aider à la digestation, une mousseline de pommes glacée de Rougemont fut servie ensuite — plus ou moins appréciée des convives qui, pour la plupart, auraient préféré une eau-de-vie, tel un calvados, pour créer "le trou normand" connu des gourmets.

Lorsque apparut le ragoût de pattes et de boulettes des pays d'En-haut, accompagné de cornichons salés, de marinades et de pain canadien, les confrères étaient un peu moins empressés à essayer ce nouveau mets, mais ont dégusté avec plus de verve le bourgogne Granvillons qui l'accompagnait ainsi que la salade du jardin de Fernande, un vrai rafraîchissement pour l'estomac.

Résolus et courageux, les invités n'ont pas refusé quelques tranches de bon fromage canadien et Oka ni l'excellente tarte au sucre de Mme Georgette Leduc, chef de la cuisine.

Dans l'ensemble, les confrères ont jugé le dîner exquis, une expérience qui vaut la peine d'être répétée.

Marcelle Binette
(Le Droit)

Les personnalités éminentes appuient la campagne contre le cancer

A l'occasion du lancement de la campagne de la Société du Cancer du Canada certaines personnalités ont adressé des messages au peuple canadien afin de stimuler les citoyens à contribuer généreusement à son oeuvre d'aide et de recherche. Cette campagne au cours de laquelle on cherchera à accumuler la somme de $5,078,925, "nous rappelle que l'homme n'a pas fléchi dans sa détermination de conquérir cet ennemi terrible"; de dire le gouverneur-général, Son Exc. Roland Michener, et il ajouta que grâce à ses services et ses dons, la Société Canadienne du Cancer venait en aide à ceux qui souffrent déjà de cette maladie. Elle fournit des fonds pour la recherche et tous les Canadiens doivent lui être reconnaissants pour tout ce qu'elle fait pour promouvoir leur bien-être.

Le premier ministre pour sa part a dit que la lutte contre le cancer ne connaissait pas de frontières nationales et qu'il espérait que les Canadiens entendront avec compassion ce message et se montreront généreux.

M. W. M. Anderson, président de la Chambre de commerce du Canada, s'est dit heureux de constater l'expansion de la Société du Cancer, surtout dans les services éducationnels qu'elle fournit.

Monsieur, faites-vous un bon mari… et vous madame, êtes-vous une épouse méritante…?

Voulez-vous savoir si après, cinq, dix et même trente ans de mariage vous êtes aujourd'hui un bon mari, une épouse méritante… et aimante? Rien de plus facile. Répondez en "votre âme et conscience" à cette série de questions proposée par Dale Carnegie dont la réputation dans les secrets des relations humaines est fortement établie.

Et bien nous commençons, d'abord à vous madame.

1 — Laissez-vous votre mari entièrement libre de diriger ses affaires comme il l'entend?… Vous gardez-vous de faire des remarques sur ses collègues, sur la secrétaire qu'il a choisie, sur ses heures tardives?…

2 — Faites-vous tout votre possible pour rendre la maison agréable?…

3 — Vous efforcez-vous de comprendre les affaires de votre mari, afin de pouvoir en parler avec lui intelligemment, ou même l'aider de vos suggestions?…

4 — Etes-vous capable de faire face courageusement aux revers financiers sans reprocher à votre époux ses erreurs, ni faire des comparaisons défavorables entre lui et ses amis plus heureux?…

5 — Faites-vous un effort sincère pour vous entendre avec sa mère ou les autres membres de sa famille?…

6 — Savez-vous faire le sacrifice d'une opinion sans grande importance pour sauver l'harmonie du ménage?…

7 — En choisissant vos toilettes, songez-vous à ses préférences de couleurs et de styles?…

8 — Vous tenez-vous au courant des événements, des idées, des livres nouveaux, afin de demeurer intéressante au point de vue intellectuel?…

A votre tour monsieur…

1 — Faites-vous encore, de temps en temps, la cour à votre femme? Lui apportez-vous des fleurs?… Fêtez-vous l'anniversaire de sa naissance ou celui de votre mariage?… Avez-vous pour elle quelque attention, quelques gentillesses inattendues?…

2 — Prenez-vous bien soin de ne jamais la critiquer devant témoin?…

3 — Vous efforcez-vous de la comprendre et de l'aider dans ses moments de fatigue ou de nervosité?…

4 — Vous dispensez-vous de faire des comparaisons entre ses talents de cuisinière ou de ménagère et ceux de sa mère ou d'une amie, à moins que ces comparaisons soient tout à son avantage?…

5 — Lui permettez-vous de danser avec d'autres hommes et d'accepter leurs attentions amicales, sans montrer de jalousie?…

6 — Cherchez-vous toutes les occasions de l'encourager et de lui exprimer votre admiration?…

7 — Avez-vous soin de la remercier pour les petits services qu'elle vous rend: commissions, correspondance, etc.?…

8 — Vous intéressez-vous à sa vie intellectuelle, ses lectures, ses opinions politiques?… Je me glisse à l'anglaise et vous laisse à vos réflexions!



Q. — Depuis quelque temps on nous demande d'aider ceux qui ont faim. Ne croyez-vous pas que certaines personnes qui font des dépenses inutiles pour les vêtements, les meubles ou les voyages simplement pour se faire valoir en rendront compte devant Dieu? Ce n'est que l'orgueil qui les mène. Aussi, que dire des institutions qui construisent des églises de grand luxe à la mode moderne. L'argent dépensé ainsi ne pourrait-il pas servir plutôt à soulager les malheureux? Votre opinion, s'il vous plaît.

Qui aime lire votre Courrier

R. — Il est bien évident qu'il y a beaucoup d'abus et que tous, les uns et les autres, nous pourrions faire beaucoup plus pour aider nos frères dans la misère. Par contre, si tout le monde se privait des choses dites de luxe, nous ne tarderions pas nous aussi à partager leur sort, car le commerce et l'industrie disparaîtraient. Nous verrions un chômage tel que nous n'en avons jamais connu. Si vous remarquez les églises de construction récente, vous les trouverez en général de style très sobre. On n'érige à peu près plus le genre qu'on voyait autrefois. Pour ma part, je crois qu'il faut aider les malheureux selon ses moyens, et vous savez, personne ne sait réellement combien de gens riches sont très charitabls ni combien d'autres moins riches peuvent être mesquins envers les oeuvres charitables et dans leurs jugements. Faisons chacun notre part et laissons à Dieu son droit de nous juger.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous fêterons au cours de l'été les noces d'argent de nos parents et nous aimerions, mes soeurs et moi, être bien mises pour l'occasion. Nous sommes de types et de tailles différentes. Une amie nous suggère de nous vêtir de la même façon. Elle a beaucoup de goût pour la toilette et nous respectons son opinion, mais dans ce cas, il nous semble qu'elle se trompe et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions nous habiller de la même façon. Qu'en pensez-vous? — **Lectrices**

R. — Je suis parfaitement d'accord avec vous. Portez ce qui vous convient.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez de parents qui cherchent à forcer leurs enfants à embrasser certaines carrières? Nous sommes cinq enfants dans notre famille et nous sommes tous passablement avancés dans nos études. Nous avons nos idées individuelles sur ce que nous désirons faire dans la vie. Deux parmi nous ont consulté l'orienteur de l'institut collégial qu'ils fréquentent. Après avoir reçu leur rapport sur leurs aptitudes et talents, ils ont consulté nos parents, et surtout, ils leur ont appris quelle carrière ils avaient choisie! Nos parents ont jeté les hauts cris: "Ce n'est pas du tout ce que nous voulons que vous fassiez!". Les jeunes étaient arrivés plein d'enthousiasme et vraiment contents de ce qu'on leur avait proposé. Dans une période où tant de jeunes n'ont aucune ambition et n'arrivent pas à se faire une idée de leur but dans la vie, il me semble qu'au lieu de verser de l'eau froide sur leurs projets, nos parents auraient dû rester calmes, en causer avec eux, leur dire ce qu'étaient les espérances qu'ils fondaient pour eux, leur demander de les considérer avant de prendre une décision finale. Maintenant, nous, les autres, nous sommes craintifs et nous n'oserons pas leur parler de notre avenir. Merci. — **Etudiants**

R. — Vos parents ont eu tort de parler comme ils l'ont fait, mais ils furent probablement surpris. Dites-vous bien que d'abord et avant tout vos parents veulent votre plus grand bien. Ils font à votre sujet des rêves merveilleux. Ils n'ont pas le droit de vous imposer une carrière, mais ils ont le devoir de vous aider à décider, avec la coopération des experts en orientation, de la carrière qui vous conviendrait le mieux et où vous trouveriez le plus de satisfaction. On a vu trop de malheureux qui ont pris la mauvaise voie parce qu'ils y avaient été forcés et qui n'ont été que des ratés. Les jeunes ont besoin de conseils et d'aide, à ce sujet, c'est tout.

LOUISE

Souffrir fait grandir

LOS ANGELES — D'après une étude effectuée par trois pédiatres de l'Université Stanford, en Californie, les bébés soumis à des souffrances corporelles comme la vaccination, la circonsicion, sont à l'âge adulte d'une taille plus élevée que la moyenne.

Dans un rapport publié dans la livraison de mars 1968 du "Journal of Child Development", le professeur Thomas K. Landauer, le professeur John Whiting et le Dr Thomas M. Jones indiquent que leur étude a porté sur 157 garçons et 159 filles, de leur naissance à l'âge de 18 ans. Sur ce nombre, ceux qui avaient été vaccinés dans leur plus tendre enfance accusaient une taille plus élevée d'un demi-pouce à plus d'un pouce que ceux qui ne l'avaient pas été, à l'âge de 18 ans. Les auteurs signalent à ce propos les études effectuées par d'autres savants sur la croissance de rats soumis après leur naissance à des chocs électriques. Ils rappellent en même temps les remarques faites dans une précédente étude des professeurs Landauer et Whiting sur la croissance des jeunes dans les tribus où la pratique d'incisions ou de tatouage à l'âge tendre est encore en honneur. Les adultes de ces tribus sont d'une taille supérieure à ceux des tribus où ces pratiques n'existent plus.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Houma, La — Mme Antoine Lodrigue donnait dernièrement naissance à son 27e enfant, un garçon de huit livres, en bonne santé. Il a été baptisé Morris.

La famille Lodrigue compte actuellement 21 enfants vivants. Trois d'entre eux sont mariés, 17 vivent dans la maison familiale, qui compte deux chambres à coucher.

Mme Lodrigue, qui est âgée de 41 ans, a donné naissance à quatre couples de jumeaux et à des triplets.

M. Lodrigue, qui est âgé de 49 ans, travaille pour une compagnie d'emballage.

✦ ✲ ✦

Mme X: "Moi, je ne suis pas rancunière. Je n'en veux à personne, pas même à ceux qui m'ont fait des choses que je n'oublierai jamais".

✦ ✲ ✦

Recouvrez légèrement votre viande fraiche lorsque vous la mettez au réfrigérateur, mais recouvrez hermétiquement votre viande cuite.

✦ ✲ ✦

Pour huiler vos appareils servant à faire la cuisine, ouvre-boite, etc., vous n'osez pas employer l'huile ordinaire à machine, qui donnerait un mauvais goût à vos aliments. Mais, l'huile minérale n'ayant aucune saveur, vous pouvez l'utiliser sans risque.

✦ ✲ ✦

L'Israël et la Jordanie ont organisé leur premier cours de natation dans la Mer Morte, où la salinité de l'eau rend les noyades à peu près impossibles.

✦ ✲ ✦

Un mari reçoit une lettre de son banquier et pousse un cri de colère:

— J'ai eu tort de te confier notre carnet de chèques, dit-il à son épouse, notre compte est à découvert de deux cents dollars.

Alors, la jeune femme:

— Impossible, il y a encore six chèques dans le carnet…

✦ ✲ ✦

Protégez vos gants de caoutchouc qui se percent au bout des doigts parce que vos ongles sont trop longs. Tournez les doigts à l'envers et posez, au bout de chacun, une bande de ruban adhésif.

✦ ✲ ✦

Faites tremper votre théière avec un peu de détergent et rincez bien. Votre thé sera meilleur.

✦ ✲ ✦

Pour garder des boutures de plantes en voyage, ou chez vous, si vous n'avez pas un pot sous la main, percez une grosse pomme de terre de trous et piquez vos boutures dedans. Elles se conserveront très bien.

✦ ✲ ✦

— Méfie-toi de Martin, il se met toujours à plat ventre devant toi.

— Et alors?

— A mon avis, il essaie de te couper l'herbe sous le pied.

Conseils professionnels pour le cinéaste-amateur

A un moment ou l'autre de sa vie, tout cinéaste-amateur veut perfectionner le style et la qualité de ses productions. Diriger un film ou le planifier en fonction de la valeur de son scénario peut, en effet, améliorer le style. Mais pour en augmenter la qualité, une bonne technique cinématographique est tout aussi importante.

Les conseils sommaires qui suivent aideront le cinéaste débutant à rendre ses productions plus agréables pour ses parents et amis.

Le plan du film une fois établi, vous êtes maintenant prêt à filmer. Rappelez-vous une chose — non seulement les films-ciné impriment-ils l'action qui se déroule devant l'objectif, mais aussi tous les mouvements du cinéaste. Si votre ciné-caméra n'est pas en place, vous perdrez vos meilleures scènes, car elles seront floues et il y aura du tressautement.

Vous pouvez obtenir d'excellentes vues animées en suivant l'avis d'instruction accompagnant votre équipement, mais pour de meilleurs résultats, vous devriez vous acheter un trépied, qui vous assurera un rendement plus professionnel.

Nous traiterons ici de la technique cinématographique et des trois erreurs les plus courantes dans la production d'un film amateur. Ce sont: le panoramiquage trop rapide et trop fréquent, l'usage trop répété d'un objectif à focale variable et la présence de scènes trop courtes.

Panoramiquer excessivement et trop rapidement embrouille vos spectateurs et les déplacements successifs de votre ciné-caméra peut les étourdir.

De plus, n'utilisez pas la focale variable à chacune des scènes. Encore une fois, vos spectateurs auront l'impression de faire partie de ces nombreux mouvements. La succession de scènes trop courtes est fatigante pour eux et les étourdit.

Une autre erreur: les scènes trop courtes. Certains amateurs tendent à filmer des scènes vraiment trop courtes, probablement dans le but d'obtenir "plus de pieds" de film. C'est une fausse économie, car une série de ces séquences trop courtes et votre projection est incohérente et boiteuse.

Les professionnels et les cinéastes avertis réunissent des scènes de différentes longueur pour plus de variété. D'habitude, la durée des scènes est d'environ 5 à 10 secondes.

Une excellente façon d'ajouter du sens à l'histoire que vous racontez est de filmer, lors de vos voyages, les panneaux que vous verrez le long de la route; ils font de très bons titres. Les sites historiques, les panneaux en bordure de route et les signaux de destination font des images intéressantes. Approchez-vous — ou faites un gros plan — pour prendre une très large image du panneau. La scène est ainsi identifiée, informe les spectateurs de la scène suivante, classe les images et ajoute de l'intérêt à votre projection.

Aussi souvent que possible, vous devriez établir le plan de votre film et éditer celui-ci pendant qu'il est encore dans votre ciné-camera. Cependant, certains films peuvent être améliorés plus tard (un jour pluvieux, par exemple) par "l'édition". Cette opération consiste à découper des séquences et à les raccorder. Elles trouveront leur place dans le montage final et donnera une plus grande valeur à votre film.

Après avoir fait développer vos premiers films-ciné, invitez vos amis à la projection. Ce sera une importante première!… Vous serez heureux d'entendre leurs exclamations de félicitations…

Place au cuir

Le cuir s'unit à la douceur du printemps puisque des vêtements les plus variés, en cuir souple et léger, font leur entrée sur le théâtre de la mode.

Le Centre du Cuir du Canada rapporte que les nouveaux costumes de cuir, robes, manteaux, jupes et vestes de suède… ainsi que les vêtements de cuir mince comme du papier, sont si doux qu'ils défient toute description. De la levée du jour jusqu'en soirée, ils sont de mise.

Mode jeune

Les jeunes filles et les jeunes femmes choisiront des mini-jupes et des shorts doux et souples, s'alliant pour la plupart, à des vestes assorties ou contrastantes. Une jupe rose pastel et veste bleu marine à double boutonnage font partie de cette catégorie.

Tout comme la jupe, l'ensemble-pantalon de loisirs ou de toilette est de coupe droite, à godets ou à fronces. La veste aux hanches se porte avec les shorts de cuir tandis que la veste plus longue se remarque dans les ensembles-pantalons. Comme détails, nous voyons les franges en cuir garnissant les fausses poches, les boutons recouverts ou fantaisistes, les piqûres selle ou à la main.

La robe-tige, sans manches, dentelée à l'encolure et à l'ourlet, met en évidence la grosse fermeture-éclair avec anneau de métal doré à l'encolure. En suède ou en cuir lisse, elle convient aux sorties habillées; portée avec un chandail à col roulé, elle est très pratique pour l'étudiante ou l'employée de bureau.

Pâles… Vifs…

Les cuirs sont de teintes pâles, alors que les suèdes se colorent de tons vifs et piquants… du gris perle au bronze et au brun whisky, en passant par le vert tendre pour rejoindre les nuances plus foncées. Le bleu marine et le bleu pastel, le rouge-rose, le rouille et le turquoise forment, en compagnie des beiges, roses et rouges clairs, la parade éblouissante des teintes à la mode. Et lorsqu'il s'agit de grande élégance, le blanc ne reste pas dans l'ombre. Toutes les couleurs de la saison, assorties ou contrastantes, scellent l'alliance entre le vêtement et la chaussure.

Entretien facile

La plupart des cuirs résistent aux taches. Il suffit de les essuyer de temps à autre avec un linge humide pour leur redonner une apparence fraîche et propre. Quant au suède, un léger brossage suffit à enlever la poussière, à moins qu'un nettoyage à sec ne s'avère indispensable.

Les ceintures de siège ne sont d'aucune utilité si elles ne sont pas bouclées. Utilisez toujours les ceintures, en ville comme sur la route.

Pain de jambon "Après Pâques"

Pain

- 2 tasses de jambon cuit, haché
- 1 livre de porc maigre haché
- 1 tasse de gruau d'avoine
- ¼ tasse d'oignon haché
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- 2 oeufs battus
- 1 tasse de jus de tomate

Sauce

- ½ tasse de cassonade
- 2 c. à thé de moutarde sèche
- ¼ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- Pincée de cayenne
- 2 c. à table d'amidon de maïs
- 1 tasse d'eau
- ¼ tasse de vinaigre

Mêler les ingrédients du pain. Presser dans un moule à pain de 9 pouces sur 4 et cuire à 350°F, une heure et demie. Quelques minutes avant de servir, mêler cassonade, assaisonnements et amidon. Incorporer graduellement eau et vinaigre. Amener à ébullition et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et limpide (environ 5 minutes). En napper le pain.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 16

— Rose, c'est un gentil monsieur qui est là-bas avec Mademoiselle. Quelqu'un de bien, cela se voit du premier coup. Pas le même genre que monsieur Robert ou monsieur Marc, ça non. Figure-toi… Ce garçon n'est jamais venu ici, je suis certain de ne l'avoir jamais vu, et pourtant il me rappelle quelqu'un, cela m'a frappé… Mais qui? Impossible de m'en souvenir. C'est-y pas malheureux de vieillir ainsi! On devient une vieille bête! On confond tout: vivants, défunts, jeunes et anciens…

• • •

Au salon, maintenant, Rémi se racontait. Orphelin recueilli par un oncle maternel célibataire et professeur de français à l'étranger, il avait suivi son père adoptif dans ses différents postes. Son enfance s'était écoulée à Rome, son adolescence à Barcelone avec études au Lycée français. Son diplôme d'ingénieur obtenu à Paris, et après son service militaire, il avait pris une situation à Rouen pour se rapprocher du Tréport où son oncle s'était retiré. Cet unique parent étant mort quelques mois auparavant, Rémi avait éprouvé le besoin de changer d'horizon et venait de trouver un poste très intéressant dans une usine de machines hydrauliques à Grenoble; il devait entrer en fonctions dans un mois. D'ici là, il se reposait, occupait ses loisirs à visiter la région. Chambourières l'avait attiré; ce petit pays à l'aspect sympathique lui plaisant, il se proposait d'y passer quelques jours, si l'hôtel se révélait suffisamment confortable pour un séjour de quelque durée. Il avait laissé sa voiture dans la cour du "Bon Accueil", où il déjeunerait, et c'était après le repas qu'il prendrait une décision, soit de rester, soit de partir plus loin, à l'aventure.

Marie-Hélène fut stupéfaite; il ne lui serait jamais venu à l'esprit de passer des vacances à Chambourières. Cent coins du Dauphiné devaient être plus pittoresques et plus gais, ne seraient-ce que les stations de sports d'hiver. Rémi était peut-être un original aimant le calme plus que le mouvement; ainsi pouvait s'expliquer son engouement pour le pays. Elle s'en réjouissait, puisqu'elle y gagnait le voisinage d'un garçon sympathique. Elle se crut pourtant obligée de le prévenir:

— Si vous cherchez ici repos, isolement, c'est parfait. Mais si vous haïssez les cancans, si vous tenez à votre indépendance, alors sauvez-vous vite!

Elle raconta par le menu sa vie et ses difficultés. Réservée de nature, elle se confiait pourtant à ce visiteur avec une absolue sincérité: il n'était plus à ses yeux un passant serviable, mais un camarade, un confident. Elle se vit récompensée de sa confiance par l'intérêt avec lequel elle fut écoutée. Alors, soudain confuse d'avoir été prolixe, elle termina avec embarras:

— Pardonnez-moi d'être bavarde. Cela m'arrive si rarement, ici, de trouver un auditeur attentif et sympathique.

— Vous avez bien fait.

Pour aller jusqu'au bout de la franchise et mettre les points sur les i, Marie-Hélène évoqua alors le rôle bienfaisant de Marc Vellac dans sa vie. Ce détail ne sembla guère enthousiasmer le visiteur; mais si son attitude contrainte le montrait clairement, il eut cependant la sagesse de n'en rien dire. Marie-Hélène invita son compagnon à revenir au château quand il le voudrait.

Au moment de quitter la demeure, Rémi tomba en arrêt devant un tableau qu'il n'avait pas encore remarqué. La toile représentait un homme de soixante ans environ, planté très droit, se refusant à perdre un pouce de sa taille; un regard agressif, ombragé par une arcade sourcilière broussailleuse, accentuait encore son expression sauvage et autoritaire.

Voyant Rémi contempler pensivement l'homme austère d'autrefois, Marie-Hélène précisa:

— Le voilà l'ancien propriétaire, mon grand-oncle Robert. Il a l'air impérieux, n'est-ce pas?

La réponse tomba comme un couperet:

— Très.

CHAPITRE VIII

Au petit matin, Chambourières s'était réveillé sous la neige, parure inhabituelle qui conférait au pays un petit air de station de montagne; il n'y manquait que des skieurs! Mais le vent du sud, de son haleine chaude, chassait la neige devant lui, la repoussait vers les sommets profilant sur un ciel bleu leur crête festonnée, et les branches de sapin se déchargeaient l'une après l'autre, avec une révérence, de leur blanc fardeau, qui s'écrasait au sol avec un bruit mat.

Arrivés au château pour y passer deux jours, M. et Mme Gatto et leur fils causaient avec Marie-Hélène dans le salon intime. Les préoccupations de l'industriel se firent jour dans sa question:

— Marie-Hélène, le pays et le personnel de l'usine commencent-ils enfin à t'accepter?

— Non, mon oncle. "Situation inchangée", dirait un bulletin militaire.

— A-t-on encore saboté ta voiture?

— Pas une seule fois depuis le jour que Rémi Durant m'a dépannée. On va peut-être essayer autre chose, mais tant pis!…

— Je constate chez toi, actuellement, une passivité que je n'approuve guère.

— Voulez-vous donc, mon oncle, que j'aille de porte en porte dans Chambourières discuter, quémander la sympathie des indigènes? L'affection ne se commande pas. Ou devrais-je appeler chacun de mes ouvriers dans mon bureau pour lui démontrer que je suis une patronne parfaite, équitable et bonne? Quelques ouvrières sont devenues plus souriantes ou moins renfrognées, grâce à l'une d'elles, Thérèse Bon, qui m'est très dévouée et lutte à sa façon; mais la masse reste encore figée.

Laurent expliqua:

— A mon dernier séjour ici, avant de quitter le pays, je suis entré au café de l'hôtel pour, en causant avec les uns ou les autres, amener des confidences. Si vous les aviez vus se rétracter comme des limaces quand je mettais la conversation sur le château! On me voit trop souvent avec Marie-Hélène pour que je puisse tirer quelque chose d'un Chambouriaud. On se méfie également de Rémi, parce qu'il monte ici. Son hôtelière, une brave femme paraît-il, car il y a tout de même des braves gens dans ce trou perdu, a reconnu que le pays est nerveux et les ouvriers montés contre Marie-Hélène. Mais cette bonne dame ignore si cette hostilité a ou non un responsable caché. Voilà tout ce que notre ami a pu recueillir comme renseignements, et c'est bien maigre!

M. Gatto fonça:

— Et les fameux cousins partiellement déshérités ne sont-ils pour rien dans tout ça?

Marie-Hélène esquissa un geste de protestation. L'industriel se tut pendant quelques instants, puis reprit avec netteté, car il tenait à son idée:

— Cela t'ennuirait, je le conçois, d'accuser des parents. Mais réfléchis un peu, ma petite. Ceux qui souhaitent ton départ ont intérêt à te nuire, c'est clair comme de l'eau de roche. Alors?

Les sourcils froncés de sa nièce lui firent baisser le ton:

— Bon. Je vois que cette hypothèse te déplaît. Comme je n'ai encore aucune preuve de ce que j'avance, je veux bien réserver mon opinion jusqu'à plus ample informé. Mais ces informations, il faut les avoir. Tu vas me faire le plaisir d'embaucher chez toi, comme ouvrier, balayeur ou manoeuvre, peu importe, un bon détective. Si tu veux, je veux t'envoyer celui que j'ai déjà employé plusieurs fois. C'est un garçon courageux et intuitif qui saura démêler, je t'en réponds, le noeud de toutes ces intrigues. Le testament ne t'interdit pas de te défendre; on ne t'y prescrit pas de tendre la joue droite, puis la gauche, pour recevoir les coups. Alors, du mordant, que diable! Fais-toi un peu craindre, pour changer! Quand nous aurons fait la lumière, grâce à mon détective, tu connaîtras enfin le nom de tes adversaires dans l'usine, et tu pourras déjà punir les bras… si tu ne peux pas atteindre la tête qui les commande.

Marie-Hélène accepta avec un enthousiasme mitigé cette combinaison de son oncle. M. Gatto avait de la suite dans les idées: ses dernières phrases le prouvaient. Il ne renoncerait pas facilement à ses soupçons concernant les Vellac. Sa tête large montée sur

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 3

A LOUER — 109, rue Marion. Logis: 3 pièces, chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Libre. Pour rendez-vous, signaler: 453-7454 ou 233-6464. 3-197-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces en haut. Salle de bain privée, poêle, réfrigérateur, stationnement. $49. S'adresser à 321, Notre-Dame. Téléphone: WH 3-8003. 3-200-3C.

A LOUER — 55, rue Lipton. 2 pièces meublées au 2e étage. Véranda. Chauffage: gaz. Arrêt d'autobus à la porte. Idéal pour couple marié ou 2 demoiselles qui travaillent. $40 par mois. Signaler: 772-4825. 3-192-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambres meublées, réfrigérateurs. Près service d'autobus. Pour hommes qui travaillent. Libres. AUTRE chambre, libre 1er mai, pour demoiselle. Signaler: 233-5268. 3-188-5C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Personne tranquille. Possession: 1er mai. Signaler: 233-4744. 2-184-3C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé. Près de toutes commodités. Couple qui travaille ou dame seule. Libre en mai. Signaler: 233-7438. 2-181-3C.

A LOUER — St-Boniface, 321, Notre-Dame. Logis: 3 pièces en haut. Salle de bain privée. Disponible le 1er mai. $49. Signaler: WHitehall 3-8003. 2-180-3C.

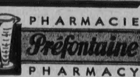
PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER
St-Boniface. Appartement entièrement privé: 4 pièces. Pour adultes. Possession immédiate. Stationnement disponible. Signaler: 233-2309 entre 11 h. a.m. et 2 h. p.m. 3-199-3C.

A VENDRE ou A LOUER avec option d'achat
Magasin sur boul. Provencher. Edifice en stuc. Soubassement. Idéal pour bureaux ou tout autre genre d'entreprise. Prix: $37,500. Loyer mensuel: $160. Possession immédiate.
SOLO REALTY
70, avenue Braemar
Téléphone: 233-5986
3-196-3C.

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 10 pièces. Double plomberie, 2 étages. Lot: 100' x 120'. Propriétaire portera 1ère hypothèque à 6%. Appeler Paul Godin: le jour 453-8520, le soir 474-2487.

St-Norbert — Construite sur commande. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini, avec 2 chambres à coucher et boudoir. $108 P.I.T. Appeler Lynn Brown: le jour 453-8520, le soir 284-1482. 2-177-3C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain; 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — 4 lots dans la section catholique, en face de la croix: nos 1-2-3-4. Offre demandée. S'adresser à: Raoul Carrière, 571, avenue Sutherland, Kelowna, C.-B. 1-168-4C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 18' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-3C.

A VENDRE
St-Boniface. Près basilique. Immeuble-appartements: 4 logis, 4 pièces. $18,500.00. Appeler propriétaire: CEdar 3-4019 après 7 h. 50-151-T.F.

MAGASIN GENERAL A VENDRE
Mariapolis, Man. Pour régler une succession. Etabli depuis de nombreuses années. Magnifique occasion. Logement attenant: 14 pièces, 2 appartements, 2 salles de bain, planchers de bois dur. Prix de sacrifice: bâtisse, équipement et accessoires, $12,000.00 plus stock. Succession C. Landry, Mariapolis, Man. Tél.: 331-21. 50-147-3C.

A VENDRE
COMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Mariapolis, Man. Pour régler succession. Cour à bois: 120' de longueur, avec bureau et salle d'étalage. Complètement recouverte. Autre bâtiment: 26' x 34'. Les deux en parfait état. Tout le bois de charpente et autres matériaux de construction à l'intérieur. Prix: bâtiments et terrain: $4,500.00, plus stock réduit. Succession C. Landry, Mariapolis, Man., téléphone 325-2. 50-148-3C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Acehtons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



A VENDRE-CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour pianos — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 50-156-3C.

A VENDRE — St-Boniface est, sur chemin Mazenod. 2 maisons sur même lot. S'adresser à J.-E. Simard, C.P. 14, Vita, Man. Téléphone: 532-42. 3-187-6C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. Maison: 5 chambres à coucher. Trop grande pour propriétaire. Vendrait avec partie du contenu. Signaler: 233-4759. 1-174-4C.

A VENDRE
Place Cabana. Jolie maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Gaz. Grand lot clôturé, nombreux arbustes, garage. Bel emplacement. Près école et autobus. Signaler: 233-5786. 1-164-3C.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. Signaler: CH 7-4407. 3-195-T.F.

DESIRONS ACHETER tente-roulotte et petit tracteur suburbain. S'adresser à 377, Desautels, St-Boniface, ou appeler 233-6419. 3-198-4C.

POUR 1er JUIN OU 1er JUILLET AURAIT BESOIN D'UN LOYER. Maison: 2 chambres à coucher, non meublée; ou encore premier étage d'une maison privée, près d'une église, dans St-Boniface ou paroisse avoisinante. Pour couple retiré dans la soixantaine. S'adresser à C.P. 17, St-Adolphe, ou appeler 312-13. 3-191-3P.

ON DEMANDE

Trois instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire de St-Léon pour l'année 1968-1969. Pour les classes de 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années. Echelle de salaire en vigueur dans le District. **Pour renseignements, écrire à: E. Roch, secrétaire-trésorier, District consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man.** 1-160-3C.

ON DEMANDE

trois instituteurs (trices) qualifiés et bilingues pour l'école élémentaire de St-Léon, pour l'année 1968-1969, aux classes des 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années.

Salaires selon l'échelle en vigueur à l'automne.

Classe I	$4,300 à $5,700
Classe II	$4,800 à $6,800
Classe III	$5,500 à $7,900

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans). **S'adresser à Edmond Roch, sec.-trés., District Consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man.** 3-190-5C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE A LA TORTUE No 32

requiert des instituteurs (trices) bilingues pour des positions à l'élémentaire et au secondaire pour l'automne de 1968. Les principaux centres où les écoles sont situées sont: Alonsa, Amaranth, Laurier, Kelwood, McCreary, Ste-Rose-du-Lac. On anticipe qu'il y aura des vacances à divers niveaux et pour divers sujets.

Des conventions collectives portant du 1er janvier au 31 décembre 1968 ont été réglées et on peut en obtenir les conditions par enquête ou interview.

Le Surintendant des écoles sera disponible pour ces dernières à l'HOTEL ST. REGIS de Winnipeg, du 16 au 18 avril.

Veuillez contacter le bureau de l'hôtel à 942-0171 pour rendez-vous, ou faites parvenir vos demandes à **M. S. Gingera, surintendant des écoles, McCreary, Manitoba. Téléphone: 188, le soir 160.** 3-194-3C.

Vous désirez être votre patron?
Ayez alors votre propre commerce!
Une confiserie située à l'angle d'une rue, et avec le même propriétaire depuis 17 ans
Construction moderne avec logis à l'arrière. Lot: 22½' x 130' — Edifice: 20' x 80'. Lot, édifice et équipement: $17,000 Prix du stock, dollar pour dollar, moins de $2,000 — peut être réduit.
C'est là une occasion unique; agissez dès maintenant.
Pas de gens non sérieux, s.v.p.
Veteran's, 637, 20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, Parc Windson et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.

Rue St-Jean-Baptiste — Logis à bon marché près école. Seulement $2,000 comptant, balance portée par propriétaire à 7%.

Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.

Place Raymond — Grand bungalow: 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

St-Vital — Barrington. Maison: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Auto-port. Seulement: $15,500.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-171-3C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — 311, rue Dumoulin. Beau duplex en stuc: 8 pièces. Construction assez récente. 5 en haut, 3 en bas. Revenu mensuel: $70. Entrées privées. Tapis mur à mur neufs dans salon et chambre des maîtres. Salles de bain: 4 unités avec portes aux douches. Chauffage: huile, garage double. Lot: 55' x 120'. Propriétaire transféré. Visites sur rendez-vous. Prix et paiement initial intéressants.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de revenu: 9 pièces. Revenu mensuel: $100, plus logis pour propriétaire. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Vendrait avec ameublement. Propriétaire se retire.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée à $75 par mois. Offres demandées.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
2-185-3C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Rue Langevin — Duplex moderne: 2 logis de 2 chambres à coucher. Entièrement privés. Revenu mensuel du logis du haut: $100. 1ère hypothèque 7%. Lot: 50'. Garage neuf.

Norwood. Horace. Maison de rapport: 2 logis: 4 pièces, plus 2 chambres supplémentaires. 3 salles de bain. Revenu mensuel: $241. Montant raisonnable comptant. Balance portée par propriétaire à 8%, termes faciles.

St-Vital — Poplarwood. Bungalow moderne, 10 ans. 4 grandes pièces, 2 chambres à coucher. Plancher bois dur. Lot: 50'. Garage. Montant substantiel comptant, balance portée par propriétaire à 8½%, termes faciles.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

2¼ milles de Letellier sur routes 14 et 75. Ferme: 250 acres en culture, le reste boisé et en pâturage. Doit être vendue pour régler succession.

St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 3 chambres à coucher, chauffage: gaz. Tapis mur à mur, planchers de bois dur. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Desautels. Maison de rapport: 2 logis, entrées privées. 4 et 3. $12,500. Garage double. Termes faciles, le hypothèque à 7% d'intérêt.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
1-170-3C.

À VENDRE

Boîte à gravier, 7' x 11', avec grue	$ 500.00
Pelle-mécanique (backhoe) Massey-Ferguson no 185, presque neuve	1,550.00
Tracteur Massey-Ferguson no 1100, 94 H.P., pneus 23.1, contrôle sous-pression, puissance-multiple, "Live P.T.O." tracteur d'essai	7,800.00
Tracteur I.H.C., Diesel, 1959, no 560	2,750.00
Co-Op no 40, 1955, hydraulique, poulie "Live P.T.O."	1,000.00
Tracteur John Deere, 1963, modèle 1010, tige d'attache à 3 points	1,675.00
Tracteur Massey-Ferguson, 1957, no 50, "Live P.T.O.," tige d'attache à 3 points	1,375.00
Tracteur Massey-Ferguson, 1956, no 50, "Live P.T.O.," tige d'attache à 3 points	1,350.00
Minneapolis U, hydraulique, nouveaux segments de pistons	500.00

Aucun intérêt jusqu'au 1er avril 1969

BRODEUR FRÈRES
St-Adolphe, Man.
Téléphone 339, sonnez 2-2

Le 24 avril, jour de recrutement du YWCA dans 70 pays

Le thème du jour de recrutement du YWCA cette année est "Le préjugé et la discrimination raciale". A Winnipeg, une réunion des membres et de leurs amis aura lieu à la salle paroissiale de l'église All Saints, angle Colony et Broadway. Un groupe discutera le sujet suivant: "The Indian and Metis People — Their Right to the Future".

Le Rév. Glen Thompson, de l'Eglise Unie du Parc Windsor, dirigera le groupe. Ceux qui le composeront sont: M. Gordon Beard, M.A.L., pour Churchill, Mme Dorothy Betz, du Centre Indien-Métis, le Rév. J. T. L. James, doyen des aumôniers protestants des institutions correctionnelles du Manitoba, et Mlle Kate Morton, du Comité de planification pour l'avenir du YWCA. La présidente de cette réunion est Mme Frank deBues, présidente du Comité de recrutement du YWCA.

Autre chronique de Winnipeg en page 6

Oliver Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth
St-Boniface 6
Téléphone: 253-1361

A VENDRE

PARC WINDSOR

Niveaux variés. 4 ans, 3 chambres à coucher. $1,200 pieds carrés. Salle de toilette donnant sur chambre des maîtres. Salon et salle à manger en "L". Salle de récréation finie par professionnel. Garage attenant. Tapis mur à mur, tentures mur à mur dans salon. Lot entièrement clôturé en grillage. 4 rues de l'école Lacerte. Paiement initial: $4,000. Mensualités: environ $156. P.I.T.: hypothèque à 6½%.

Le croiriez-vous? $10,500 pour cette maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher avec garage, soubassement complet. Lot paysagé: 65' x 115'. Paiement initial bas: $2,000. P.I.T.: $86 par mois. Pour jeune couple achetant leur première maison.

ST-BONIFACE

Duplex: 1er étage, 2 chambres a cher, cuisine et salon. Revenu: $90 par mois. 2e, 2e chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain: 3 unités. Revenu mensuel: $80. Soubasseemnt complet. Chauffage: gaz. Près hôpital et écoles. Prix: $13,900. Comptant requis: $2,500. Mensualités P.I.T.: $108.

$500 COMPTANT. Maison: 2 chambres à coucher. En bon état. Idéal pour couple âgé ou qui commence. Près autobus et centre d'achats. Fournaise à gaz, plomberie, canalisation électrique nouvelles. Installation pour séchoir. Le propriétaire portera l'hypothèque. Prix: $7,000.

ST-VITAL

Maison: 1½ étage. 3 chambres à coucher. Excellent état. Garage. Salle de récréation, foyer électrique dans salon. Près d'écoles publique et paroissiale, centre d'achats et autobus. Financement facile. $3,000 comptant. Mensualités P.I.T.: $130.

CETTE MAISON est idéale pour un jeune couple achetant sa première maison. Près école catholique. 18 ans. Revêtement: aluminium. Garage double. Taxes basses. 2 chambres à coucher, grande cuisine. Soubassement complet. Petite salle de récréation ou chambre à coucher. Nouvelle fournaise au gaz et chauffe-eau. $1,500 comptant. Prix: $11,500. Mensualités: environ $100 P.I.T.

Pour vendre votre maison en vitesse, insistez toujours sur le service "Multiple listing" par lequel nous avisons environ 600 agents que votre propriété est à vendre, vous assurant ainsi de recevoir le plus haut prix.

Pour l'achat d'une maison, nous avons dans nos classeurs, tous les jours de l'année, plus de 1,000 descriptions de maisons à vendre dans tous les quartiers du Winnipeg métropolitain.

Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 10 h. p.m., 6 jours par semaine. Nous vous invitons à nous écrire pour toute information. Nous acceptons à nos frais les appels interurbains.

ON DEMANDE

St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Environ $15,000. Près écoles.

St-Boniface. Bungalow: 3 chambres à coucher. 10 à 15 ans. Environ: $17,000.

Parc Windsor. Bungalow: 3 chambres à coucher. Environ $15,500.

HOTEL

On demande dans village canadien-français, hôtel. Environ $75,000 à $100,000 comptant.

S'adresser à
MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641
3-183-3C.

A VENDRE

Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant. balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-176-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-VITAL
Rue Guay. Maison: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50', $7,800. Comptant: $1,000.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS
St-Boniface. Présentement en construction, immeuble-appartements: 26 logis. Site idéal, près hôpital, etc. Très attrayants.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

NORWOOD
Près Holy Cross. Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, etc. Tapis mur à mur inclus. Nombreuses autres commodités. Propriétaire doit vendre pour cause de santé.

148, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Aussi, logis complètement privé au soubassement. Grand garage. Plein prix: $15,500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-169-3C.

MECANICIEN
Un mécanicien capable d'effectuer travail de réglage (tune-up) et de vérification et de remise en état (overhaul) de moteurs est requis pour emploi permanent, à la succursale de Letellier, de la St. Jean Valley Co-op., St-Jean, Man. Letellier est situé à 60 milles de Winnipeg sur la route PTH 75. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser au:
Gérant,
St. Jean Valley Co-op.,
St-Jean-Baptiste, Man.

A l'Alliance Française
Winnipeg

Le professeur M. Chaillot

La dernière réunion de l'année se tiendra le lundi 22 avril au University Women's Club.

On y entendra le professeur Maurice Chaillot, actuellement directeur des laboratoires de langues au département de Français de l'Université de Manitoba.

M. Chaillot a choisi comme sujet de sa conférence pour le 22 avril: "De Salomé à Huysmans".

Cours des oeufs
transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	40.8c
A—moyens	37.4c
A—petits	29.7c

Volailles
(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.21-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.10-.13

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 10 avril 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,050 bovins, 900 veaux, 2,300 porcs, 150 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,000 bovins, 1,000 veaux, 2,900 porcs, 100 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.50—26.50
Bons	$24.50—25.50
Moyens	$22.00—24.50
Communs	$15.00—21.50
Génisses	
Choix	$24.00—25.00
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	$21.00—22.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.00—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.00—22.50
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—42.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $25.10—26.05 ($26.05 à la fermeture); les truies de $17.00—17.30.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $26.00; les agneaux du printemps se vendant à $40.00.


Vous ne pouvez demeurer en un endroit plus populaire!
Au centre de la ville — Près de tous services.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

AUVENTS EN ALUMINUM FAITS SUR COMMANDE
De toute beauté — Garantis inusables
Protègent * Mobilier * Tentures * Tapis
10°—20° plus frais en été
Informez-vous maintenant pour valeurs spéciales
ANCO ALUMINUM SALES AND SERVICES
ED 4-2408 450, rue Belmont

Marchandises avariées en cours de route
Produits alimentaires, vêtements, chauffe-eau, baignoires, maints autres articles en bas du prix régulier.
TRIO Salvage Sales
326, rue Des Meurons

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Semaine du 8 au 11 avril 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W No 2	95.2	95.4	95.4	95.4	......
C.W. No 3	92.2	92.4	92.4	92.4	......
Fourrage No 1	91.4	91.6	91.6	91.6	......
Fourrage No 2	88.4	88.6	88.6	88.6	......
Fourrage No 3	85.4	85.6	85.6	85.6	......
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134.2	134.2	134.4	134.4	......
C.W. No 3 6 rangs	132.2	132.2	132.4	132.4	......
Fourrage No 1	123.6	123.6	124	124	......
Fourrage No 2	121.6	121.6	121.4	121.4	......
Fourrage No 3	118.6	118.6	118.4	118.4	......
SEIGLE —					
C.W No 2	136⅞	136⅝	136⅝	133.2	......
C.W. No 3	130⅝	129⅝	128⅞	126.4	......
C.W 2 rej.	132⅞	132⅝	131⅞	120.2	......
C.W. No 4	117⅝	117⅝	116.4	114	......
Ergot	106⅝	107⅝	105.4	103	......
Sur voie net	134.4	134.2	133.4	131⅞	......

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	216.4	216.2	216.4	216.4	......
Juillet	219.4	219.6	210.6	220⅛	......
Novembre	225⅝	225.4	225	224.6	......
AVOINE —					
Mai	95	95⅛	96⅛	95⅛	......
Juillet	95⅝	94.2	96.2	95.2	......
Octobre	95⅝	95⅝	95⅝	95⅝	......
Décembre	95.4	95.4	95.4	95.4	......
ORGE —					
Mai	127⅛	127.2	127⅝	127⅝	......
Juillet	126⅝	126⅝	126.4	126.4	......
Octobre	126	126	126	126⅛	......
Décembre	126	126	126	126	......
LIN —					
Mai	332⅝	332.2	331⅝	329.6	......
Juillet	336⅝	336.4	335.4	334.4	......
Octobre	338⅝	338.4	337⅝	336⅝	......
Décembre	334⅛	334⅝	333⅛	331.6	......
SEIGLE —					
Mai	135⅝	135⅝	134.4	133	......
Juillet	131.2	131.2	131	129⅛	......
Octobre	132⅛	131⅞	131⅞	130	......
Décembre	134⅛	134⅛	134⅛	132.2	......